

PST LANDES

Service de **P**révention et de **S**anté au **T**ravail des **L**andes
Biscarrosse - Capbreton –Dax -Saint Pierre du Mont



Nos centres :

ZA Altaïr - 110, rue du Latham, CS 70017, 40601 **BISCARROSSE** Cedex – Tel 05 58 78 12 60
59/61 avenue Jean Lartigau, CS 70028, 40130 **CAPBRETON** – Tel 05 58 70 01 30
4 rue des Frênes, CS 20058, 40102 **DAX** Cedex – Tel 05 58 56 01 00
140 avenue Camille Claudel, CS 80325, 40282 **SAINT PIERRE DU MONT** Cedex – Tel 05 58 05 76 40

Cette synthèse est établie conformément à l'article R.4624-42 du Code du Travail.
Elle a reçu un avis favorable de la CMT (séance du 10/04/2024).

Elle rend compte :

- des actions approuvées par le Conseil d'Administration dans le cadre du projet de service (page 5 à 6),
- de la réalisation des actions en milieu de travail (page 7 à 23),
- et des actions menées pour assurer le suivi individuel de la santé des salariés (page 24 et suivantes).

Projet de service PST LANDES

2024-2028



SOMMAIRE PROJET DE SERVICE

I.	ELABORATION METHODOLOGIE ET ETAPES	3
II.	FICHES ACTIONS	10
III.	ANNEXES (DIAGNOSTIC ET BILAN DU PROJET DE SERVICE 2018-2022)	11

ELABORATION DU PS 2024-2028

Contexte

La réflexion pour l'élaboration du troisième projet de service a tenu compte :

➤ **Des enjeux liés à la réforme de 2021,**

La réforme a modifié et adapté les missions au sein des services avec notamment :

- Pour le suivi individuel de nouvelles visites ou une modification du cadre réglementaire des visites : visites de mi-carrière et de fin de carrière, visites de reprise et pré-reprise et RV de liaison. Elle a aussi autorisé la délégation de certaines de ces visites aux infirmiers.
- Pour le maintien en emploi, la création de la cellule de maintien en emploi avec des missions spécifiques et le dispositif du RV de liaison. L'accompagnement des salariés doit permettre de mieux suivre leur parcours en s'appuyant sur des outils de suivi et en développant les partenariats avec les médecins traitants, les médecins conseils, et les professionnels de la formation et de l'accompagnement social. Le rapprochement avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et dans les dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes est aussi un axe privilégié.
- Pour la prévention des risques professionnels : la réforme a renforcé la mission d'accompagnement et de conseil des adhérents sur la partie aide à l'évaluation des risques.
- Participation à des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail (campagnes de vaccination et de dépistage, actions de sensibilisation aux addictions, au handicap, aux bénéfices de la pratique sportive ...).

Le nouveau projet de service est l'occasion d'accompagner la mise en place de la réforme.

➤ **Des enjeux liés à la démarche de certification,**

Le service s'est engagé dans la démarche et souhaite présenter le niveau 1 en mai 2025, par décision du Conseil d'administration en date du 21 décembre 2023.

Cela implique de mobiliser fortement les équipes à l'occasion de ce nouveau projet de service autour des objectifs présents dans la Norme SPEC 2217 paru en août 2023. Il a donc été choisi de faire coïncider certaines actions du PS3 avec ces objectifs afin de faciliter la mise en place et l'appropriation des procédures et des indicateurs attendus sur le suivi individuel, la prévention des risques professionnels et le maintien en emploi.

Le projet de service dans les fiches actions recherche une équité de traitement entre les entreprises adhérentes (par exemple pour les actions relatives aux fiches d'entreprises, suivi individuel, risques spécifiques telle que l'escape game). Il n'intègre pas de prestations hors offre sociale.

➤ **Du bilan des projets de service écoulés (notamment PS2), et des partenariats développés avec la CARSAT et les acteurs de la prévention**

Pour rappel, le PST Landes s'est investi depuis longtemps dans la prévention de la santé des salariés employés sur des secteurs d'activité spécifiques au territoire, à l'occasion des deux premiers projets de service et antérieurement sur des actions ciblées :

- ❖ **Secteur Bois :**
 - ◆ réalisation de diagnostic de sécurité et diffusion d'une plaquette d'information sur les bonnes pratiques de travail dans les ateliers du bois, dans le premier projet de service,
 - ◆ aide à l'évaluation des risques dans le projet de service 2013-2018 (PS1) ;

- ❖ **Secteur Garage :**
 - ◆ réalisation de diagnostic de sécurité et diffusion d'une plaquette d'information sur les bonnes pratiques de travail dans les garages
 - ◆ aide à l'évaluation des risques (PS2) ;

- ❖ **Secteur Tourisme et Thermalisme :**
 - ◆ action de sensibilisations telle que la diffusion de vidéo d'information à la sécurité dans le premier projet de service,
 - ◆ Développement d'un outil d'aide à la manutention des bacs de boues thermales pour les salariés des 17 établissements thermaux situés à Dax et Saint-Paul-lès-Dax ;

- ❖ **Secteur industrie agro-alimentaire :**
 - ◆ Intervention sur les rythmes de travail atypiques et le bien-être au travail,
 - ◆ études de bruit et mesures chimiques,
 - ◆ expérimentation sur le maintien en emploi (PS2) ;

- ❖ **Secteur Service à la personne :**
 - ◆ Mise en place d'enquêtes et actions de formation à destination du personnel des Associations de services en partenariat avec la Fédération. Ce travail se poursuit d'année en année en équipe pluridisciplinaire et notamment sur le PS2 et le nouveau projet de service avec des modules en partenariat avec un Kinésithérapeute ;

- ❖ **Secteur Grande distribution :**
 - ◆ les adhérents et salariés de ce secteur ont bénéficié de la diffusion des bonnes pratiques de la CARSAT et d'une aide à l'évaluation des risques (PS1) ; le nouveau projet de service poursuit une action sur ce secteur avec la CARSAT ;

- ❖ **Secteur de la coiffure et de l'esthétique :** une action sur la prévention du risque chimique a été menée sur le PS2 auprès de tous les salons (PS2) ;

- ❖ **Secteur du transport et métiers de chauffeurs :** Ce secteur a fait l'objet d'une action durant le PS2 ainsi que d'un partenariat avec l'AFT sur la prévention des addictions ;

- ❖ **Secteur du bâtiment : il existe une convention de partenariat qui se poursuit chaque année avec l'OPPBTB, le CFA et les fédérations d'employeurs du secteur.**

Le bilan du PS2 (en annexe) fait ressortir le souhait des équipes pour ce nouveau projet de service de recentrer les actions à mener sur leur activité quotidienne et de poursuivre certaines actions :

- **Maintien en emploi : poursuite du travail au sein du collectif 40 (avec notamment CAP EMPLOI, la CPAM, la CARSAT, l'AGEFIPH, le réseau EVA, TRANSITION PRO, l'ADAPEI, la MLPH), et des actions de sensibilisations menées auprès des adhérents en incluant le handicap ;**
- **Risque chimique : poursuite du travail autour de TOXILIST et de la sensibilisation des adhérents et salariés avec notamment l'Escape Game élaboré avec la CARSAT et les SPSTI de la région,**
- **RPS : poursuite de la sensibilisation des adhérents et action ciblée vers le secteur de la santé et du médico-social,**
- **Prévention primaire : besoin de poursuivre l'accompagnement des adhérents à la démarche ergonomique,**
- **Service à la personne et TMS : poursuite des modules de formation menés auprès des salariés,**
- **BTP : poursuite de la convention avec l'OPPBTB, le CFA BTP et les syndicats du secteur.**
- **Apptiv : souhait de pouvoir déployer au moins la phase tronc commun employeurs pour l'évaluation des risques.**

➤ **Des thèmes retenus dans le PRST4,**

➤ **des attentes des représentants salariés et employeurs au Conseil d'administration et à la Commission de Contrôle,**

Les instances ont exprimé leurs attentes avec notamment :

- **diminuer l'absentéisme aux visites et réduire le retard sur les visites d'aptitude,**
- **disposer d'indicateurs qualitatifs sur les actions du PS3,**
- **Renforcer les actions de prévention vers toutes les entreprises (FE/DUERP/ risques spécifiques).**

➤ **Des réflexions de la CMT et du contexte du service**

Le contexte de pénurie de temps médical impacte les activités du service et impose de renforcer l'accompagnement des équipes.

La réduction de l'absentéisme aux visites médicales et aux entretiens infirmiers devient un enjeu majeur.

➤ **Des éléments figurant dans le diagnostic (en annexe)**

Le Diagnostic intègre des données issues du PRST4, et des données du service avec notamment :

- ⇒ **Données sur les adhérents et les effectifs (2023 et 2024), avec répartition des effectifs par secteurs, par catégorie (SI/SIA/SIR) par NAF et par taille d'entreprise. L'année 2024 a été retenue**

pour tenir compte des mouvements intervenus sur les secteurs de Dax, Capbreton, Biscarrosse et Mont de Marsan.

En synthèse, les entreprises adhérentes au service et les effectifs se répartissent ainsi :

- ❖ Entreprises de 1 à 9 salariés : 84,9 % des adhérents et 31,2 % des effectifs suivis,
 - Dont entreprises de 1 à 3 salariés : 59,6 % des adhérents et 11,5% des salariés suivis,
- ❖ Entreprises de 10 à 19 salariés : 9 % des adhérents et 16,3 % des effectifs suivis,
- ❖ Entreprises de 20 à 49 salariés : 4,5 % des adhérents et 18 % des effectifs suivis,
- ❖ Entreprises de 50 à 199 salariés : 1,3 % des adhérents et 23,6 % des effectifs suivis,
- ❖ Entreprises de 200 à 300 salariés : 0,09 % des adhérents et 3 % des effectifs suivis,
- ❖ Entreprises de 301 et plus salariés : 0,1% des adhérents et 7,7 % des effectifs suivis

NB sur les effectifs saisonniers : Jusqu'à la réforme de 2017, les saisonniers représentaient 7% des effectifs salariés suivis et les saisonniers directement liés à l'activité de tourisme représentaient 5% des effectifs suivis. La réforme ayant supprimé tout suivi individuel pour les salariés hors SIR, le service peine à obtenir l'adhésion des adhérents concernés et par conséquent à proposer des prestations de sensibilisation

- ⇒ **Des données sur le suivi individuel : bilan des visites et entretiens infirmiers sur les 5 dernières années, délégations de visites, mise en place des nouvelles visites (reprise, pré-reprise, mi-carrière, fin de carrière), retard dans les visites,**
- ⇒ **Des données sur le maintien en emploi avec notamment le suivi des inaptitudes, annexes 4, visites de pré-reprises, secteurs prédominants pour les inaptitudes et les annexes 4 (Grande Distribution), secteurs prédominants pour les entretiens psychologues (santé humaine et médico-social).**

Le projet de service est bâti autour de 4 axes de prévention qui sont déclinés en fiches Actions :

1/ Un axe maintien en emploi, avec deux objectifs :

- **Objectif 1 : Accompagner le déploiement de la cellule maintien en emploi**
 - Action 1 : Informer les adhérents, les affiliés et les salariés sur l'offre d'accompagnement par la cellule Maintien en emploi (MEE)
- **Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de désinsertion professionnelle des salariés :**
 - Action 1 : promouvoir les nouveaux dispositifs : visites de mi-carrière, pré-reprise, reprise, RDV de liaison.
 - Action 2 : développer et renforcer les partenariats locaux avec les acteurs externes du maintien en emploi

2/ Un axe Prévention des risques professionnels, avec 3 objectifs :

- **Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques professionnels**
 - Action 1 : optimiser le process de réalisation des Fiches d'entreprise pour répondre aux besoins de création et de mises à jour
 - Action 2 : Déployer le tronc commun APPTIV pour disposer d'une cartographie des risques
- **Objectif 2 : Aider à évaluer les risques professionnels et mettre en place des actions d'amélioration :**
 - Action 1 : Accompagner les adhérents du BTP dans l'élaboration du D.U. – partenariat BTP
 - Action 2 : Accompagner les adhérents à intégrer les RPS dans le D.U.
- **Objectif 3 : Réalisation des actions ciblant la prévention des risques spécifiques :**
 - Action 1 : Organiser des sensibilisations à la démarche ergonomique pour les projets de conception
 - Action 2 : Proposition d'Echanges collectifs santé travail dans les secteurs médico-social et santé
 - Action 3 : Organiser des sessions de sensibilisation sur le risque chimique – outil Escape Game
 - Action 4 : Déployer l'analyse des FDS et traçabilité des expositions - outil TOXILIST
 - Action 5 : Prévenir le risque radon
 - Action 6 : Améliorer la prévention des TMS pour les salariés des entreprises de la Grande distribution – partenariat CARSAT

3/ Un axe suivi individuel :

- **Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi individuel :**
 - Action 1 : Accompagner les adhérents dans la catégorisation des risques
 - Action 2 : Optimiser le process de convocation – diminuer l'absentéisme
- **Objectif 2 : réaliser des actions de dépistage de santé publique :**
 - Action 1 : Organiser des campagnes de dépistage et sensibilisation avec le CRCDC

4/ Un axe communication.

- **Objectif 1 : Améliorer la communication vers nos adhérents :**
 - Action 1 : Organiser des actions de communication vers les adhérents
 - Action 2 : Optimiser le process de convocation – diminuer l'absentéisme

Pour le PS 2024-2028 ont été retenus pour certaines actions les secteurs suivants :

- le secteur médico-social : ce secteur concentre notamment beaucoup d'entretiens psychologiques sur les dernières années ;
- le secteur service à la personne : pour ce secteur, il a paru nécessaire de poursuivre notre action sur les manutentions et contraintes posturales,
- le secteur de la grand distribution déjà retenu lors du précédent projet et qui concentre de nombreuses problématiques de maintien en emploi (prédominant sur les inaptitudes et annexes 4),
- le secteur du bâtiment déjà ciblé lors des PS1 et 2 et pour lequel le service agit en lien avec l'OPPBTP et les fédérations du secteur,
- tous les adhérents des TPE ont été sélectionné en priorité pour une action sur le risque chimique, 13% de ces salariés étant particulièrement exposés aux agents chimiques cancérigènes selon une étude de la DARES de juin 2023.

Les Fiches actions :

Chaque fiche action est déclinée en objectifs, actions, cible, acteurs, calendrier et indicateurs quantitatifs et qualitatifs afin de permettre leur suivi.

Pour chaque fiche action est constitué un groupe de travail, ainsi que des sous-groupes qui porte chacun une ou plusieurs actions.

Le projet de service est pensé pour permettre et susciter des inter-actions entre les différents thèmes et groupes de travail, qui seront autant de leviers pour démultiplier et enrichir nos actions.

Les actions comportent en général des phases de test, qui permettent de valider la pertinence de l'approche et d'adapter les modalités si nécessaire.

Elles sont aussi construites en associant si possible les partenaires (CARSAT notamment).

Étapes : L'adoption du projet de service .

La CMT s'est réunie chaque mois en 2023 et sur le premier trimestre 2024 afin d'aboutir au projet de service finalisé lors de la séance du 10 avril 2024.

Ce projet a reçu un avis favorable de la Commission de Contrôle lors de sa séance du 29 avril 2024 et a été validé par le Conseil d'Administration lors de séance du 30 avril 2024.

L'avis individuel des Médecins a été recueilli le 18 avril 2024.

Communication et Suivi du projet de service

Le projet de service sera porté à la connaissance de l'ensemble du personnel lors des réunions de secteurs et de service.

Le suivi du projet de service mobilise la CMT et les groupes de travail et se fera notamment grâce aux indicateurs prévus pour chaque action.

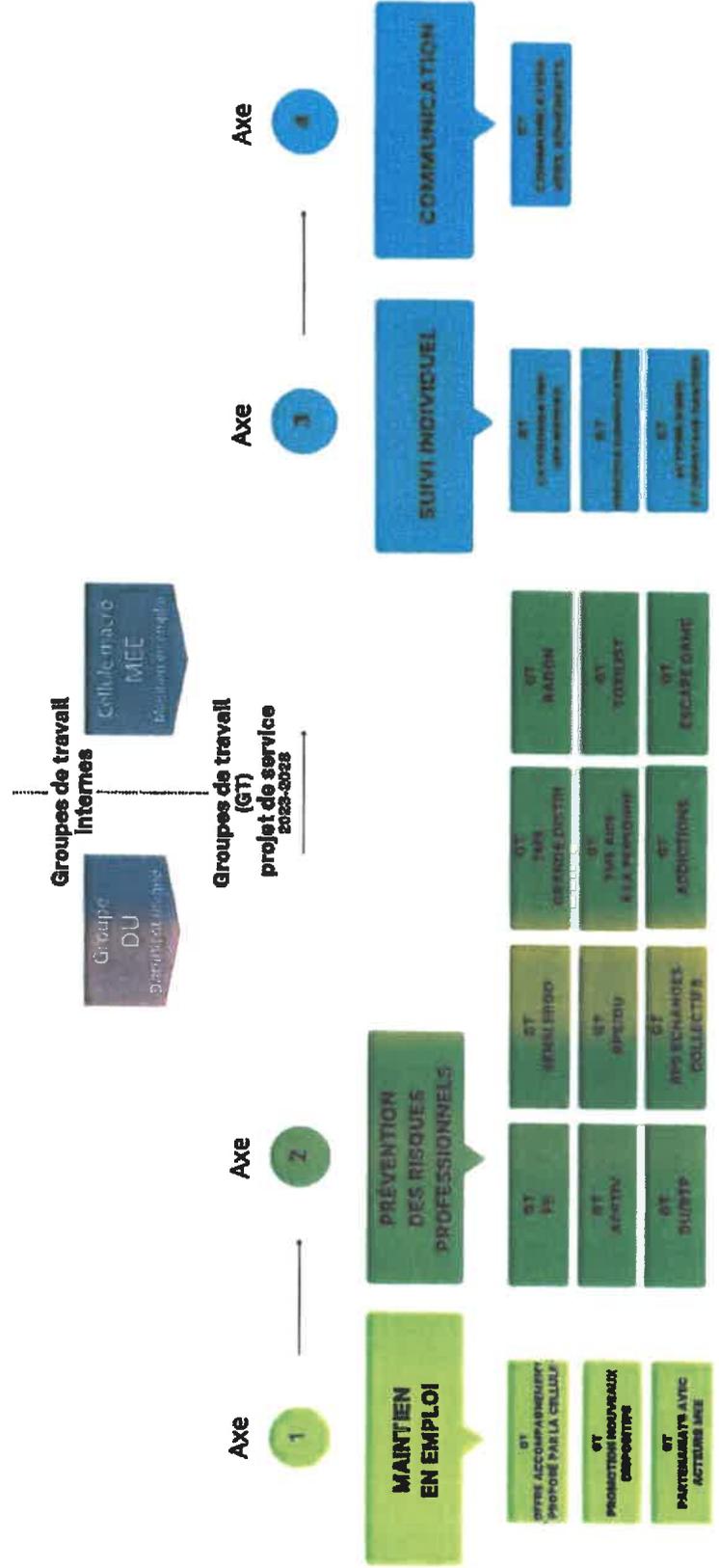
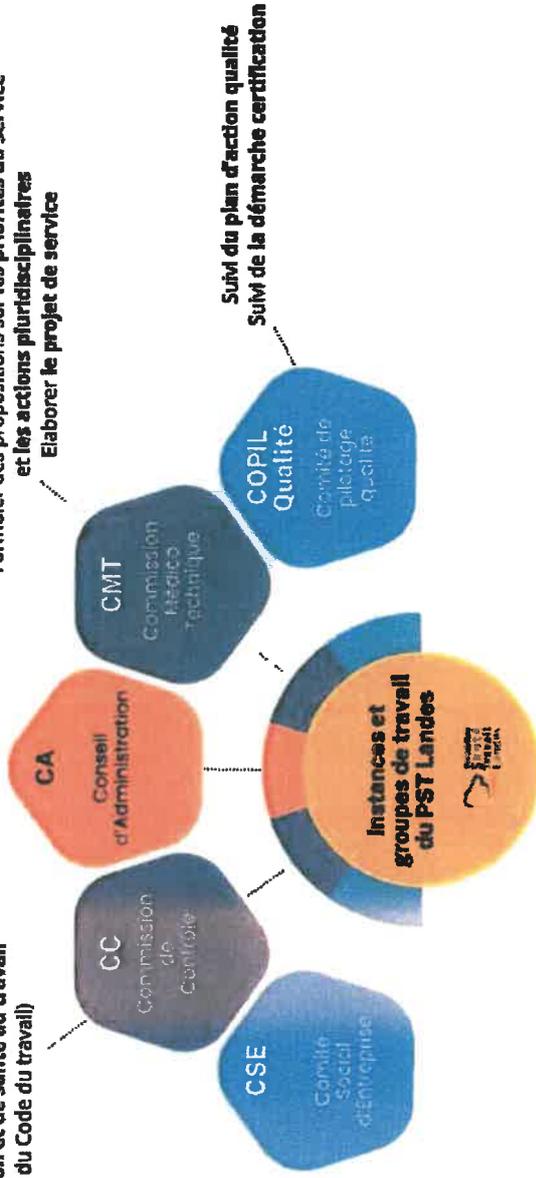
Un point d'étape/bilan sera présenté régulièrement à chaque instance.

Un retour sur l'avancée du projet sera fait aussi en réunions métiers, en réunions secteur et au sein de chaque équipe pluridisciplinaire. Une communication envers les adhérents les partenaires est également prévue.

FICHES ACTIONS

Consulter sur l'organisation et la gestion du service de prévention et de santé au travail (art.D4622-42 du Code du travail)

Formuler des propositions sur les priorités du service et les actions pluridisciplinaires
Elaborer le projet de service





Projet de service 3
2023-2028

Axe 1

Maintien en emploi



	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 1 : Maintien en emploi		Date : 31/01/2024
	Objectif 1 : Accompagner le déploiement de la cellule	Fiche action 1	

Intitulé de l'action :	Informers les adhérents, les affiliés et les salariés sur l'offre d'accompagnement proposé par la cellule Maintien en Emploi (MEE)
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	<p><u>Besoin</u> : Répondre à la réforme 2021</p> <p><u>Problématique</u> : Méconnaissance de la cellule</p> <p><u>Enjeux</u> : développer le maintien en emploi et intégrer les nouveaux publics (TNS)</p>
Objectifs de l'action :	Améliorer l'information ou informer les adhérents, les affiliés et les salariés sur l'accompagnement possible par la cellule Macro MEE du PST Landes
Descriptif de l'action :	Informers à partir de la diffusion d'outils et la réalisation de modules de sensibilisations : Sensibilisations adhérents / salariés, Site internet, Plaquettes
Public ciblé :	<p>Priorité aux Adhérents et Travailleurs Non-Salariés (TNS) Salariés des grandes et moyennes entreprises et/ou IRP à la demande</p> <p>Si possible Adhérents Entreprises de Travail Temporaires (ETT)</p> <p>Chefs entreprises et TNS pour le dispositif AMAROK</p>
Acteurs :	Cellule Macro
• Pilote(s) d'action :	Membres groupe de travail
• Groupe de travail :	Cellule Macro
• Contributeurs :	Equipes du PSTL / Partenaires extérieurs
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Site internet du PSTL / logiciel métier Uegar Dispositif AMAROK
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	<p><u>Livrables:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaquette sur la cellule sous divers format (Q/R code) • Informations déposées sur le Site internet • Modules de sensibilisations avec questionnaires d'évaluation des connaissances avant et après • Outil AMAROK • <i>NB : Questions sur le MEE dans le Questionnaire annuel adhérent (certification)</i> <p><u>Actions:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement du dispositif AMAROK • Déploiement de modules de sensibilisations Adhérents et TNS avec 2 questionnaires évaluant l'état des connaissances sur le MEE avant et après
Résultats/ impacts attendus De l'action :	Meilleure connaissance des accompagnements en MEE, Meilleure accessibilité aux prestations dans le MEE.

	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 1 : Maintien en emploi		Date : 31/01/2024
	Objectif 1 : Accompagner le déploiement de la cellule	Fiche action 1	

Indicateur(s) :	
<ul style="list-style-type: none"> • De réalisation : 	<ul style="list-style-type: none"> • Nbre sensibilisations faites auprès des adhérents, affiliés • Nbre sensibilisations faites auprès des salariés
<ul style="list-style-type: none"> • De résultat : 	<ul style="list-style-type: none"> • Nbr de salariés sensibilisés ayant suivis les modules, • Nbr d'adhérents et affiliés sensibilisés ayant suivis les modules, • Nbre de sollicitations par mail à la cellule Macro, • Nbre de consultations des pages cellule MEE du site internet, • Nombre de chefs d'entreprises et affiliés ayant répondu +/- accompagnés par le service à la suite du dispositif AMAROK
<ul style="list-style-type: none"> • D'impact : 	Evaluation et analyse des questionnaires sur l'état des connaissances de la cellule macro MEE (2024-2028)
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	Début 2024, déployer jusqu'en 2028 Livrable/ Date de livraison attendue 2023 : Formation dispositif AMAROK/ Psychologues 2024 : Livraison du module adhérent et de la plaquette 2025 : Livraison du module TNS et déploiement des modules

	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 1 : Maintien en emploi		Date : 31/01/2024
	Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP	Fiche action 1	

Intitulé de l'action :	Promouvoir les nouveaux dispositifs : visites de mi-carrière, rendez-vous de liaison, visites de reprise...
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	<p>Besoin : Détecter le plus tôt possible le risque de désinsertion pour pouvoir leur proposer un parcours adapté à leur situation.</p> <p>Problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombreux salariés avec situations déjà dégradées au moment de la visite de pré-reprise • Nouveaux dispositifs récents non connus des salariés/adhérents • Peu de communication vers les adhérents sur ses dispositifs <p>Enjeux : PRST4 sous-groupe 1</p>
Objectifs de l'action :	Favoriser la détection précoce de désinsertion professionnelle
Descriptif de l'action :	Développer la mise en place des nouveaux dispositifs (rdv de liaison, visites de mi-carrière, visites de pré-reprise, visites de reprise...) et en assurer un suivi
Public ciblé :	Salariés Adhérents pour RDV liaison
Acteurs :	Cellule Macro MEE Cellules micro
• Pilote(s) d'action :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
• Groupe de travail :	Cellule Macro Maintien en emploi
• Contributeurs :	Equipes du PST Landes / Partenaires extérieurs / Collectif 40
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Uégar et SAMI
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	Tableau de suivi des actions menées Grille ou fiche bilan à 6 mois et un an
Résultats/ impacts attendus De l'action :	
Indicateur(s) :	
• De réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> • Nbre de RDV liaisons réalisés par an, • Nbre de visites pré-reprise (1mois/2mois/3mois) réalisées par an, • Nbre de visites de reprise réalisées par an, • Nbre de visites de mi-carrière réalisées par an.
• De résultat :	<ul style="list-style-type: none"> • Nbre de RDV liaisons suivi d'une VPR • Nb de RV de liaison avec solution MEE apportée • Nb échanges tripartites organisés par le PST Landes • Nbre Visites mi carrière avec orientations MEE,

	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 1 : Maintien en emploi		Date : 31/01/2024
	Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP	Fiche action 1	

	<ul style="list-style-type: none"> Nbre visites pré-reprise avec orientations MEE (AS/Psy/Partenaires etc. ...), Nbre de pré-reprises suivi de Compte rendu
<ul style="list-style-type: none"> D'impact : 	<ul style="list-style-type: none"> Devenir des salariés vus en VPR à 6 mois (reclassement/ /maintien au poste/départ de l'entreprise etc. ...) Devenir des salariés vus en VMC avec orientations MEE à 1 an
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	Début 2024, déployer jusqu'en 2028 Livrable/ Date de livraison attendue

	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 1 : Maintien en emploi		Date : 31/01/2024
	Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP	Fiche action 2	

Intitulé de l'action :	Développer et renforcer les partenariats avec les acteurs externes du maintien en emploi
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	Problématiques : <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'échanges avec certains partenaires tels que les médecins traitants, médecins conseil, Cap emploi... • Multiplicité des instances (assurance maladie) Enjeux : <ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les parcours • Prévenir les ruptures de parcours PRST4/ sous-groupe 2
Objectifs de l'action :	. Développer les partenariats (à la fois renforcer les existants et en créer de nouveaux) et leur coordination entre les acteurs . Rendre lisible le parcours des salariés entre tous les partenaires
Descriptif de l'action :	. Mise en place de réunions avec des médecins du département (généralistes/spécialistes) . Coordination des parcours avec les partenaires MEE
Public ciblé :	Salariés accompagnés par de multiples partenaires du MEE Partenaires actuels : Assurance maladie (service social et médecins conseil), MLPH, Cap emploi, Agefiph, MSA, centre de gestion, service social CARSAT... Nouveaux partenaires : <ul style="list-style-type: none"> • GROUPE EVA (acteurs CEP), Transition pro • Médecins traitants, représentants URPS au niveau départemental • Association rénovation • CCI, CMA • Réseau des experts comptables (pour TNS) • CPTS
Acteurs :	Paul Chotin (Ergonome) et Corinne Bourderon (Psychologue du travail)
• Pilote(s) d'action :	
• Groupe de travail :	Cellule Macro Maintien en Emploi
• Contributeurs :	O Tempora et certains partenaires du collectif MEE
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de suivi des partenariats • Outil de gestion de projet • Outil SAMi • Enquête de satisfaction salarié (créée et utilisée par le Collectif MEE 40 ?) • <u>Enquête satisfaction auprès des partenaires</u>
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement de conventions de partenariat • Réalisation de réunions et/ou de sensibilisations



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 1 : Maintien en emploi

Date :

Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP

Fiche action 2

31/01/2024

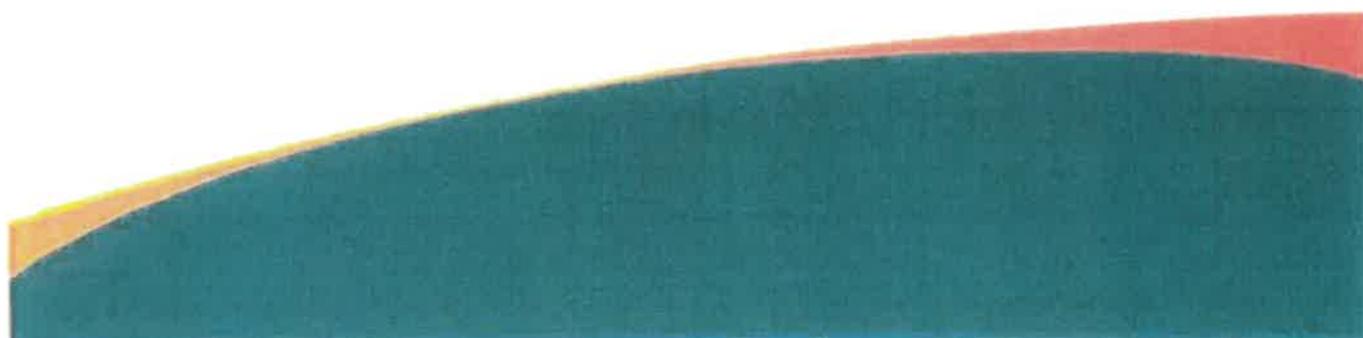
	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des réunions inter-institutionnelles (EPI/MLPH, Cap emploi, service social CARSAT, cellule PDP CPAM et SAMSAH...) • Création d'un kit sur le handicap psychique • Guide de mobilisation des médecins traitant sur le maintien en emploi • Organisation d'une réunion départementale par le collectif MEE 40 envers les médecins traitants • Poursuite des réunions du collectif MEE 40
Résultats/ impacts attendus De l'action :	Maillage renforcé avec les partenaires locaux
Indicateur(s) :	
<ul style="list-style-type: none"> • De réalisation : 	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'orientations CAP EMPLOI - Nb d'orientations/contacts groupe EVA (notamment pour le suivi des étapes avec transition pro nouvelle aquitaine) - Nb de participations aux cellules PDP Assurance maladie - Nb Orientations médecins conseil PDP - Nombre de signalement cellule PDP CPAM - Nombre de participation réunions EPI/MLPH - Nombre de participations réunions SAMSAH - Nombre de permanences CAP EMPLOI/ HELP - Nb de participation aux réunions de secteurs CARSAT/CAP EMPLOI - Nb de réunions du collectif MEE40 - Nb de participation aux réunions du PRST4 (MEE) - Organisation d'une réunion territoriale avec les médecins
<ul style="list-style-type: none"> • De résultat : 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de satisfaction salariés : Questionnaire mesurant le partenariat (liste déroulante), qualité de l'accompagnement en fin de suivi • Taux de satisfaction des partenaires : questionnaire
<ul style="list-style-type: none"> • D'impact : 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux partenaires identifiés • Nb de participation aux réunions des CPTS • Taux de parcours coordonnés avec partenaires MEE externes
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	5 ans Livrable/ Date de livraison attendue



Projet de service 3
2023-2028

Axe 2

Prévention des risques professionnels



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques

Fiche action 1

<p>Intitulé de l'action :</p>	<p>Optimiser les process de réalisation des Fiches d'entreprise pour répondre aux besoins de création ou de mise à jour</p>
<p>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</p>	<p>La réforme impose de nouveaux objectifs quantitatifs et de traçabilité en ce qui concerne la réalisation des Fiches d'Entreprise.</p> <p>Répondre aux exigences réglementaires et de certification concernant la FE et sa périodicité de mise à jour (4 ans).</p> <p>Les modèles de FE actuels ne permettent pas une bonne exploitation : traçabilité et recherche d'informations (pour préparer des interventions par exemple).</p> <p><u>Etat des lieux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 9880 adhérents concernés (72166 salariés déclarés) incluant les Saisonniers, <ul style="list-style-type: none"> o 9311 (72044 salariés déclarés) sans les Saisonniers (soit 569 saisonniers), - 1000 nouveaux adhérents par an (963 au 30/11/2023), - Turnover important des nouveaux adhérents, - FE réalisées (maj et création) en : <ul style="list-style-type: none"> o 2022 : 793 o 2021 : 846 o 2020 : 412 (COVID) o 2019 : 707 - Nbre d'adhérents couverts par une FE de moins de 4 ans à fin 2023 (période 2019-2023) : 2567, ce qui représente 33614 salariés (requête incluant les années 2019-2023), <ul style="list-style-type: none"> o 1768 Créations de FE, o 895 Mises à jour de FE, o 96 Créations suivies d'une mise à jour, - Nombre d'adhérents avec une FE créée mais non à jour = $9880 - 5424 - 2567 = 1889$, soit 23656 salariés déclarés, - Nombre d'adhérents non couverts par une FE : <ul style="list-style-type: none"> o 5424, soit 14896 salariés déclarés, <p><u>Argumentaire réglementaire :</u> création de la FE dans l'année d'adhésion, mise à jour FE tous les 4 ans, réalisation des FE pour tous les adhérents (9880),</p>



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques

Fiche action 1

Objectifs de l'action :

Proposer un ou plusieurs process afin :

- D'identifier les dangers pour :
 - o Tracer les expositions des salariés
 - o Fournir un document de référence (la FE) à l'entreprise pour son EvRP,
- De produire davantage de FE.

Assurer la cohérence entre process FE et autres process du PST Landes (traçabilité, autres AMT, ...)

Descriptif de l'action :

Concevoir un nouveau process de réalisation des FE et suivre son déploiement au sein du PSTL40.

Pour :

- Réaliser les FE des nouveaux adhérents dans l'année suivant l'adhésion (obligation réglementaire)
 - o Environ 1000 chaque année
- Maintenir à jour les FE valides (mettre à jour tous les 4 ans)
- Remettre à jour les FE qui ne sont plus valides :
 - o Réaliser les FE des anciens adhérents sans FE (5246 adh) :
 - Par secteur :
 - NAF47 Commerce de détail
 - NAF56 Restauration
 - NAF 43 Travaux de construction spécialisés
 - NAF46 Commerce de gros
 - NAF 86 Activités pour la Santé Humaine
 - Par année d'adhésion :
 - < 20 ans [1977-2003] : 562 adh
 - 20-15 ans [2004-2008] : 315 adh
 - 15-10 ans [2009-2013] : 544 adh
 - 10 ans-auj : 3985 adh
 - o Mettre à jour les anciennes FE :
 - De plus de 10 ans : 664 (depuis 2013),
 - De plus de 15 ans : 439 (depuis 2008)

Réaliser prioritairement des FE pour un ou des secteurs d'activité (codes NAF) :

- o Si une action de projet de service le nécessite,



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques

Fiche action 1

	<ul style="list-style-type: none">○ Si une action enclenchée par un partenaire extérieur le nécessite (ex : participation aux PRST),○ Si cela facilite le maintien à jour et la création des FE des adhérents (organisation par « campagne », facilitation du ciblage, de la priorisation et de la planification des AMT), <p>– Assurer une traçabilité permettant de suivre l'état des lieux des FE sur le département :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Le process de saisie des AMT dans le logiciel métier doit permettre des requêtes fiables (intitulé de l'AMT, saisie des temps de lecture et de validation),
Public ciblé :	<p>Tous les adhérents en commençant par :</p> <ul style="list-style-type: none">- La grande distribution car c'est un des secteurs où le nombre de FE non valides est important et qu'il fait le lien avec l'action « Grande Distribution » de ce même projet de service,- Les adhérents de plus de 20 ans sans FE,- Les entreprises avec des publics SIA (mineurs, RQTH, ...),- Idem Médico-social, lien avec les Fiches actions :<ul style="list-style-type: none">○ Organisation d'échanges collectifs santé/travail du secteur sanitaire médicosocial dans le cadre de la prévention du RPS,○ Accompagner les adhérents à intégrer les RPS dans le DU.
Acteurs :	
• Pilote(s) d'action :	S.Clerc (THS), M.Mars (Ergonome)
• Groupe de travail :	A.Dias (ATST), S.Saint-Sevin (THS), M.Farges (Ergonome), P.Labarsouque (Médecin du Travail), S.Ballet (IDEST), E.Lima (IDEST)
• Contributeurs :	Equipes pluridisciplinaires et partenaires extérieurs A.Bolsrame (Ass. De Direction / Resp. Communication), S.Frontin (Resp. Informatique)
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Pour la réalisation des FE, les logiciels envisagés au moment de la rédaction de la Fiche Action : UEgar, APPTIV, et autres



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques

Fiche action 1

	selon l'évolution de l'offre (MonDUERP du PST Nice par exemple)
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	<p>Modélisation d'un ou plusieurs process de réalisation des FE</p> <p>Réalisations de FE à l'aide d'un outil numérique et mise à disposition sur l'espace connecté de l'adhérent</p> <p>Paramétrages de l'outil UEgar : définition de GHE UEgar, des listes de risques associés à ces GHE, mise en forme des conseils de prévention proposés par le logiciel (shortlist à définir, zones de texte libre à rédiger, ...).</p>
Résultats/ impacts attendus De l'action :	<p>Appropriation par les équipes d'un process et d'outils plus adaptés aux nouvelles contraintes de réalisation des FE</p> <p>Augmentation du nombre de FE créées ou mises à jour et par conséquent du nombre d'adhérent couverts par une FE à jour.</p>
Indicateur(s) :	Disponibilité des process mis en place
<ul style="list-style-type: none">• De réalisation :	Nombre de FE créés par le PSTL chaque année Nombre de FE numériques disponibles sur l'espace connecté de l'adhérent Nombre de FE mise à jour-chaque année
<ul style="list-style-type: none">• De résultat :	<p>% d'adhérents avec une FE numérique mise à disposition Début de projet de service : 0%</p> <p>% d'adhérents avec une FE : $(1889 + 2567) / 9880$ Début de projet de service : 45,1% - avec saisonniers (ou 47,8% sans saisonniers)</p> <p>% d'adhérents avec une FE à jour Début de projet de service : $2567 / 9880 = 25,9\%$ -- avec saisonniers (ou 27,6% sans saisonniers).</p>
<ul style="list-style-type: none">• D'impact :	<p>Impact de la réalisation des FE sur la traçabilité des expositions dans nos dossiers</p> <p>Question à intégrer dans le questionnaire adhérent « Vous êtes-vous appuyé sur votre FE pour mettre à jour votre DU ou réaliser une action prévention/amélioration des conditions de travail » ?</p>
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	<p>Process doit être réalisé courant 2024</p> <p>Réalisation et mise à jour des FE entre 2025 et 2028.</p>

PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques

Fiche action 2

<p>Intitulé de l'action :</p>	<p>Déployer le module « Tronc Commun Employeurs » du dispositif APPTIV pour disposer d'une cartographie des risques</p>
<p>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</p>	<p>Manque de données relatives à la réalité des risques professionnels (tels que perçus par les employeurs) sur le département pour prioriser nos actions et conseils.</p> <p>Recherche de gain de temps pour la réalisation des Fiches d'Entreprises.</p>
<p>Objectifs de l'action :</p>	<p>Déployer le module APPTIV « Tronc Commun Employeurs » sur le territoire des Landes auprès des adhérents qui seront ciblés ultérieurement par le groupe de travail, selon les besoins et opportunités du PSTL (en lien avec les autres actions du Projet de Service par exemple).</p> <p>Afin d'alimenter les dossiers adhérents pour permettre le pré-remplissage automatisé des Fiche d'Entreprises « APPTIV » et « UEgar » (renseignements des Unités de travail par exemple).</p> <p>Afin d'avoir une meilleure connaissance des risques professionnels sur le territoire des Landes pour orienter les actions et communications du PSTL, etc.</p>
<p>Descriptif de l'action :</p>	<p>Proposer un process permettant aux employeurs ciblés de remplir le tronc commun APPTIV.</p> <p>Le process précisera les phases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information et contact des employeurs ciblés, - Logistique technique à assurer pour rendre disponible ce module d'APPTIV (ex : ouverture des espaces employeurs), - Remplissage effectif des questionnaires : <ul style="list-style-type: none"> o Ex : ateliers interentreprises, accompagnement Intra-entreprise, etc.
<p>Public ciblé :</p>	<p>Selon les phases de déploiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En premier lieu un échantillon « test » d'adhérents, <ul style="list-style-type: none"> o Taille de l'échantillon et typologie des entreprises à définir par le groupe de travail, <p>En second lieu, après validation de la phase de test, <u>une utilisation à plus grande échelle :</u></p>



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques

Fiche action 2

	<ul style="list-style-type: none">○ Typologie des entreprises (secteur ou branche) à définir par le groupe de travail.○ Par exemple pour des actions sectorielles issues du Projet de Service 3 (secteur médico-social et proposition d'AMT échanges collectifs, détection de risques prioritaires RPS et action « aide à l'intégration des RPS au DU », action Grande Distribution, ...) <p>Prioritairement les TPE-PME (d'après recommandation PST66)</p>
Acteurs :	
<ul style="list-style-type: none">• Pilote(s) d'action :• Groupe de travail :	Sandrine Clerc (THS), Michael Mars (Ergonome)
<ul style="list-style-type: none">• Contributeurs :	A.Dias (ATST), S.Saint-Sevin (THS), M.Farges (Ergonome), P.Labarsouque (Médecin du Travail), R.Diharce (IDEST), S.Labrouche (IDEST)
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Équipes pluridisciplinaires. A.Boisrame (Ass. De Direction / Resp. Communication), S.Frontin (Resp. Informatique) Logiciel APPTIV Logiciel UEgar
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	Modélisation d'un process pour le déploiement du « Tronc Commun APPTIV employeur » par les équipes (<i>utilisation possible des process du PST66</i>) Réalisations de Tronc Communs APPTIV Analyse et bilan des risques tels que perçus par les employeurs sur le secteur des Landes
Résultats/ Impacts attendus De l'action :	Appropriation par les équipes d'un process et d'un outil numérique. Meilleure adéquation entre les propositions d'actions du PSTL et les besoins des adhérents en termes de prévention. Anticipation sur des actions de prévention primaire (prise d'initiative par le PSTL de proposer des AMT en fonction des réponses données par les adhérents sur le TC APPTIV)



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques

Fiche action 2

Indicateur(s) :	
<ul style="list-style-type: none">• De réalisation :	Disponibilité des process mis en place Nombre d'adhérents concernés par la phase de test Nombre d'employeurs invités à déployer le TC APPTIV Nombre d'ateliers organisés et nombres de participants aux ateliers (dans le cadre d'ateliers interentreprises) Nombre d'AMT pour « accompagnement au remplissage » (dans le cadre d'accompagnements intra-entreprise)
<ul style="list-style-type: none">• De résultat :	Nombre de « Tronc Commun » remplis par les adhérents Nombre de FE créées ou mises à jour à partir du TC APPTIV Nombre d'AMT déclenchées suite à la réception des TC APPTIV (Création ou mise à jour de FE, Aménagements de postes, RPS, etc.)
<ul style="list-style-type: none">• D'impact :	Disponibilité, analyse et mise en forme des données concernant les risques professionnels tels que perçus par les employeurs sur le territoire des Landes. Utilisation d'APPTIV par d'autres groupe de travail interne pour évaluer les effets de l'action à N et N+X (faire remplir le TC APPTIV à plusieurs années d'intervalles pour constater la modification des niveaux de risques).
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	2024 : test sur échantillon 2025 : déploiement plus large



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration

Fiche action 1

Intitulé de l'action :	Accompagner les adhérents du BTP dans l'évaluation de leurs risques professionnels
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	Favoriser la gestion et l'évaluation des risques par l'accompagnement et la sensibilisation des adhérents Landais du secteur BTP
Objectifs de l'action :	Améliorer le niveau de connaissance des adhérents sur des thématiques particulières Augmenter le nombre d'adhérents disposant d'un Document Unique (DU) à jour
Descriptif de l'action :	Organiser des ateliers : aides à la création du DU et aides à la mise à jour du DUERP, etc. définis chaque année en collaboration avec les partenaires (CAPEB, FFB, SCOP BTP, CFA BTP Nouvelle-Aquitaine, OPPBTP, ...) Organiser des réunions de sensibilisations s'appuyant sur les sujets phares mis en avant par les autres institutions
Public ciblé :	Adhérents du BTP : - Employeurs (essentiellement) et salariés, - Travailleurs Non-Salariés (TNS)
Acteurs :	
• Pilote(s) d'action :	Michael MARS, Ergonome
• Groupe de travail :	S.Clerc (THS), V.Goubier-Castera (IHS)
• Contributeurs :	OPPBTP, CFA, CAPEB, FFB, SCOP BTP A.Boisrame pour la communication S.Frontin Informatique
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Logiciels OPPBTP, Escape Game Risque chimique, salles de réunion, trames de modèle d'invitations, Google Forms
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	Signature de la convention de Partenariat par les partenaires Invitations PDF : création, diffusion, Gestion des inscriptions, Ateliers d'aide à la création DU et à la Mise à jour DU Ateliers de sensibilisations/tables rondes Réalisation de FE et/ou visites de chantier pour les adhérents inscrits à des ateliers Création/Mise à jour DU



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration

Fiche action 1

Résultats/ impacts attendus De l'action :	Augmentation des connaissances des participants sur les thématiques permettant une autonomie ou sensibilisant à l'interpellation du PST Landes
Indicateur(s) : <ul style="list-style-type: none">• De réalisation :	Nombre d'ateliers/sensibilisation effectivement mis en place, Nombre d'ateliers/sensibilisation effectivement réalisés, Nombre de FE réalisées à la suite d'un atelier « Document Unique »
<ul style="list-style-type: none">• De résultat :	Analyse des appréciations d'après les questionnaires Google Form Nombre d'adhérents/personnes participants à l'atelier/sensibilisation
<ul style="list-style-type: none">• D'impact :	Interroger les entreprises (téléphone ou questionnaire à froid) quelques mois après leurs participations aux ateliers afin de prendre connaissances des actions mises en place
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	Un plan d'action est défini chaque année, approuvé par les partenaires. Livrable/ Date de livraison attendue



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration

Fiche action 2

Intitulé de l'action :	Accompagner les adhérents à intégrer les Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans le Document Unique (DU)
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	<ul style="list-style-type: none">• Répond à <u>l'obligation de l'employeur</u> de préserver la santé mentale et physique de ses salarié.e.s. (art4121.1)• Répond aux <u>problématiques de terrain</u> (faibles connaissances et intégration de la thématique RPS dans la partie DU) et des adhérents (demande d'être plus accompagné).• Constat que les TPE sont démunis face à l'intégration des RPS dans le DU.• Après analyse les secteurs sanitaires et médicosociales représenteraient le plus large volume des secteurs d'activité pour les entretiens individuels psychologues (20% des entretiens psychologues sur les années de l'ancien projet de service, pour le secteur médico-social).• Le secteur de la grande distribution (secteur très impacté par les troubles musculosquelettiques (<i>source ameli https://www.ameli.fr/landes/entreprise/sante-travail/votre-secteur/grande-distribution-alimentaire</i>) représente pour les entretiens psychologues 12% du nombre total d'entretiens sur les années de l'ancien projet de service).• Au cours des années 2020, 2021, 2022 concernant les interventions, pour tous les intervenants du service, en lien avec une action d'aide à l'évaluation du risque particulier dans l'entreprise lié au facteur organisationnel, relationnel et éthique, cela représente 22% des AMT totales pour le secteur médicosocial et 17% des AMT totales pour le secteur de la grande distribution.
Objectifs de l'action :	Accompagner les adhérents à intégrer les RPS dans le DU. Agir en prévention primaire sur les RPS (conseil pratique sur l'intégration des RPS dans le DU et plan d'action de prévention).
Descriptif de l'action :	En quatre niveaux : <ul style="list-style-type: none">• Niveau 1 : Repérage d'une problématique RPS à l'occasion d'une intervention aide au DU ou la rédaction d'une Fiche Entreprise. Remise d'un questionnaire (INRS RPS/DU :

PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration

Fiche action 2

	<p>sanitaire / grande distribution – Médicosocial : questionnaire INRS médicosocial – Outil faire le point : TPE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau 2 : Si problématique RPS repérée (lors d'une intervention aide au DU ou la rédaction d'une Fiche Entreprise) développer l'accompagnement pour les adhérents. <p><u>Pour les adhérents repérés et qui ont retournés le questionnaire</u></p> <p>Appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au repérage des RPS - A leur l'évaluation - A leur formalisation dans le DU à travers un plan d'action - A la réflexion des actions correctives afin de favoriser leur prévention. <p><u>Pour employeurs volontaires, déploiement du questionnaire APPTIV sur le thème spécifique RPS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau 3 : Développer l'accompagnement au DU pour les adhérents repérés par le SST au cours du suivi individuel des salariés (avec des problématiques individuelles RPS) par courrier d'alerte / échanges employeurs RPS, avec proposition d'accompagnement des RPS dans le DU. <p>Appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au repérage des RPS - A leur l'évaluation - A leur formalisation dans le DU à travers un plan d'action - A la réflexion des actions correctives afin de favoriser leur prévention. - Pour employeurs volontaires, déploiement du questionnaire APPTIV, sur le thème spécifique RPS. • Niveau 4 : Sensibilisation de tous les adhérents ciblés au sujet de ce thème (sensibilisation à créer : intégration RPS/DU).
<p>Public ciblé :</p>	<p>Employeur.euse des structures en médicosocial / sanitaire / grande distribution / TPE.</p>
<p>Acteurs :</p>	<p>Evan LEFER, Psychologue</p>
<p>Pilote(s) d'action :</p>	
<p>Groupe de travail :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Patrick LABARSOUQUE, Médecin coordinateur • Anne PLANTIF, Directrice • Jean-François RATE, Psychologue • Clémence CAMBERLEIN, Qualificienne • Laetitia DELAS, Technicienne Hygiène Sécurité
<p>Contributeurs :</p>	<p>Niveau 1 : ATST / THS / IHS Niveau 2 : Collectif des 4 psychologues Niveau 3 : Cellule micro de l'adhérent Niveau 4 : Collectif psychologues +/- groupe de travail RPS DU</p>

PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration

Fiche action 2

Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Supports INRS / ANACT Outil faire le point Présence
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'un guide et conseils pour IPRP du PSTL. Sensibilisation en interne 2. Organisation de rencontres / sensibilisation avec ppt (visio ou présentiel ?) / Création d'un questionnaire / Déploiement du questionnaire APPTIV 3. Appui aux adhérents décrits dans le descriptif de l'action.
Résultats/ impacts attendus de l'action	Donner plus d'autonomie dans la prévention de ces types de risques. Avoir plus d'intégration des RPS dans le DU des adhérents
Indicateur(s) : <ul style="list-style-type: none"> • De réalisation : 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 1 : Nombre de repérage de problématiques RPS à l'occasion d'un DU ou FE • Niveau 2 : Nombre d'accompagnements réalisés • Niveau 3 : Nombre de courriers d'alertes et échanges employeurs avec proposition d'accompagnement des RPS dans le DU. • Niveau 4 : Nombre de sensibilisations réalisées / Nombre d'adhérents sensibilisés/ Nb d'adhérents touchés sur le nb d'adhérents des secteurs ciblés (en ratio)
<ul style="list-style-type: none"> • De résultat : 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 1 : Le nombre de questionnaires remplis et le nombre de questionnaires retournés • Niveau 2 : Nombre d'accompagnements psy. • Niveau 3 : Nombre d'accompagnements proposés/réalisés après courrier d'alerte. • Niveau 4 : Nombre de participants / Nombre d'adhérents qui ont sollicités l'accompagnement / Le nombre de DU intégrant les RPS à la suite d'une sensibilisation ou un accompagnement (à voir comment le mesurer ; nécessite peut-être de rappeler l'adhérent). Le service va solliciter les adhérents pour recevoir leur DU.
<ul style="list-style-type: none"> • D'impact : 	Questionnaire à envoyer pour les adhérents afin de connaître leur connaissance des RPS.



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration

Fiche action 2

Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))

5 ans.

Niveau 1 : 2024

Niveau 2 : 2025

Niveau 3 : 2024

Niveau 4 : 2025

Questionnaire et sensibilisation internes IPRP à créer en 2024.

Rédaction du courrier d'alerte RPS : 2024

Sensibilisations intégration RPS/DU : 2025

Déploiement du questionnaire APPTIV thème RPS : 2026

Questionnaires d'impact 2028



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 1

Intitulé de l'action :	Organiser des sensibilisations à la démarche ergonomique dans le cadre de projet de conception	
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	L'expérience de terrain et la bibliographie démontrent qu'une méthode de conception ne tenant pas suffisamment compte de l'ergonomie aboutit à des problématiques de santé, sécurité et de fonctionnement. C'est un constat partagé sur le territoire Landais.	
Objectifs de l'action :	Sensibiliser les acteurs des entreprises à une démarche projet prenant en compte l'ergonomie. Cela, pour qu'ils prennent conscience de l'intérêt à intégrer l'ergonomie le plus en amont possible, pour partager un même référentiel et promouvoir l'accompagnement par le PST Landes.	
Descriptif de l'action :	Organiser des sessions de sensibilisations interentreprise	Utiliser la sensibilisation en début d'AMT pour toute action de conseils.
Public ciblé :	Toute entreprise adhérente au PST Landes (préférentiellement TPE-PME).	Toute entreprise sollicitant un accompagnement dans le cadre d'une démarche projet.
Acteurs :	Floriane Montaigne, Ergonome	
• Pilote(s) d'action :	Paul Chotin et Maxime Farges, Ergonomes	
• Groupe de travail :	Tout IPRP réalisant une AMT et identifiant un projet au sein de l'entreprise (notamment à travers la FE).	
• Contributeurs :	Tout médecin ou infirmier identifiant un projet à travers une visite ou un entretien. Les formateurs internes pourront être sollicités ponctuellement dans la finalisation du module. Delphine Gourgues, AST Sensibilisation	
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Suite bureautique, salles de réunion et matériel de projection.	
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	Création du support de sensibilisation Création de la feuille d'évaluation de la sensibilisation Création du courrier d'invitation aux formations interentreprises Réalisation des sessions de sensibilisation Possibilité de créer un livrable type fiche de synthèse	



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 1

Résultats/ impacts attendus De l'action :	Augmentation des connaissances des participants sur l'intégration de l'ergonomie dans la démarche de conception pour les rendre plus autonomes, limiter les erreurs classiques, les sensibiliser à l'interpellation du PST Landes.	
Indicateur(s) : • De réalisation :	Réalisation du support de sensibilisation	
• De résultat :	Nombre de sensibilisations par an Nombre d'adhérents participants aux sensibilisations Analyses des évaluations de fin de sensibilisation	Nombre de fois ou la sensibilisation a été utilisée en amont d'un projet
• D'impact :	Questionnaire à "froid" adressé aux participants des sensibilisations afin d'en évaluer l'impact sur la mise en œuvre de leurs démarches de conception/projets	
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	Septembre 2023 : Constitution du Groupe de travail 1 ^{er} semestre 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Création du support de la sensibilisation • Organisation d'une première session test interentreprise 	



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 2

Intitulé de l'action :	Organiser des échanges collectifs santé/travail en vue d'agir sur les Risques Psychosociaux des adhérents et des salariés des secteurs sanitaire et médico-social.
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	<p>Nombre important d'entretiens individuels pour les professionnels de ce secteur d'activité et en augmentation depuis 2020.</p> <p>(Au total ce secteur d'activité représente 1/5 des entretiens psychologues depuis l'année 2019. Aussi, on peut noter une augmentation de plus de 100% entre 2019 (environ 60 entretiens) et 2020 (environ 120 entretiens et plus).</p> <p>Aggravation des états de santé en lien avec des difficultés professionnelles, baisse de l'attractivité des professionnels de ce secteur, et d'une recrudescence des arrêts de travail (DARES (2021) : chiffres clés sur les conditions de travail et la santé au travail)</p>
Objectifs de l'action :	<p>Agir en prévention primaire/secondaire.</p> <p>Ouvrir un espace de paroles afin de faire émerger les difficultés organisationnelles et relationnelles au travail. Réussir à définir les ressources et les risques des salarié.e.s concernant les 6 facteurs de risques psychosociaux du rapport Gollac et leurs conséquences (stress et violences internes/externes). Faire exprimer les salariés sur leurs ressentis au travail sur tous les facteurs GOLLAC.</p>
Descriptif de l'action :	<ol style="list-style-type: none">1. Répertoire le nombre d'adhérents sur tout le territoire concernant les adhérents du secteur médico-social, et par secteur géographique.2. Répertoire les entreprises qui ont déjà fait l'objet d'actions/interventions/entretiens3. Cibler des adhérents où il n'y a pas eu d'entretiens psychologues ou d'AMT en lien avec les RPS.4. Echange avec MDT pour cibler 1 fois par année 1 adhérent concerné.5. Envoi d'un courrier explicatif de la situation (rédaction à réaliser initialement).6. Appel dans les 15 jours du ou de la psychologue pour mettre en place cette intervention.

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 2

	<p>Méthodologie :</p> <p>A adapter en fonction du contexte de l'entreprise mais en respectant le volontariat</p> <p>Animation de l'échange collectif</p> <p>Le.La psychologue serait animateur -trice de l'échange collectif. Envisageable d'une coanimation avec infirmier</p> <p>Travail par photo-expression. Grille d'entretien collectif : rapport GOLLAC.</p> <p>Validation avec le collectif des points à aborder pour la restitution auprès de la direction.</p> <p>Proposer un questionnaire de satisfaction</p> <p>Restitution :</p> <p>Retour à réaliser à l'adhérent.</p> <p>Suivi :</p> <p>Le.La psychologue recontacte les adhérents concernant les préconisations envisagées par le collectif et connaître leurs avancées (à 6 mois et 12 mois).</p>
<p>Public ciblé :</p>	<p>Collectif professionnel dans le secteur sanitaire médicosocial. En intra-entreprise.</p>
<p>Acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilote(s) d'action : • Groupe de travail : 	<p>Evan LEFER, Psychologue</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Contributeurs : 	<ul style="list-style-type: none"> • Delphine DENCAUSSE et Corinne BOURDERON, Psychologues • Marjorie BOUTON, IDEST <p>Animation par psychologue +/- co-animation IDEST Groupe de travail gestion des sensibilisations</p>
<p>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</p>	<p>INRS / ANACT</p>

PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 2

<p>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</p>	<p>Interventions au sein des entreprises à travers de l'animation de groupe.</p> <p>Rédaction d'un support Support d'animation identique.</p> <p>Restitution écrite avec validation du collectif salarié à la fin de l'animation.</p>
<p>Résultats/ impacts attendus De l'action :</p>	<p>Revitaliser le collectif de travail Favoriser les stratégies adaptatives Initier ou maintenir le dialogue autour du travail. Permettre une autonomie dans la régulation des situations de travail par l'encadrement et par les collectifs de travail consolidés.</p>
<p>Indicateur(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De réalisation : 	<p>Nombre d'échanges collectifs</p>
<ul style="list-style-type: none"> • De résultat : 	<p>Evaluation des questionnaires de satisfaction interrogeant : Cadre respecté / utilité de l'espace de parole / ressenti vis-à-vis d'une liberté d'expression sur le vécu au travail. Suites attendues de l'intervention. Préconisations envisagées par le collectif et leurs réalisations.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • D'impact : 	<p>Baisse du nombre d'entretien individuel concernant le secteur du sanitaire médico-social. Baisse du nombre d'intervention pour les adhérents concernés sur les 5 années.</p>
<p>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</p>	<p>Répertorier les adhérents concernés : 2024 Rédaction des courriers avant l'intervention : 2024 Rédaction des questionnaires après l'intervention : 2024 Réalisation du support envisagé : 2024 Réalisation d'une trame de la restitution auprès du collectif 2024 Echange avec tous les médecins du travail pour mettre en place le calendrier d'interventions : 2024 Mise en place des interventions : 2025 --> 2028</p>

PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 3

Intitulé de l'action :	Accompagner les adhérents exposés au risque Radon
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	<p>Prévenir les risques liés à la présence potentielle de Radon dans les bâtiments des entreprises du département Informer les entreprises sur ce risque émergent Mettre en place une démarche d'évaluation du risque radon dans les entreprises en vérifiant si la concentration en radon peut atteindre ou dépasser le niveau de référence fixé à 300 Bq/m3.</p> <p><i>zone 2 - Bahus-Soubiran, Biscarrosse, Cagnotte, Dax, Donzacq, Eugénie-les-Bains, Gastes, Orist, Parentis-en-Born, Pécorade, Préchacq-les-Bains, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Lon-les-Mines, Saint-Pandelon, Saint-Paul-lès-Dax, Saubusse, Saugnac-et-Cambran, Sorbets, Sore, Terclis-les-Bains, Ychoux ;</i> <i>zone 3- Laluque.</i></p>
Objectifs de l'action :	<p>Intégrer le risque Radon dans les fiches d'entreprise du service</p> <p>Réaliser des campagnes de mesures dans les entreprises volontaires Financement PSTL</p>
Descriptif de l'action :	<p>Recherche de volontaires sur la période avril-octobre Campagnes de mesures sur la période novembre-mars</p>
Public ciblé :	<p>Ensemble des adhérents Adhérents situés en zone radon 2 et 3 en priorité</p>
Acteurs :	<p>Benjamin Lamarque, Ingénieur chimiste</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Pilote(s) d'action : • Groupe de travail : 	<p>Membres groupe de travail (si pertinent) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alain Auger, IDEST, Référent radioprotection • Aurélie Lesclaux, ATST
<ul style="list-style-type: none"> • Contributeurs : 	<p>PRST4</p>
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	<p>Logiciel métier / Intégration dans le process FE</p> <p>Détecteurs solides de traces nucléaires (DSTN)</p> <p>Outil de mailing adhérents</p>
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	<p>Résultats des campagnes de mesures mis à disposition de l'ensemble des adhérents pour leur étude bibliographique ?</p>



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 3

Résultats/ Impacts attendus De l'action :	Mise en place de mesures de prévention en cas d'évaluation de dose dépassant les 300 Bq/m ³ Mise en place de mesures de prévention en cas d'évaluation de dose dépassant les 6 mS/an.
Indicateur(s) : <ul style="list-style-type: none">• De réalisation :	Nb de fe intégrant le radon Nb d'entreprises contactées Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
<ul style="list-style-type: none">• De résultat :	Nb de mesures réalisées « Répartition » des mesures
<ul style="list-style-type: none">• D'impact :	Nb d'actions de prévention apportées à la suite de mesures dépassant les limites (Ventilation ou étanchéité ?)
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	Déploiement dès 2024 sur la commune de Laluche Déploiement sur l'ensemble du territoire jusqu'à 2028



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 4

Intitulé de l'action :	Organiser des sensibilisations aux risques chimiques via le jeu Escape Game
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	<p>Plus d'un salarié sur dix est exposé à au moins un produit cancérigène et suivant ces expositions ne font pas l'objet de mesures de prévention adaptées Les salariés des petits établissements (moins de 10 salariés) sont plus fréquemment exposés à au moins un produit chimique cancérigène (13 %, contre 9 % dans les établissements de 200 à 499 salariés). Les politiques formalisées de prévention y sont moins développées que dans les grands établissements.</p> <p>(DARES Juin 2023 étude ministère du travail)</p> <p>Au PST LANDES, 959 adhérents ont déclaré un ou plusieurs salariés exposés à un produit CMR (6060 salariés en base soumis à un risque CMR, amiante ou plomb) et 7800 salariés exposés à un agent chimique</p> <p>Sensibiliser les salariés au risque chimique et à la prévention</p>
Objectifs de l'action :	Sensibiliser aux risques chimiques les salariés des entreprises TPE/PME
Descriptif de l'action :	<p>Organisation des sessions de sensibilisation dans les centres et centres annexes du PST Landes</p> <p>Les cibles principales sont les TPE/PME.</p> <p>Les personnels des grandes entreprises (> 50 salariés) seront accueillis dans les centres du PSTL en sessions interentreprises.</p> <p>Les installations dans les grandes entreprises ne sont pas prévues.</p>
Public ciblé :	TPE/ PME, tous secteurs
Acteurs :	Benjamin Lamarque, Chimiste
<ul style="list-style-type: none">• Pilote(s) d'action :• Groupe de travail :	<p>Animateurs Aurélie Lesclaux, ATST Emma Tonon, IHS Sandrine Clerc, THS Valérie Goublier-Castéra, IHS</p> <p>Supports Audrey Boisramé, Chargée de communication Delphine Gourgues, Chargée de sensibilisation Romain Montaigne, Transport et logistique</p>
<ul style="list-style-type: none">• Contributeurs :	Branches professionnelles et syndicats, CFA ; groupe de travail régional Escape Game

PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 4

Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Escape Game Site de billetterie evenbrite.fr
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	Prévision 4 installations (1 semaine max) par semestre. Prévision d'une installation annuelle par centre (principal ou annexe)
Résultats/ Impacts attendus De l'action :	Amélioration des connaissances des salariés sur le risque chimique
Indicateur(s) :	
• De réalisation :	Nombre de sessions réalisées par an Nombre de participants aux sessions Nombre d'entreprises adhérentes ayant participé
• De résultat :	Taux de satisfaction des participants Questionnaires de connaissances avant / après
• D'Impact :	Mise en place de questionnaires quelques mois après les sessions
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance)	Fin de Projet de service Prévision d'une installation annuelle par centre



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 5

Intitulé de l'action :	Accompagner les adhérents exposés aux risques chimiques en leur apportant une analyse de leurs Fiches de Données de Sécurité (FDS) et traçabilité des expositions chimiques via l'outil Toxilist
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	Plus d'un salarié sur dix est exposé à au moins un produit cancérigène et suivant ces expositions ne font pas l'objet de mesures de prévention adaptées. Les salariés des petits établissements (moins de 10 salariés) sont plus fréquemment exposés à au moins un produit chimique cancérigène (13 %, contre 9 % dans les établissements de 200 à 499 salariés). Les politiques formalisées de prévention y sont moins développées que dans les grands établissements (DARES Juin 2023 étude ministère du travail). Au PST LANDES, 959 adhérents ont déclaré un ou plusieurs salariés exposés à un produit CMR (6060 salariés en base soumis à un risque CMR, amiante ou plomb) et 7800 salariés exposés à un agent chimique.
Objectifs de l'action :	Améliorer la connaissance sur le risque chimique des employeurs afin de permettre la mise en place de mesures de substitution et de prévention adaptées. Améliorer le suivi fin d'exposition et fin de carrière des salariés.
Descriptif de l'action :	Modes de récupération des FDS : <ul style="list-style-type: none">• Suite à la réalisation des fiches d'entreprise• Suite à une demande du médecin du travail• Suite à la demande de l'entreprise <p>Analyse avec l'outil TOXILIST et rédaction d'un compte-rendu avec information sur le risque chimique et propositions de mesures de prévention</p> <p>Saisie des données analysées dans le logiciel métier pour la traçabilité des expositions à partir des thesaurus expo chimie.</p> <p>Alimentation du Guide médical de fin d'exposition et de fin de carrière sur les CMR</p>
Public ciblé :	Adhérents avec risques chimiques
Acteurs :	Benjamin Lamarque, Ingénieur chimiste
• Pilote(s) d'action :	Aurélie Lesclaux, ATST
• Groupe de travail :	Emma Tonon, IHS Sandrine Clerc, THS

PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 5

	Valérie Goubier-Castéra, IHS Dr Marie-Hélène Hemmer, Médecin
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Logiciel Toxlist
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	Création de rapports d'analyse de FDS Création de fiches produits Création de fiches de postes Intégration dans les dossiers du logiciel métier Process de lien traçabilité vers le DMST
Résultats/ impacts attendus De l'action :	
Indicateur(s) :	<ul style="list-style-type: none"> Nb de FDS validées Nb de FDS associées à un adhérent Nb d'adhérents PSTL avec au moins une FDS associée Nb de rapports TOXILIST Nb de DMST avec traçabilité expo chimiques
• De réalisation :	
• De résultat :	Nb de DMST avec CMR tracés/ Nb adhérents avec CMR identifiés
• D'impact :	Cartographie des expositions aux risques chimiques dans le département, via les outils d'analyse des logiciels utilisés
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	Création process traçabilité CMR dans DMST à partir analyse toxlist Fin de Projet de service



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Version 1

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 6

Intitulé de l'action :	Améliorer la prévention des Troubles Musculosquelettiques (TMS) dans le secteur de la Grande Distribution en partenariat avec la CARSAT
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	<p>Les statistiques de la CARSAT et du PSTL montrent que la Grande Distribution est un secteur sinistré en termes de prévention. Les Actions en Milieu de Travail se multiplient et les conseils sont répétés sans améliorations significatives.</p> <p><u>Données :</u> Nombre de visites « Annexes 4 » (codes NAF 47.11A à F) : 2021 : 370 2022 : 323 2023 : 302 (au 30/11/23)</p> <p>Nombre d'inaptitudes (codes NAF 47.11A à F) : 2021 : 101 2022 : 74 2023 : 103 (au 30/11/23)</p> <p>Les CARSAT et CPAM procèdent à des visites d'entreprises, en fonction des taux AT/MP/absentéisme, etc. qui peuvent générer des demandes d'AMT.</p> <p>Les adhérents peuvent rencontrer des problèmes d'employabilité.</p>
Objectifs de l'action :	Améliorer le niveau de prévention de ces adhérents en aboutissant à des transformations réelles des situations de travail (que ce soit en phase de conception ou lors d'aménagements correctifs).
Descriptif de l'action :	<p>Capitaliser les expériences (AMT dont FE, aménagements de poste, études de postes et suivi individuels, ...) sur ce secteur de la Grande Distribution afin d'obtenir des améliorations concrètes des situations de travail</p> <p>Monter des actions spécifiques PST Landes et des actions en partenariat (CARSAT)</p>
Public ciblé :	<p>Les commerces alimentaires (codes NAF 4711 A à F) soit 192 adhérents pour 4648 salariés déclarés.</p> <p>Prioritairement les enseignes de 400m² et plus ciblées par la R478 = 115 adhérents, en octobre 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none">- 12 LIDL- 16 Leclerc (9 hyper, 7 express)- 22 Intermarché (1 express)

PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 6

	<ul style="list-style-type: none"> - 32 Carrefour (3 hyper, 8 market, 4 city, 7 contact, 10 express) - 5 Netto, - 8 Aldi, - 11 Système U (7 super, 2 express, 1 marche, 1 utile), - 6 SPAR, - 2 Casino, - 1 Champion. <p>Priorisation des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par enseigne : en fonction de l'avancée des actions CARSAT auprès de chaque enseigne, - Par taille d'entreprise éventuellement, selon les besoins, <ul style="list-style-type: none"> o En 2023, 12 (dont 9 Leclerc) des 192 adhérents emploient la moitié des salariés de ce secteur (soit 2310 salariés déclarés).
Acteurs :	
• Pilote(s) d'action :	Michael Mars (Ergonome)
• Groupe de travail :	C.Nieto (ATST), E.Tonon (IPRP HSE), F.Foissot (Ergonome), C.Dubois (IDEST), C.Carrère (IDEST)
• Contributeurs :	Equipes pluridisciplinaires, CARSAT (L.Brauner, invitation aux groupes de travail), autres institutions (ANACT ?) et autres PST (PST 47 ?) en fonction des opportunités et besoins, ...
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	A.Boisrame (Ass. De Direction / Chargée de Communication), S.Frontin (Resp. Informatique) Suite bureautique, outils d'intervention classiques (Appareils photos, outils de métrologie, ...), UEGar, APPTIV Ressources bibliographiques existantes: Fiches Magali, Recommandations CARSAT/AMELI, Documents CARSAT Alsace-Moselle et Languedoc-Roussillon, Pays-de-la-Loire, ...
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	ETABLIR DES LIENS : <ul style="list-style-type: none"> - Développer et acter le partenariat avec la CARSAT : <ul style="list-style-type: none"> o Eventuellement, développement d'un canevas TMS pro standardisé/allégé pour l'utiliser plus facilement avec les adhérents ciblés, <ul style="list-style-type: none"> ▪ 170 des 192 adhérents ont moins de 50 salariés o Eventuellement, aide au financement de matériel de prêt,

PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 6

- Voir pour que la CARSAT fasse la promotion de nos actions (sensibilisations par exemple) dans leurs courriers,
- Inclure les recommandations de la R478 et les remarques émises par la CARSAT dans les courriers d'injonction (à récupérer) dans nos conclusions de Fiches d'entreprises, d'études, etc.
- Participer à des réunions avec les Enseignes, leurs représentants régionaux/nationaux, les bases logistiques (3 bases logistiques identifiées sur les Landes – Carrefour, Leclerc, Intermarché), ...
 - Préparer un bilan pour chaque enseigne (voir avec Médecins concernés),
 - Participer aux CSE,
- Organiser une réunion avec les représentants des établissements/enseignes pour présenter le travail de la cellule MEE.

CAPITALISER :

- Mettre en place un cahier des charges, un recueil de bonnes pratiques, à destination de la GD et réfléchir aux modalités de diffusion
 - Par exemple basé sur les bonnes pratiques identifiées dans les Landes,
 - Travailler en collaboration avec Presance pour le portage de ce guide ?

AGIR ET ACCOMPAGNER :

- Créer et/ou mettre à jour les FE des adhérents, enseigne par enseigne puis faire un bilan pour chaque enseigne (à leur communiquer ensuite),
 - Nombre d'adhérents sans FE : 192 adh – 35 FE valides (=22,3%) = 157 FE à mettre à jour
- Etude de la possibilité d'acquérir du matériel de prêt et/ou exposer du matériel dans certains centres du PSTL et/ou d'aider à la mise en place d'un « magasin témoin »,
 - Identifier des adhérents volontaires (« référents/vitrines ») dans le Nord et le Sud du département pour mettre en place des aménagements puis communiquer dessus, accueillir leurs confrères, etc.

**Axe 2 : Prévention des risques
professionnels****Objectif 3 : Réaliser des actions
ciblées ciblant la prévention des risques****Fiche action 6**

- Développer des actions spécifiques pour les adhérents employant des contrats courts (CDD et saisonniers) (car jugés très éloignés de la prévention d'après la CARSAT)
 - o 147 des 192 adhérents ont fait appel à des contrats courts entre 2021 et 2023 (167 demandes de visites CDD et 39 visites saisonniers),
 - 38 ont obtenus plus de 5 visites Médecin/IDEST entre 2021 et 2023 pour ce type de contrat,
 - o Exemple : développer un kit de prévention pour les plus gros adhérents (livret d'accueil, etc.) ?
 - o Des sensibilisations spécifiques pour les plus petits ?
 - o Réaliser une plaquette d'information spécifiquement destinée aux salariés « contrats courts » de la Grande Distribution vus par les Médecins/IDEST,
- Déclencher des AMT « analyse ergonomique » sur certaines situations ou certains matériels qui resteraient problématiques malgré les recommandations existantes,
 - o Le cas échéant pousser le travail avec les fournisseurs, la CARSAT, les responsables sécurité et achat des enseignes, etc.

COMMUNIQUER :

- Inciter les adhérents à déclarer correctement les saisonniers et les CDD,
- Produire des courtes vidéos (formats « réels ») de témoignages d'adhérents (sur du matériel, l'application de recommandations, etc.) à relayer sur notre site Internet,
- Organisation d'un forum/table ronde/réunion « Grande Distribution Landes » (avec adhérents/fournisseurs/institutions CARSAT et CCI – faire le lien entre prévention, performance, attractivité, ..), ou intégrer un forum existant (ex : la base de Castets Intermarché en organise pour ses adhérents),
- Envisager des sensibilisations destinées à promouvoir l'usage du matériel adapté (table à

PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 6

	<p>hauteur variable, changement d'organisation du dépotage, etc.),</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication du bilan du P53 aux branches professionnelles (lesquelles ?).
<p>Résultats/ impacts attendus De l'action :</p>	<p>Montée en compétence et autonomie des enseignants sur les questions de prévention,</p> <p>Application de la R478 par un plus grand nombre d'adhérents,</p> <p>Davantage de mise en œuvre des préconisations FE et autres AMT,</p>
<p>Indicateur(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De réalisation : 	<p>Nombre de FE créées ou mises à jour Nombre de réunions avec les enseignants et la CARSAT, Nombre de CSE auxquels les équipes ont participé, Nombre de prêt de matériel réalisé (si action déployée) Nombre de participants au forum/table ronde/temps d'échange (si action déployée) Nombre de participation du PST Landes aux réunions déclenchées par la CPAM</p>
<ul style="list-style-type: none"> • De résultat : 	<p>Nombre d'aménagements réalisés par les entreprises suivies % d'adhérents avec une FE à jour</p>
<ul style="list-style-type: none"> • D'impact : 	<p>Nombre « d'annexes 4 / inaptitude » prononcées</p> <p><u>D'après les données CARSAT/CPAM :</u> Evolution des chiffres de sinistralité de la CARSAT/CPAM (=baisse du nombre de jours d'arrêts maladie dans les établissements ciblées par la CPAM)</p> <p>Dans le questionnaire de satisfaction du PSTL, insérer une question « vous sentez vous autonome sur la question de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail » (ou autre question relative à la mise en œuvre de la R478 ?)</p>
<p>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</p>	<p>Livrable/ Date de livraison prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux réunions avec les enseignants et la CARSAT, - Création et Mise à jour des FE, - Etude pour la mise en place de matériel de prêt,



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 6

- Organisation réunion interne « Retex/bonnes pratiques »
- Organisation de la prévention pour les saisonniers,
- Réalisation d'un cahier des charges/bonnes pratiques,
- Etc.



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 7

Intitulé de l'action :	Développer la prévention des addictions en menant des actions de sensibilisation auprès des adhérents et des salariés
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	<ul style="list-style-type: none"> • Prévenir les risques liés aux consommations de Substances Psychoactives (SPA) au travail mais aussi prévenir les usages de SPA en lien avec le travail. • Demandes régulières d'adhérent de conseils en lien avec usage identifié et risque au travail ou désir d'aider les salariés • Montée en compétences des professionnels du PSTL sur le sujet des usages et addictions • Constat des difficultés des employeurs pour aborder ce sujet et identifier le PSTL comme un interlocuteur légitime.
Objectifs de l'action :	Mieux informer employeurs et salariés sur ces risques et sur les leviers de prévention propres à chacun.
Descriptif de l'action :	Sensibiliser employeurs et salariés sur le risque addiction (usage SPA) avec la réalisation des modules de sensibilisation (approche branche/secteur activités envisagée (secteur BTP)
A Public ciblé :	Salariés (dont les saisonniers) Adhérents
Acteurs :	Dr Patrick Labarsouque, Médecin coordinateur
<ul style="list-style-type: none"> • Pilote(s) d'action : • Groupe de travail : 	P Labarsouque E.Muradore, L. Ballet-Brunas, M.Bouton AST D. Gourgues AST chargée de sensibilisation
<ul style="list-style-type: none"> • Contributeurs : 	Spécialistes en addictologie /actions de santé publique nationales / Chargée de communication/ Médecins/ Patient expert ? Centre antipolson ? Médecin de l'association d'addictologie (la « Source ») ?
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	<ul style="list-style-type: none"> • Module de sensibilisation salariés • Module de sensibilisation employeurs • Diaporamas/ Supports à remettre aux participants • Module IREPS (faire un retour d'expériences des personnes en interne ayant participé à la formation) • Revue de la littérature sur le sujet • Etat des lieux de la saisie de l'encart « Addictions » (troubles de l'usage) sur logiciel métier
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du Module de sensibilisation pour les salariés • Création d'un module de sensibilisation pour les employeurs • Formalisation d'une communication sur les réseaux sociaux (format(s) à définir : vidéo/écrit...)



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 7

Résultats/ impacts attendus	<ul style="list-style-type: none">Accroissement des sollicitations du PSTL sur ce sujetAccroissement des signalements de problématique Individuelle
De l'action :	
Indicateur(s) :	<ul style="list-style-type: none">Nb de modules proposés et/ou inscriptions sur le site (adhérents et salariés)
<ul style="list-style-type: none">De réalisation :	
<ul style="list-style-type: none">De résultat :	<ul style="list-style-type: none">Nb d'adhérents ayant suivi les modulesNb de salariés ayant suivi les modulesIndicateur de satisfaction avant /après modules.
<ul style="list-style-type: none">D'impact :	<ul style="list-style-type: none">Questionnaire sur <i>Intégration ou non du risque addiction dans le DUER après sensibilisation</i>Questionnaire <i>création ou non d'une note de service ou règlement intérieur pour cadrer SPA au travail ?</i>Questionnaire sur projet de changement des consommations après participation à la sensibilisation (salariés)
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	Finalisation module employeurs validation CMT 2024 MAJ module salariés 2024 2024 : Sensibilisation interne des professionnels aux addictions 2025 : déploiement des sensibilisations calendrier de modules pour adhérents (3 ou 4 dates)



PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 8

Intitulé de l'action :	Organiser des sensibilisations à destination des salariés et des encadrants des entreprises ADMR des services à la personne
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	Constat de TMS et de RPS lors du suivi individuel des salariés et sinistralité du secteur. Constat de disparité d'organisation d'une unité (ADMR locale) à l'autre.
Objectifs de l'action :	Améliorer la prévention des TMS ainsi que des RPS des salariés des ADMR. Aider les salariés à devenir acteurs de leur prévention.
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- Mise à jour d'un module de sensibilisation destinés aux salariés (AAD) des ADMR prenant en compte les contraintes biomécaniques mais aussi psychosociales en analysant les situations de travail pour apporter des solutions.<ul style="list-style-type: none">o Apports sur l'importance d'une démarche de prévention et l'analyse des situations à risques. Cela pour renforcer les remontées vers l'encadrement (PSTL).o Approche physiologique et manifestations physiques des contraintes biomécaniques (Kinélandes) et moyens de préventiono Approche psycho-sociale et moyens de prévention (PSTL)- Création d'un module de sensibilisation destiné aux encadrants<ul style="list-style-type: none">o Mieux appréhender les enjeux des salariés en mission <p>Mieux les accompagner pour renforcer l'organisation de la prévention des risques notamment sur la prise en compte des remontées du terrain</p>
Public ciblé :	Salariés ADMR, encadrants ADMR (salariés ou bénévoles)
Acteurs :	
• Pilote(s) d'action :	Pilote : Dr Marie Paule FROUSTEY, Médecin du travail Copilote : Paul CHOTIN, Ergonome
• Groupe de travail :	MP Froustey, P Chotin, Kinélandes prévention
• Contributeurs :	Direction et encadrement de la fédération ADMR
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Outils PPT Fiche de signalement "situation problème" Matériel médical (Ubeda)

	PROJET DE SERVICE 2023-2028 Axe 2 : Prévention des risques professionnels		Version 1
	Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques		Date : 31/01/2024
		Fiche action 8	

Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	2024 MAJ et sessions salariés 2024 modules encadrants et sessions de sensibilisation
Résultats/ Impacts attendus De l'action :	Montée en compétences des salariés acteurs de prévention Amélioration de la collaboration encadrants-salariés AAD
Indicateur(s) :	<ul style="list-style-type: none"> • Nb de modules réalisés pour salariés • Nb de modules réalisés pour encadrants
<ul style="list-style-type: none"> • De réalisation : 	
<ul style="list-style-type: none"> • De résultat : 	<ul style="list-style-type: none"> • Nb de salariés sensibilisés • Nb d'encadrants sensibilisés
<ul style="list-style-type: none"> • D'impact : 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches de signalement transmises par salariés aux encadrants • Evaluations de la formation et des impacts de la formation
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	Module encadrant construit et testé sur 2024



Projet de service 3
2023-2028

Axe 3

Suivi individuel de l'état de
santé du salarié



	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 3 : Suivi individuel du salarié		Date : 31/01/2024
	Objectif 1 : Améliorer l'efficience du suivi	Fiche action 1	

Intitulé de l'action :	Accompagner les adhérents dans la catégorisation des risques professionnels pour proposer un parcours de suivi individuel adapté aux salariés
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	<p><u>Axe 1 PRST4/ Mission complémentaire d'information / Code du travail</u> <i>La déclaration des risques est de la responsabilité des employeurs, le SPSTI joue un rôle de conseiller dans cette catégorisation.</i></p> <p>Constat de multiples erreurs ou oublis dans le portail adhérent de la catégorisation des salariés (SI, SIA, SIR).</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2023, X salariés sont déclarés X SI, X SIA et X SIR. • En 2023, % de salariés conseillés SIR sur les salariés non déclarés SIR • En 2023, 4900 salariés sont déclarés CSP 632 (« maçons ») dont 2046 SI, 78 SIA et 2782 SIR.
Objectifs de l'action :	Proposer le parcours de suivi individuel le plus adapté aux risques professionnels du salarié
Descriptif de l'action :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concevoir un <u>protocole</u> à suivre en cas d'erreur de saisie (<i>conduite à suivre/ minima courrier systématique pour informer l'adhérent/ suivi de l'impact des courriers / adapter le contenu du courrier pour informer sur l'impact d'une erreur de catégorisation dans le suivi individuel des salariés / adaptation du courrier en fonction du secteur d'activité</i>). 2. Réaliser une <u>tracabilité</u> du conseil apporté à l'adhérent pour un salarié donné dans le DMST « Conseil à la catégorisation des risques » (certification). 3. Réaliser une <u>tracabilité</u> du conseil apporté à l'adhérent pour l'ensemble de son effectif via la création d'une AMT du dossier adhérent « Conseil à la catégorisation des risques » (certification). 4. Elaborer des <u>actions de sensibilisations</u> ou des <u>ateliers</u> portail à la saisie des adhérents (employeurs, agences d'intérim et les cabinets d'expertise comptable) avec guide de saisie.
Public ciblé :	Ensemble des adhérents (en s'appuyant notamment sur les agences d'intérim et les cabinets d'expertise comptable à qui la déclaration est déléguée)
Acteurs : Pilote(s) d'action :	Sebastien LABROUCHE, IDEST Co-pilote : Valène CHOUGNY, AST
Groupe de travail :	<ul style="list-style-type: none"> • Patrick LABARSOUQUE, Médecin coordinateur • Anne PLANTIF, Directrice • Valène CHOUGNY, AST • Clémence CAMBERLEIN, Responsable qualité • Sebastien LABROUCHE, Infirmier Santé Travail • Virginie SEMAT, Infirmière en Santé travail • Sebastien FRONTIN, Responsable Informatique
Contributeurs :	AST, Intervenant pluridisciplinaire, IDEST, Médecins, Service adhérents

	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 3 : Suivi individuel du salarié		Date : 31/01/2024
	Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi	Fiche action 2	

Intitulé de l'action :	Optimiser le process global de convocation pour améliorer le suivi individuel et la délivrance des messages de prévention aux salariés
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	<p>PST4 <u>axe stratégique 1</u> : Renforcer la prévention primaire au travail et favoriser la culture de prévention</p> <p>Le SPST suit environ x adhérents et x salariés (hors intérim)</p> <p><u>Retard :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ratio nombre de salariés non convoqués dans les délais réglementaires / nombre de salariés « actifs » (SI/SIA/SIR) • Nombre de salariés en SI qui n'ont pas été convoqués depuis 5 ans : • Nombre de salariés en SIA qui n'ont pas été convoqués depuis 3 ans : • Nombre de salariés en SIR qui n'ont pas été convoqués depuis 2 ans : • Nombre de salariés en SIR 1 an qui n'ont pas été convoqués depuis 1 an : <p><u>Taux d'absentéisme 2022 et au 31-10-2023 :</u> Nombre d'absents non excusés / Nombre de visites Visites Médecin du travail ; Visites IDEST</p> <p>Les constats suivants ont été faits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un retard dans le suivi • Un absentéisme aux visites (IDEST/ Médecins du travail) • Des différences d'absentéisme par centre/ par trimestre • Nombre de salariés absents non excusés par secteur d'activité • Nombre d'annulation par motif • Nombre d'annulation mensuelle 2023 • Nombre d'absences facturées 2023
Objectifs de l'action :	Diminuer le taux d'absentéisme aux visites pour optimiser les temps médicaux et infirmiers
Descriptif de l'action :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire un état des lieux des pratiques de convocation, des listes des salariés convocables, du taux d'absentéisme. 2. Concevoir un process de convocation pour les visites initiales et périodiques, de l'information à l'adhérent au rendez-vous (mieux accompagner l'adhérent à toutes les étapes de son parcours/exemple rappel du salarié la veille). 3. Elaborer des actions permettant de diminuer l'absentéisme (sensibiliser les adhérents aux règles de suivi individuel). 4. Mettre en œuvre le process de convocation et les actions et évaluer leur impact à l'aide d'indicateurs.
Public ciblé :	Ensemble des adhérents et des salariés
Acteurs :	Sebastien LABROUCHE, IDEST
Pilote(s) d'action :	Valène CHOUGNY, AST

	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 3 : Suivi individuel du salarié		Date : 31/01/2024
	Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi	Fiche action 2	

	<p>Ratio : nombre de salariés absents non excusés / nombre salariés planifiés sur vacations (visites initiales et périodiques)</p> <p>Ratio : salariés absents non excusés / nombre salariés visités</p>
<ul style="list-style-type: none"> • De résultat : 	<p>Evolution du taux annuel de salariés en retard de convocation par catégorie</p> <p>Evolution du taux d'absentéisme / Augmentation du taux de présence aux visites</p>
<ul style="list-style-type: none"> • D'impact : 	<p>Evolution positive du taux de satisfaction des adhérents concernant le suivi individuel de leurs salariés (sur la base d'une question)</p>
<p>Calendrier prévisionnel : Livrable/Date de livraison attendue (échéance)</p>	<p>5 ans.</p> <p>Livrable / Date de livraison attendue.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Procédure de réalisation des plannings MDT / IDEST et harmonisation des pratiques de gestion de l'absentéisme : 2025-2026 2. Harmonisation de la facturation de l'absentéisme non excusé : 2026-2028

	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 3 : Suivi individuel du salarié		Date : 31/01/2024
	Objectif 2 : Participer à des actions de santé publique à destination des salariés	Fiche action 1	

Intitulé de l'action :	Participer à des actions d'information et de dépistage des cancers en partenariat avec le Centre Régional de Coordination Dépistage Cancers
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	Répondre à notre mission de santé publique Agir en prévention primaire
Objectifs de l'action :	Favoriser le dépistage afin de pouvoir diagnostiquer un cancer à un stade précoce (pas encore de symptômes) pour favoriser les chances de guérison et limiter les séquelles liées à la maladie et à certains traitements.
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à des campagnes de dépistage annuelles nationales dans nos centres et en entreprise. ➤ Faire un état des lieux des campagnes proposées (calendrier annuel). ➤ Identifier les campagnes auxquelles nous allons participer ➤ Organiser le déploiement sur les centres et/ou entreprise. ➤ Diffuser les kits/affiches auprès des entreprises et salariés.
Public ciblé :	Ensemble des salariés venant en visites sur la période des campagnes Adhérents volontaires pour accueillir une action de sensibilisation en entreprise
Acteurs :	Docteur Patrick LABARSOUQUE, Médecin du travail
Pilote(s) d'action :	
Groupe de travail :	<ul style="list-style-type: none"> • Audrey BOISRAME, Chargée de communication • IDEST Secteur Capbreton Marjorie Bouton • IDEST Secteur Biscarosse Lauriane Ballet-Brunas • IDEST Secteur Saint Pierre du Mont Hervé Nieroda • IDEST, Secteur Dax Sabine Pierre
Contributeurs :	Chargées d'accueil/ équipe pluri (communication)/CRCDC/médecins du travail/IDEST
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Kits/ documentations Mise en place dans les centres lors des campagnes (affichages, badges...) Logiciel Canva (infographie) https://www.ameli.fr/landes/assure/sante/themes/cancers/depistage-prevention Formation par CRCDC des professionnels de santé du PSTL
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	Communications concernant les campagnes de dépistage cancers sur les réseaux sociaux Communication concernant les campagnes de dépistage cancers sur portail PSTL



Projet de service 3
2023-2028

Axe 4

Communication



	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 4 : Communication		
	Objectif 1 : Améliorer la communication vers nos adhérents	Fiche action 1	Date : 31/01/2024

Intitulé de l'action :	Organiser des actions de communication vers les adhérents pour faire connaître les contreparties à l'adhésion mises à disposition par le service.
A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?	Manque de connaissance des missions et de l'offre socle de service à la suite de la réforme pour les nouveaux adhérents et les plus anciens (retour des équipes, retours adhérents)
Objectifs de l'action :	Améliorer la connaissance des offres mises à disposition par le PST Landes.
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents canaux (outils de communication adaptés tels qu'émailing, réseaux sociaux, site internet, supports de communication, affiches...) • Mettre en place des actions ciblées
Public ciblé :	Ensemble des adhérents du PST Landes
Acteurs :	Pilote : Audrey Boisramé, Chargée de communication Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
<ul style="list-style-type: none"> • Pilote(s) d'action : • Groupe de travail : 	Clémence Camberlein (Responsable qualité), Elisabeth Roedsens (Comptable), Sébastien Frontin (Responsable informatique)
<ul style="list-style-type: none"> • Contributeurs : 	Presse, Présanse national et Aquitaine (groupe de travail PNA communication) Ressources: Anne Plantif et un membre de l'équipe pluridisciplinaire, Deiphine Gourgues Groupes de travail projet de service
Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)	Outil de design gratuit Canva, banques d'images, appareil photo, suite Adobe, mailjet, montage vidéo, imprimante et papier affiches... Site web, espace connecté uEgar, Réseaux sociaux, outil de mailing PPT de présentation en cours de réalisation pour le webinaire
Réalisations envisagées (livrables ou actions) :	Kit nouveaux adhérents Webinaire trimestriel ou réunions d'information (questions/réponses) pour les adhérents et nouveaux adhérents Recueil des besoins des adhérents (enquête en ligne) Questionnaire satisfaction adhésion
Résultats/ Impacts attendus De l'action :	Connaissance et satisfaction de nos adhérents sur nos missions et l'offre socle de service

	PROJET DE SERVICE 2023-2028		Version 1
	Axe 4 : Communication		Date : 31/01/2024
	Objectif 1 : Améliorer la communication vers nos adhérents	Fiche action 1	

Indicateur(s) :	
• De réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de supports sur l'année • Nombre de webinaires ou réunions organisés • Nombre de publications...
• De résultat :	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'engagement sur les événements (taux de participation aux webinaires et réunions) et sur le site, les réseaux sociaux (inscriptions, visites et connexions) • Taux de satisfaction des nouveaux adhérents
• D'impact :	Questionnaire adhérent annuel pour évaluer niveau de connaissance et satisfaction sur nos missions
Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	<p>Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.</p> <p>Priorité enquêtes auprès des adhérents 2024</p> <p>Première réunion d'information 1^{er} semestre 2024 (webinaire)</p> <p>Kit nouveaux adhérents : calendrier à préciser</p>

ANNEXES

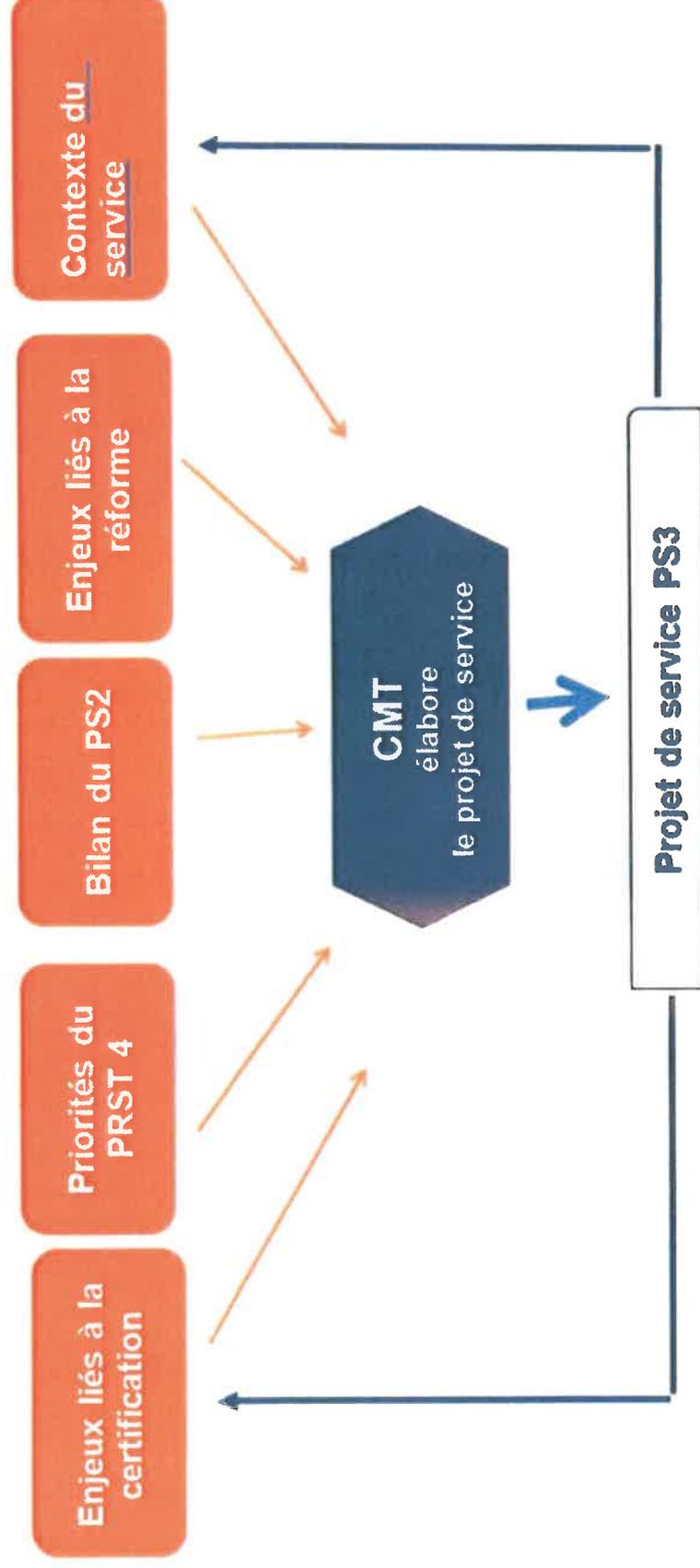
- **Diagnostic**
- **Bilan du projet de service 2018-2022**



Diagnostic projet de service 2024-2028

Le principe de la démarche du PS3 :

*Les enjeux de la certification, de la réforme 2021, les priorités et actions engagées dans le PRST 4, le bilan du PS2 et le contexte du service ont guidé la réflexion pour le nouveau **Projet de Service**.*



**=> Le contexte de la nouvelle réforme,
et de la certification**

National

=> Les données et priorités du PRST 4

Régional

=> Les données du service et le bilan du PS2

Local

Le contexte de la réforme de la Santé au Travail (Loi août 2021 et décrets 2022)

- => Possibilité de délégations de visites, création de nouvelles visites (reprise, pré-reprise, mi-carrière, fin de carrière) et RV de liaison**
- => Développement des missions de maintien en emploi, nouvelles visites, création de la cellule interne, sensibilisation des adhérents au maintien en emploi et aux handicaps, besoin de suivi de parcours individuel de santé au travail, développement des partenariats avec les médecins traitants et avec les professionnels de la formation et de l'accompagnement social, rapprochement avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et avec les dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes**
- => Renforcement des actions de prévention vers les entreprises,
Objectif de réalisation des fiches d'entreprises (pour les nouveaux adhérents et MAJ tous les 4 ans pour tous)
Objectif de l'accompagnement et du conseil pour le DUERP, (avec déploiement d'outils numériques)
Objectifs d'accompagnement spécifiques (RPS, Risque chimique, TMS ...)**
- => Participation à des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail (campagnes de vaccination et de dépistage, actions de sensibilisation aux addictions, au handicap, aux bénéfices de la pratique sportive ...)**

Le contexte de la certification des SPSTI (Août 2023)

- => Norme SPEC 2217 Référentiel de certification des SPSTI paru en août 2023,
- => 1er niveau à atteindre en mai 2025,
(décision du Conseil d'administration du PST LANDES 21 décembre 2023)
- => Besoin de procédures et d'indicateurs sur les activités de suivi individuel, de prévention des risques professionnels et de maintien en emploi,
- => Besoin de mobiliser les équipes à travers le nouveau projet de service.

Les priorités du PRST 4

*(Inscription du PST LANDES aux actions)

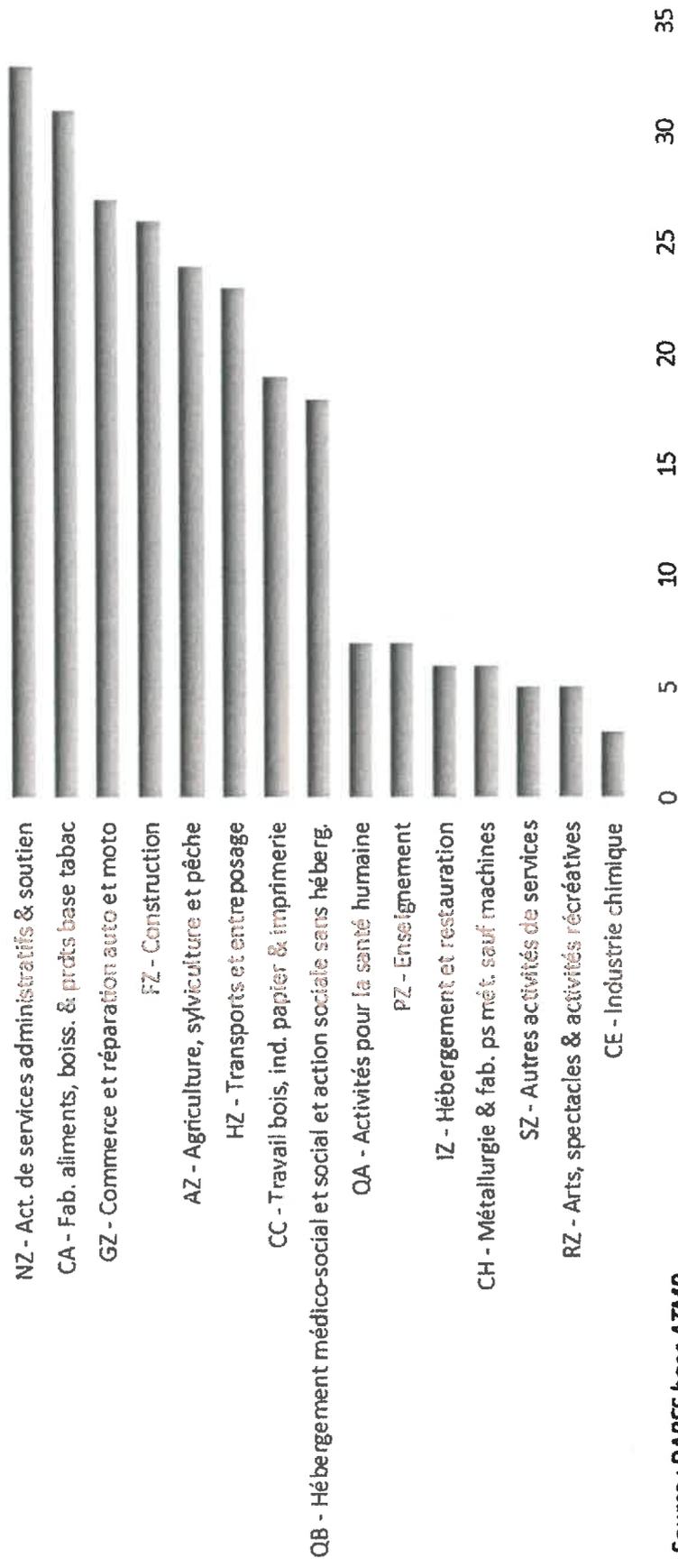
- => **Lutter contre les accidents du travail**
- => **Renforcer la prévention primaire et la culture de prévention**
Hébergement des saisonniers (participation MP Laforie)
Donner du sens au DUERP et communiquer sur les outils (co-pilotage S.clerc)
Prévenir les risques liés à l'amiante et à la silice (participation B.Lamarque)
- Mieux connaître les expositions liées aux nanomatériaux**
- Prévenir les chutes de hauteur**
- Prévenir les RPS**
- Prévenir les risques routiers**
- TMS et usure professionnelle**
- => **PDP (co-pilotage A.Plantif)**
Prévenir l'usure professionnelle en favorisant la diversification des parcours
Prévenir l'usure professionnelle en favorisant la diversification des parcours
Développer le repérage précoce par une meilleure coordination des professionnels de santé
Accompagner les TNS
- => **Adapter la santé au travail aux enjeux d'aujourd'hui et de demain**
Prévention du risque lié au radon (participation B.Lamarque)
- Veille sanitaire**
- => **Consolider le pilotage et la gouvernance de la prévention des risques professionnels**
- Dialogue social et paritarisme**
- Diagnostic territorial**
- Communication**
- Evaluer le PRST4**

Extrait du DIAGNOSTIC PRST4 pour les Landes

Nombre d'Accidents du travail
Indices de fréquence des AT
Nombre d'Accidents du travail avec IPP
Secteurs les plus spécifiques
Principaux secteurs employeurs

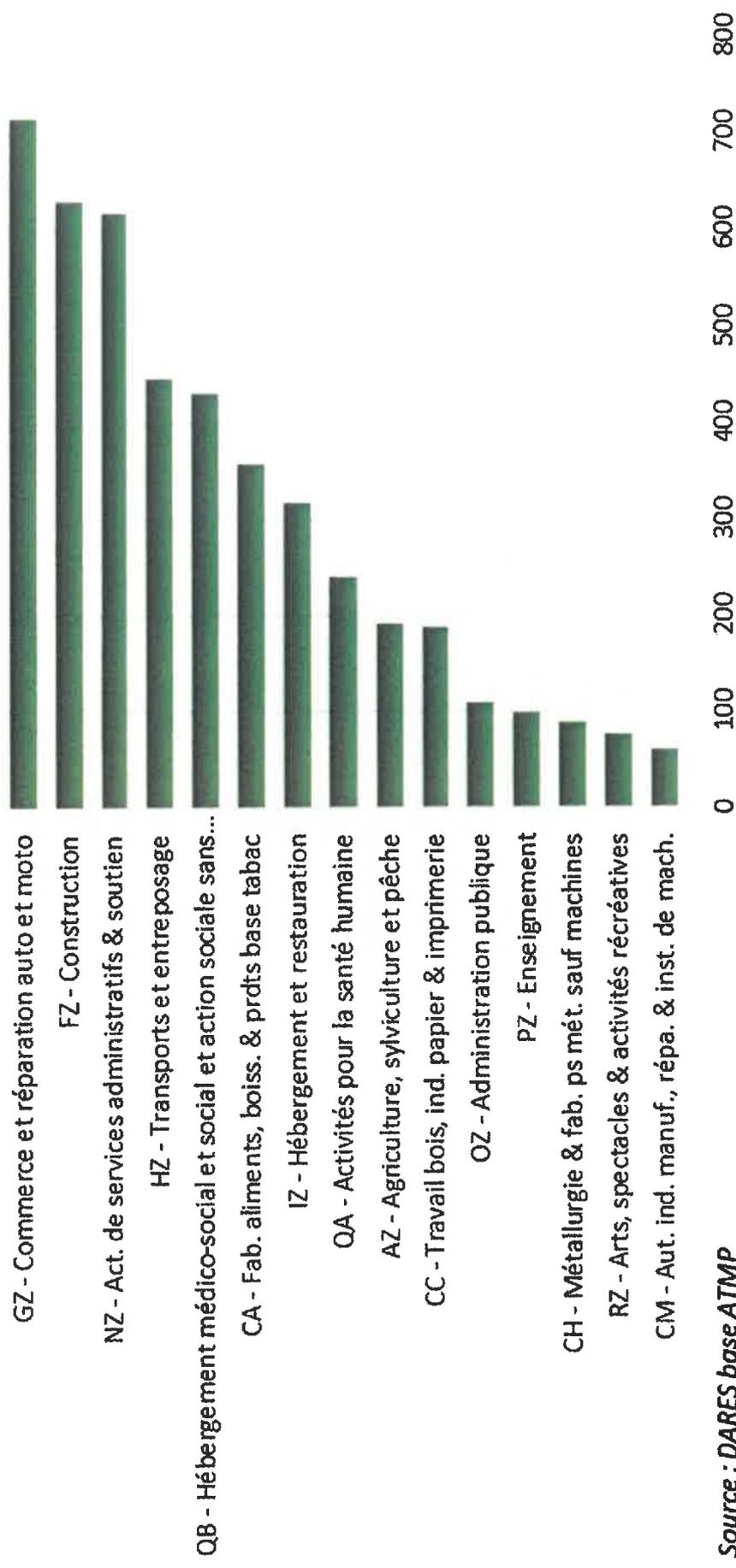
à partir de la NAF 38.
Sources : DARES base ATMP, INSEE FLORES 2019

Secteurs comptant le plus grand nombre d'AT avec IPP dans les Landes

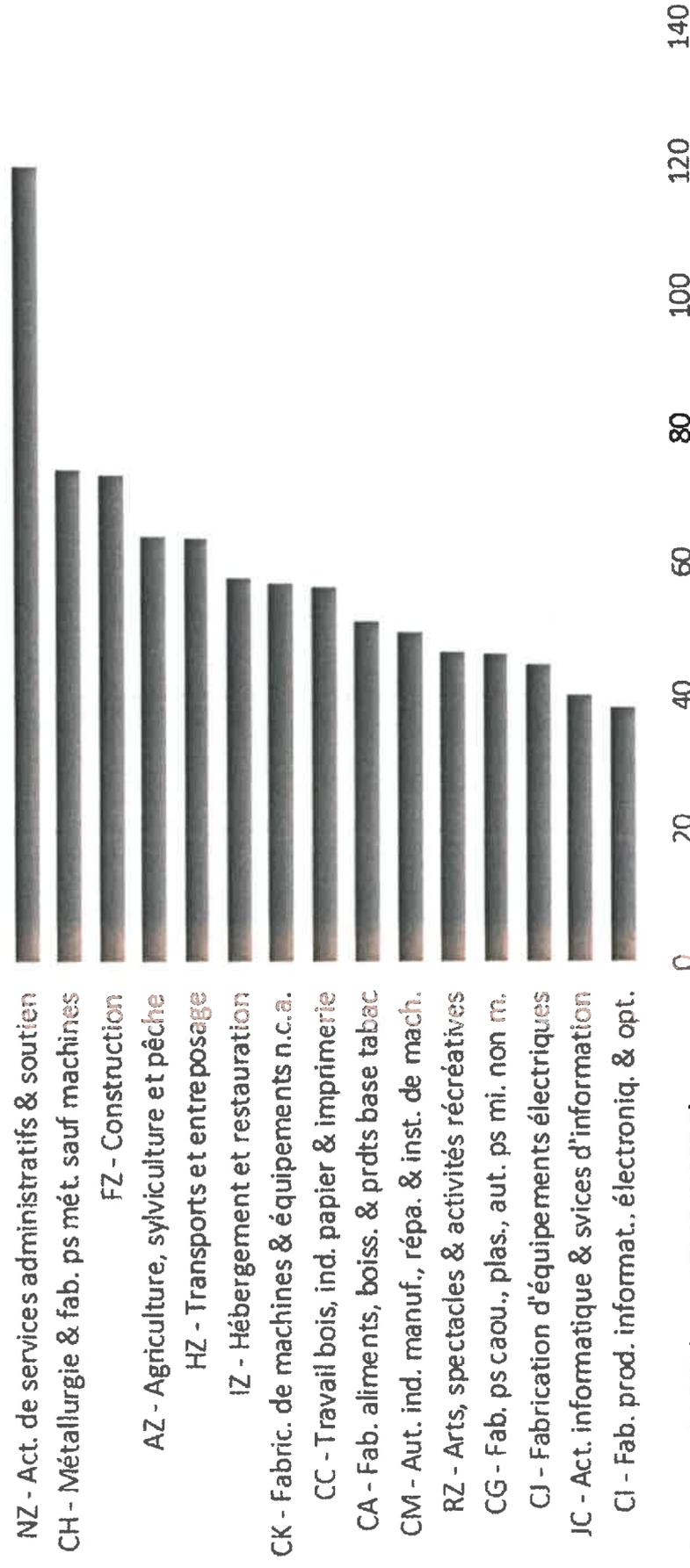


Source : DARES base ATMP

Secteurs comptant le plus grand nombre d'AT dans les Landes



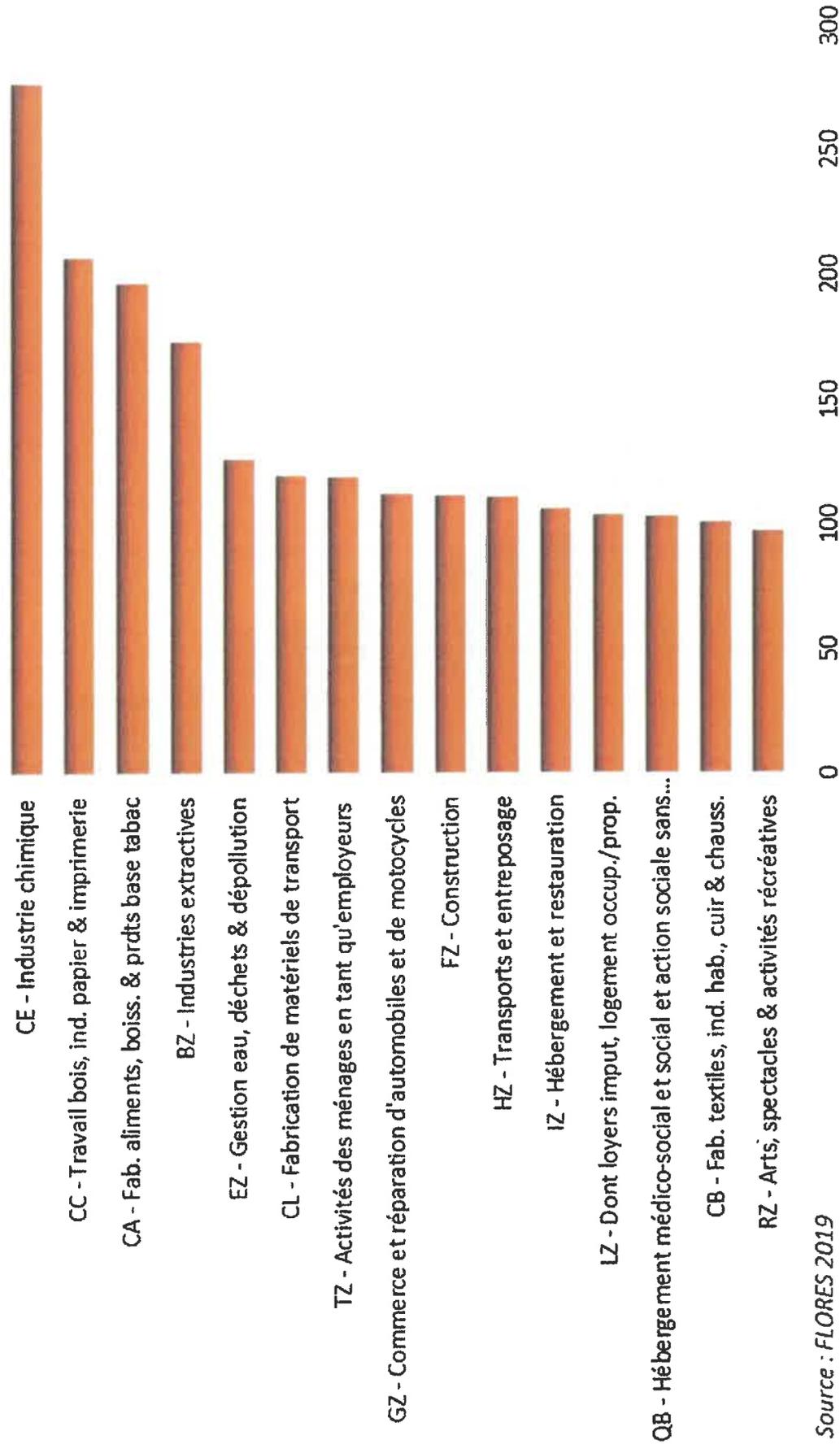
Indices de fréquence les plus élevés dans les Landes



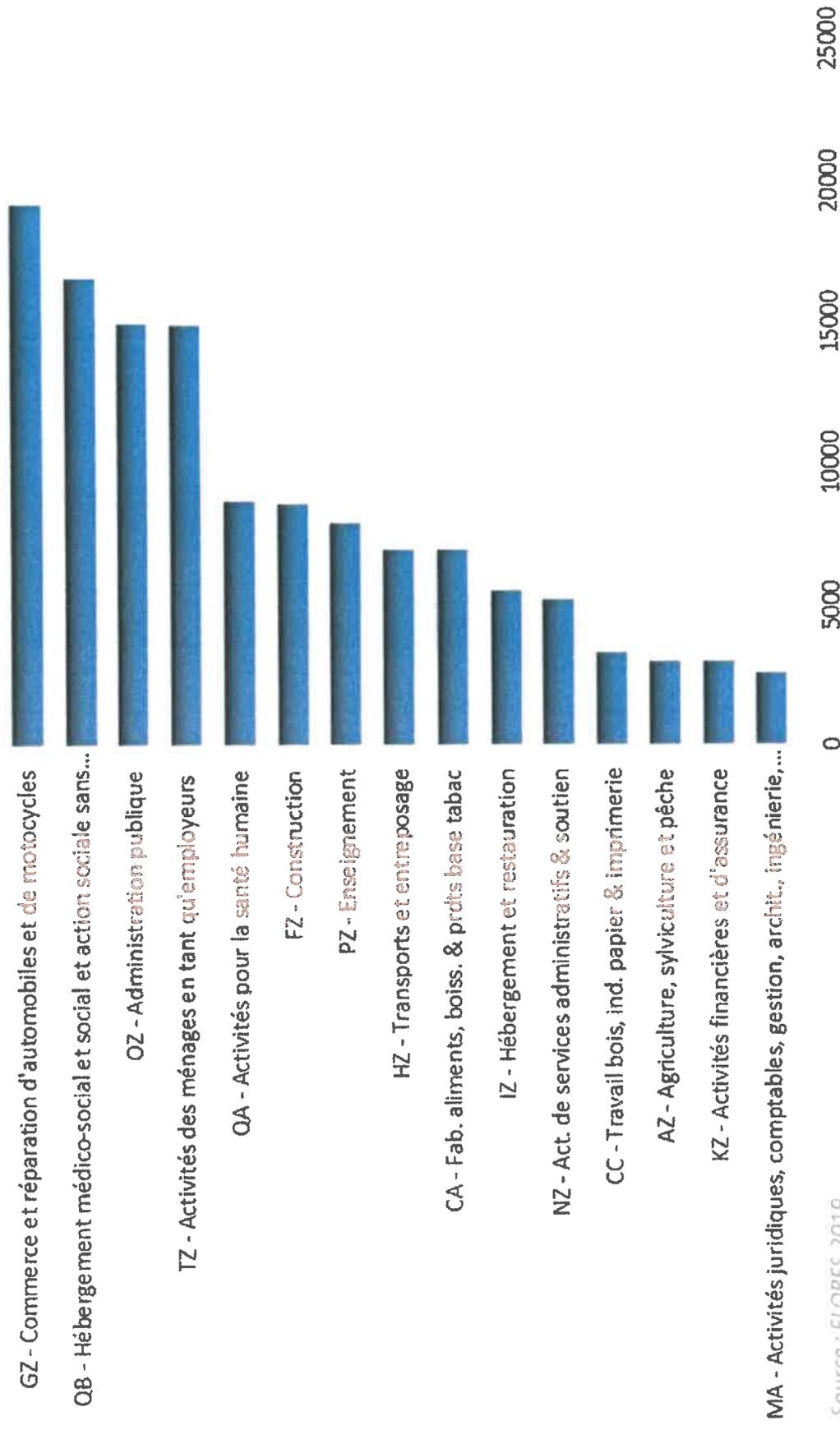
Sources : DARES base ATMP INSEE Flores

Indice de fréquence = nombre d'AT avec arrêt *1000 / nombre de salariés

Les 15 secteurs les plus spécifiques des Landes



Les secteurs les plus employeurs des Landes



Source : FLORES 2019

Les données du service et le bilan du PS2 (2018-2022)

=> Ressources du service

Le service est confronté à une pénurie de temps médical qui s'est accru depuis le projet de service précédent tandis que le nombre d'infirmiers et d'intervenants pluridisciplinaires a augmenté. Les chiffres figurent dans les synthèses annuelles directions.

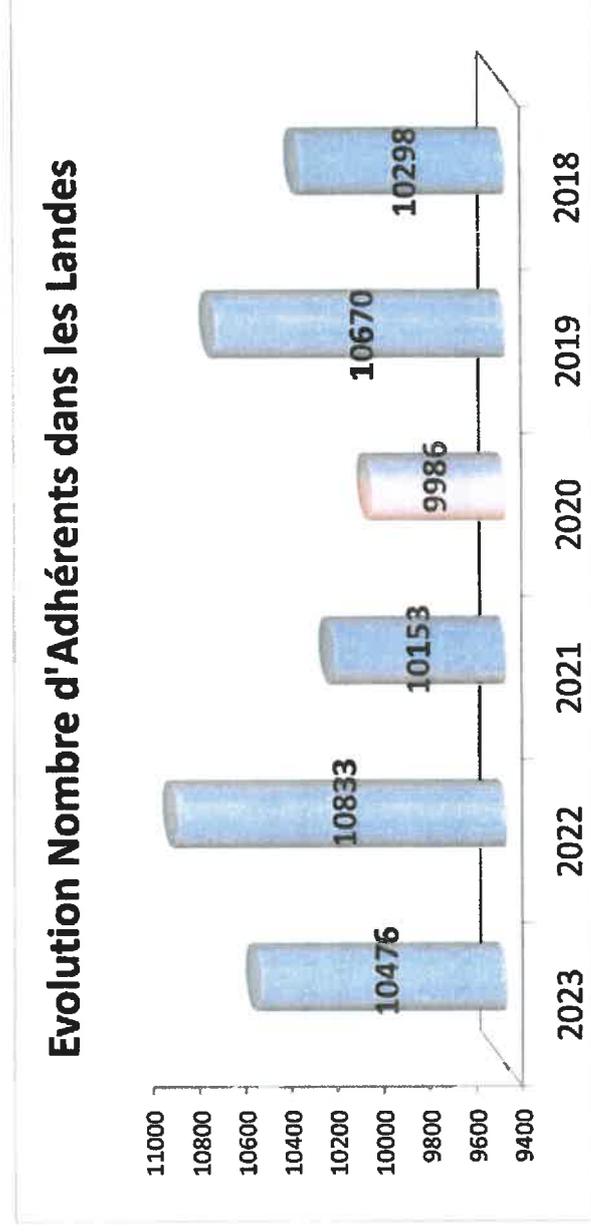
=> Constat sur le suivi individuel :

L'activité des médecins est centrée sur les visites de reprise, pré-reprise, avec des difficultés à réaliser les visites d'aptitudes pour les salariés en SIR. Le suivi périodique des salariés en SI/SIA est presque exclusivement effectué par les IDEST. Afin d'affiner le suivi individuel, il paraît utile de mettre en place des actions pour conseiller les adhérents sur la catégorisation des salariés et pour diminuer l'absentéisme aux visites médicales et entretiens infirmiers. Les chiffres sur le suivi sont détaillés dans le diagnostic.

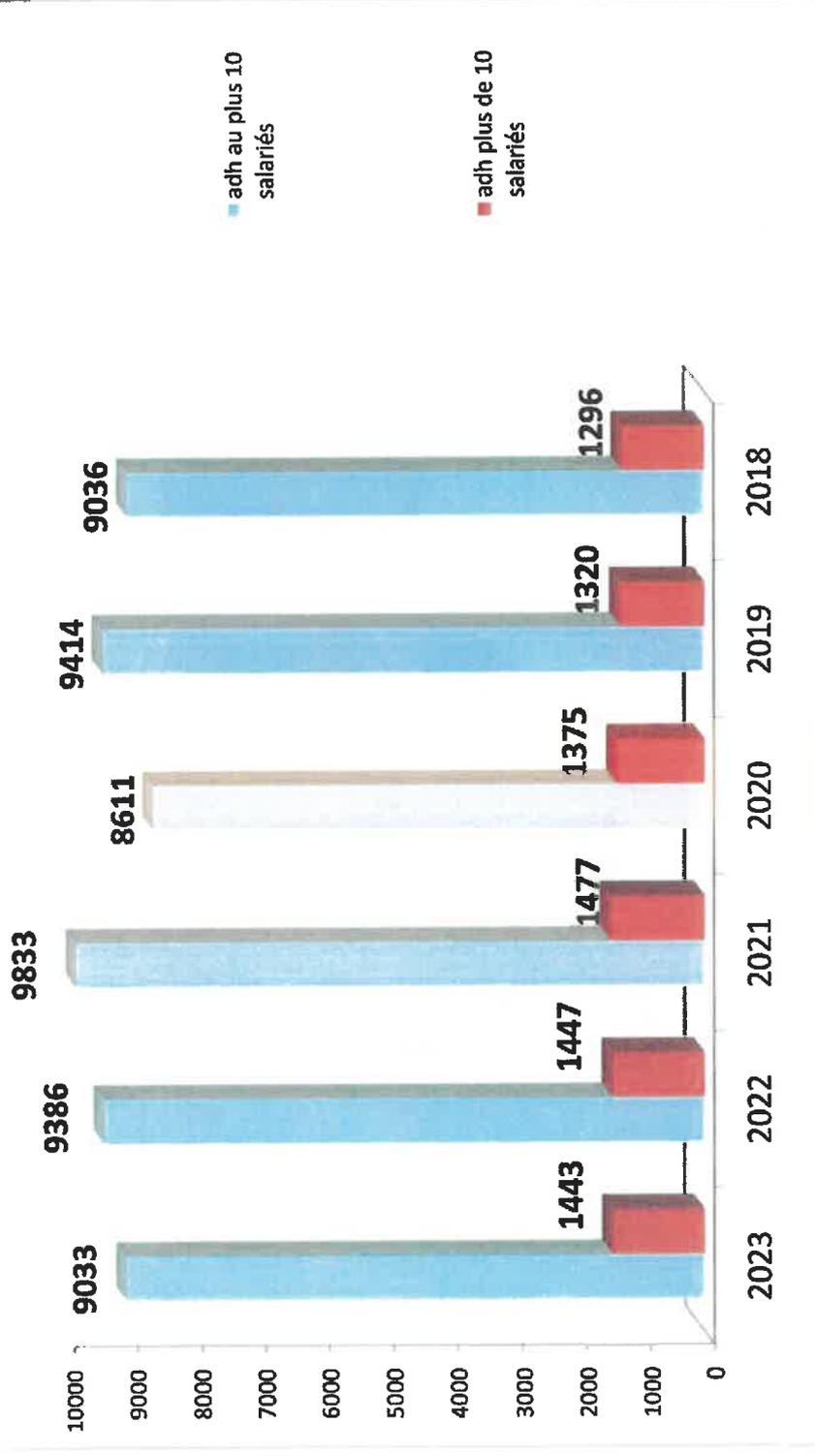
=> Constat sur les actions en milieu de Travail :

L'activité des médecins est centrée sur l'animation et la coordination des équipes, avec une délégation forte vers les intervenants pluridisciplinaires des activités de prévention.

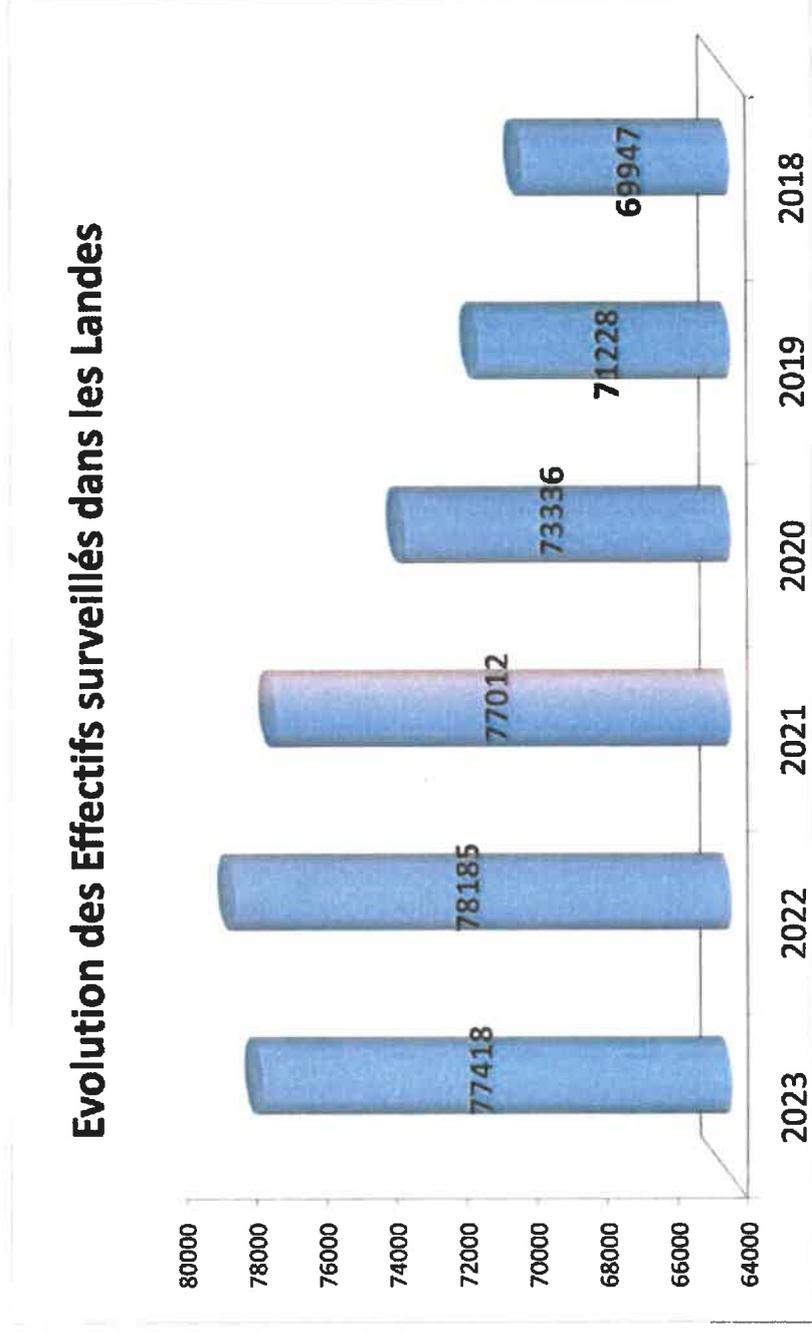
Données Adhérents suivis (2018-2023)



Evolution nombre d'Etablissements par taille



Données Effectifs suivis (2018-2023)



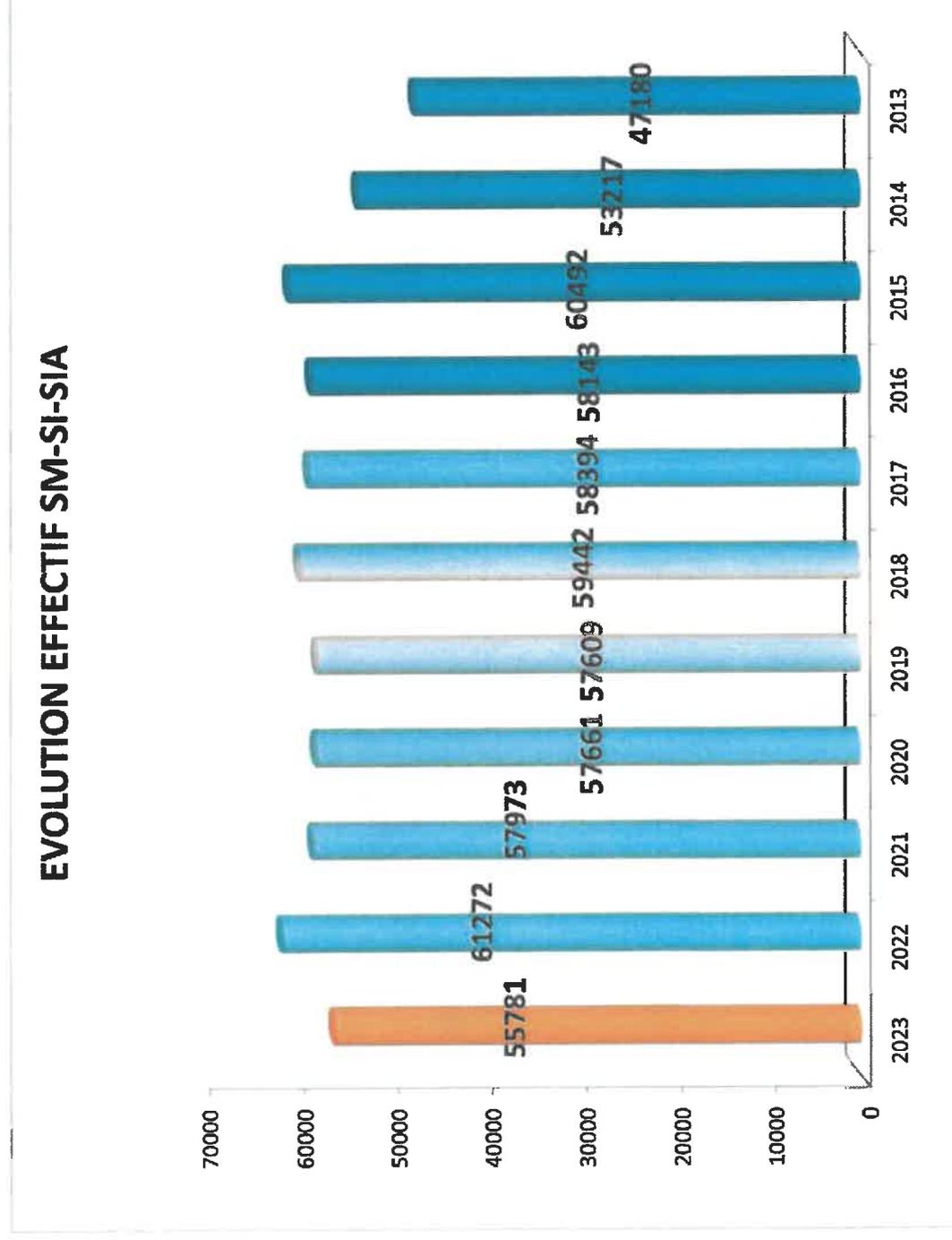
Adhérents par taille et effectifs

Taille des entreprises par classe d'effectifs de salariés (*)	Nombre d'adhérents 2024	Pourcentage	Nombre total de salariés 2024	Pourcentage
1 à 3	6244	(59,6)	8905	(11,5)
4 à 9	2648	(25,3)	15302	(19,7)
10 à 19 salariés	945	(9)	12621	(16,3)
20 à 49 salariés	475	(4,5)	13943	(18)
50 à 199 salariés	141	(1,3)	18296	(23,6)
200 à 300 salariés	10	(0,09)	2363	(3)
301 à 1000 salariés	13	(0,1)	5988	(7,7)
TOTAL	10476	100 %	77418	100 %

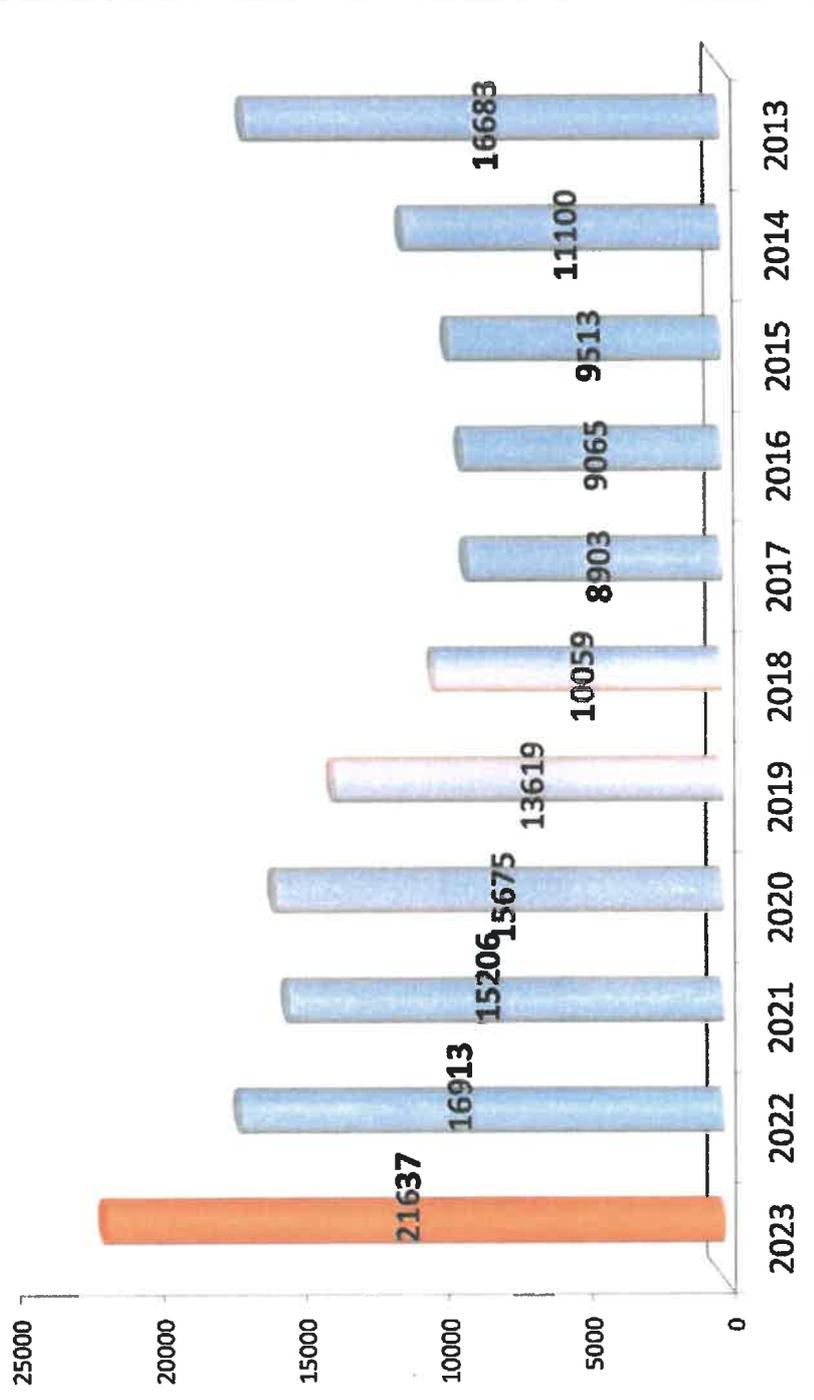
Adhérents par secteurs d'activité

SECTEURS ACTIVITE		nombre	% service
Transports	salariés	3839	4,96%
	adhérents	266	2,54%
Construction	salariés	6623	8,55%
	adhérents	1269	12,12%
Restauration	salariés	3296	4,26%
	adhérents	812	7,76%
Hébergement	salariés	2498	3,23%
	adhérents	341	3,26%
Commercre et rép auto.	salariés	2523	3,26%
	adhérents	381	3,64%
Action sociale	salariés	2425	3,13%
	adhérents	166	1,59%
Santé humaine	salariés	3030	3,91%
	adhérents	469	4,48%
Commerce de gros	salariés	4539	5,86%
	adhérents	629	6,01%
Commerce de détail	salariés	6543	8,45%
	adhérents	1292	12,34%
Industries alimentaires	salariés	4211	5,44%
	adhérents	308	2,94%
Grande Distribution	salariés	4839	6,25%
	adhérents	183	1,75%
Travail du bois	salariés	1818	2,35%
	adhérents	71	0,68%
Hébergement social	salariés	1540	1,99%
Total adhérents		10469	
Total salariés		77418	

Données catégories Effectifs suivis (2018-2023)

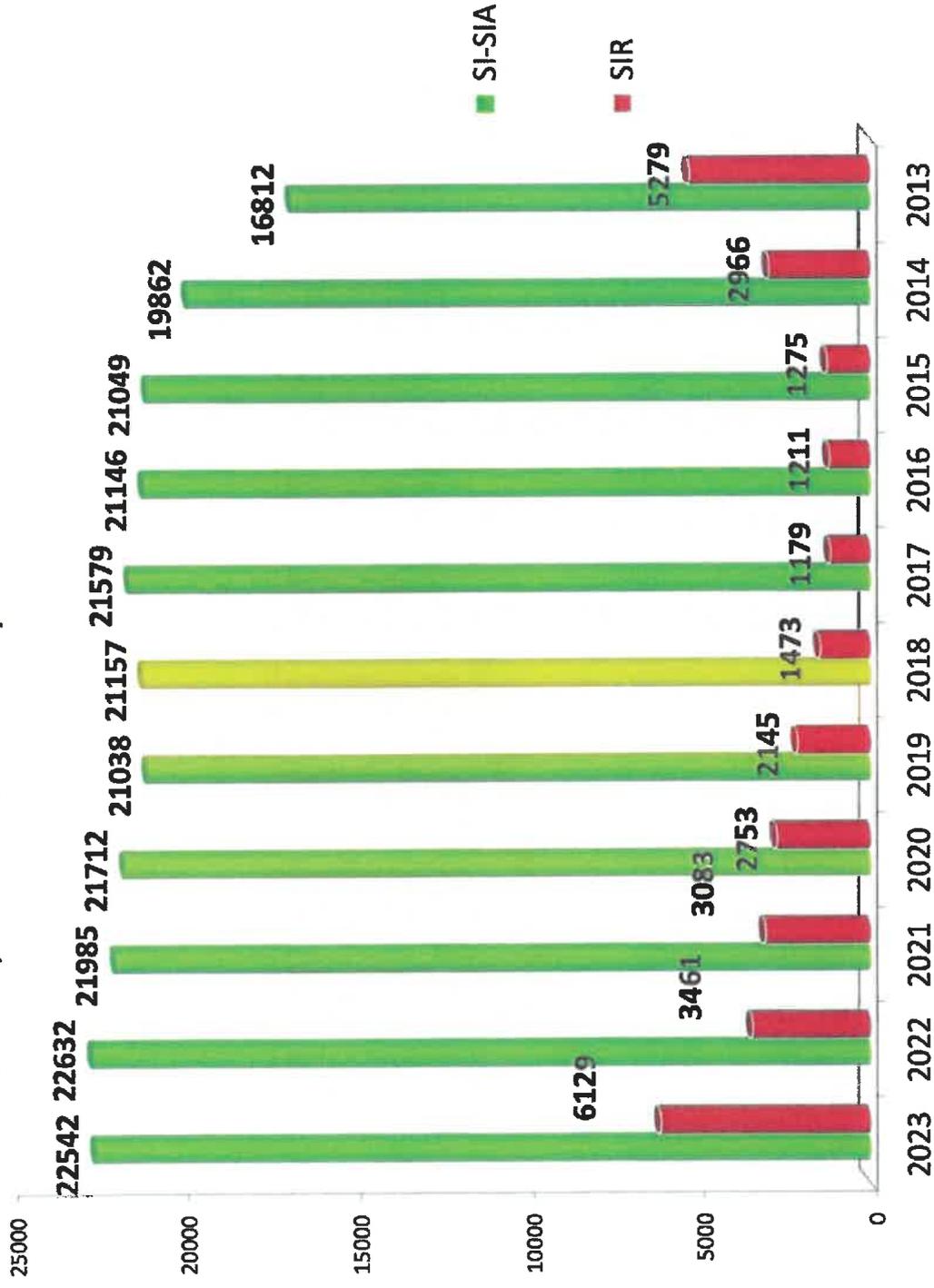


EVOLUTION EFFECTIF SIR

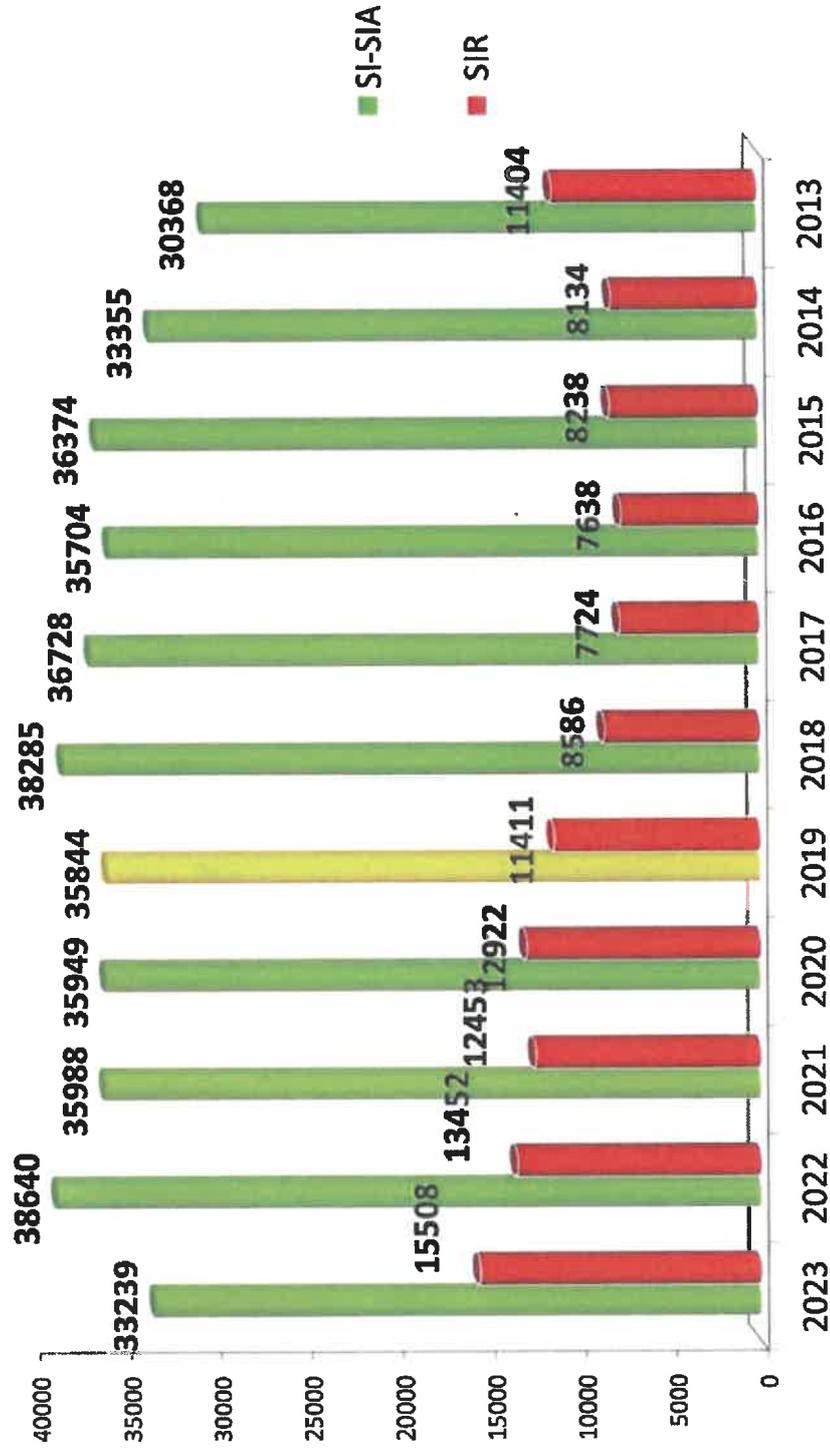


Les effectifs SIR sont en augmentation depuis 2022. Cela peut être rattaché à l'ajout de la silice et des huiles usagées dans la liste des CMR. (+38% pour les adhérents de 10 salariés au plus et +15.2 % pour les adhérents de plus de 10 salariés).

Evolution Effectifs SI-SIA/SIR Adhérents de 10 au plus salariés



Evolution Effectifs SI-SIA/SIR Adhérents de plus de 10 salariés



Données par secteurs

1. Le nombre d'entreprises et de salariés

Secteur MONT DE MARSAN – 2024

Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Taille moyenne Nombre de salariés / entreprises
3236	26122	8.07

Secteur DAX – 2024

Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Taille moyenne Nombre de salariés / entreprises
2230	19822	8.88

Secteur BISCARROSSE – 2024

Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Taille moyenne Nombre de salariés / entreprises
1815	11661	6.42

Secteur CAPBRETON – 2024

Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Taille moyenne Nombre de salariés / entreprises
3188	19813	6.21

PST LANDES – Tous secteurs - 2024

Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Taille moyenne Nombre de salariés / entreprises
10476	77418	7.39

=> La taille moyenne des entreprises est plus forte sur Mont de Marsan et Dax

PRESTATIONS ADHERENTS 2023

L'activité du service sur l'année 2023 a été marquée par la préparation du dossier d'agrément et par une pénurie accrue de temps médical qui a malheureusement freiné les missions de suivi individuel et d'actions en milieu de travail.

Les prestations de suivi individuel sont plus élevées qu'en 2022. Les effectifs infirmiers ont augmenté et les médecins ont en majorité donné la priorité à la réalisation des visites dans leur activité. Toutefois le retard sur le suivi des salariés en SIR s'est accru.

Les AMT 2023 sont stables par rapport à 2022, bien que les effectifs des intervenants aient augmenté.

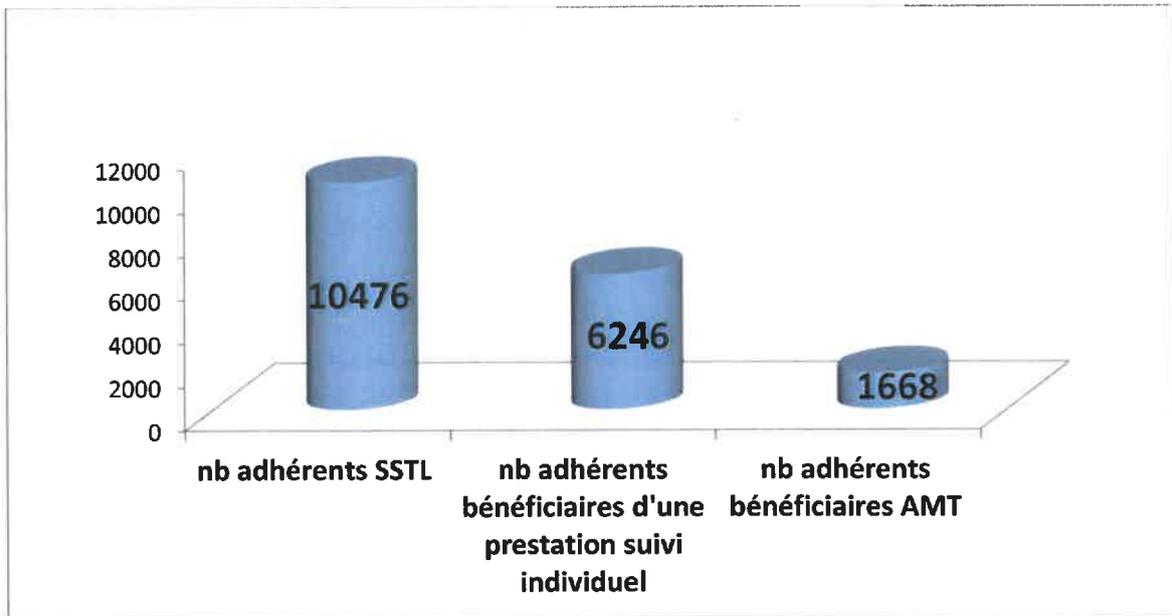
Enfin le service, à travers la commission médico-technique, a poursuivi les travaux liés à la réforme, au projet de service et au dossier d'agrément.

DETAIL PRESTATIONS 2023

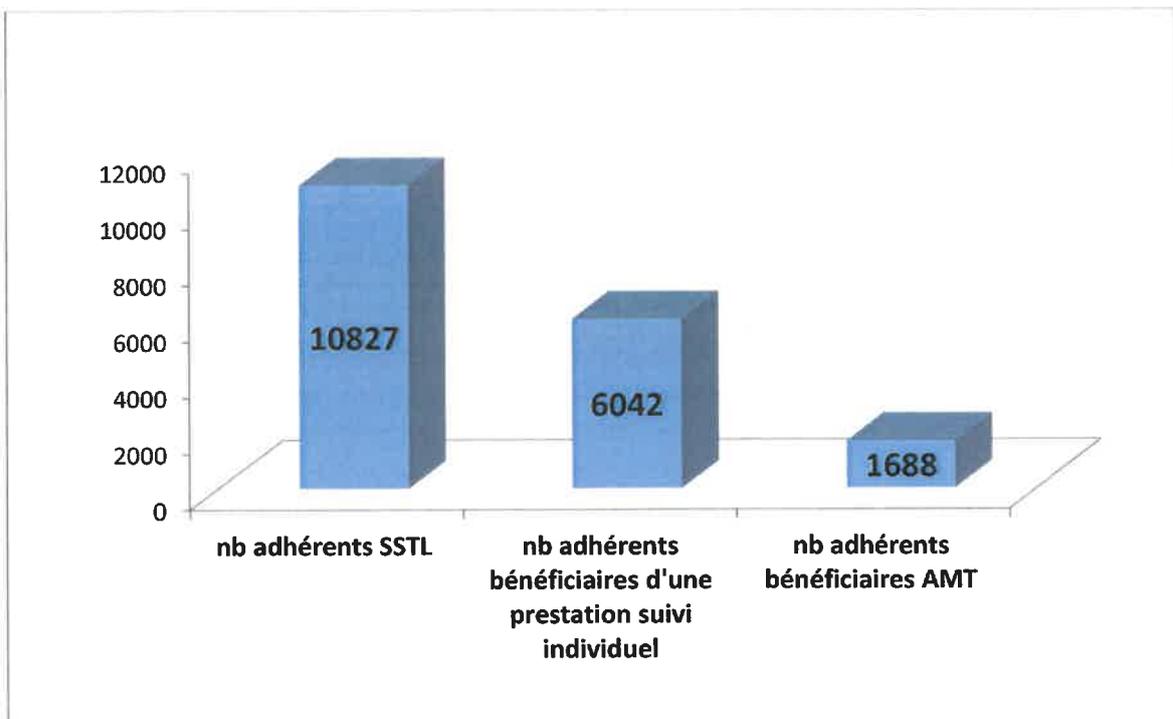
PST LANDES EFFECTIFS SURVEILLES AU 31 DECEMBRE 2023														
Secteur	ETP Méd.	ETP IDEST	ETP pluri	NB Adh	Effectif total	Intérim total	NB EI	NB VM	NB VM et EI	NB salariés vus	NB ADH avec VM ou EI	NB ADH avec AMT	NB AMT	NB Prestations AMT et suivi
CB	2,6	3,8	4,3	3034	19492	426	5020	3451	8471	8311	1467	360	874	9345
MDM	4,6	5,6	6,6	3443	28033	882	6789	4807	11596	11313	1940	621	2073	13669
DAX	3	5,2	7,8	2203	19798	1022	6931	5576	12507	12391	1938	407	1105	13612
BISCA	2,4	2,2	4,8	1797	11148	254	3436	2601	6037	5916	1102	280	767	6804
TOTAL PSTL	12,6	16,8	23	10477	78471	2584	22176	16435	38611	37931	6246	1668	4759	43370

par comparaison avec 2022

PST LANDES EFFECTIFS SURVEILLES AU 31 DECEMBRE 2022														
Secteurs	ETP Méd	ETP Ides t	ETP plur i	NB Adh	Effect if total	Intéri m total	NB EI	NB VM	NB VM et EI	NB salari és vus	NB ADH avec VM ou EI	NB ADH avec AMT	NB AMT	NB Prestations AMT et suivi
Cbreton	3,2	3,8	4,25	2981	18128	195	3431	3954	7385	7383	1413	297	827	8212
MDM	3,6	5,6	5,65	3025	24931	631	6637	3990	10627	10624	1789	562	1845	12472
DAX	3,8	5,4	7,25	3001	25067	994	6674	5630	12304	12300	1901	529	1465	13769
BISCA	2,4	2	4,25	1826	10059	220	2903	2406	5309	5309	939	300	826	6135
TOTAL SSTL	13	16,8	21,4	10833	78185	2040	19645	15980	35625	35616	6042	1688	4963	40588



PAR COMPARAISON AVEC 2022



SYNTHESE ET BILAN DES ACTIONS PREVUES AU PROJET DE SERVICE CPOM – PRST4

Le service a terminé le projet de service (PS2) débuté en 2018 et en a fait la synthèse.
Le nouveau projet de service est en cours de validation.

En synthèse, le projet de service est bâti autour de 4 axes de prévention qui sont déclinés en fiches Actions :

1/Un axe maintien en emploi, avec deux objectifs :

- **Objectif 1 : Accompagner le déploiement de la cellule maintien en emploi**
 - Action 1 : Informer les adhérents, les affiliés et les salariés sur l'offre d'accompagnement par la cellule Maintien en emploi (MEE)
- **Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de désinsertion professionnelle des salariés :**
 - Action 1 : promouvoir les nouveaux dispositifs : visites de mi-carrière, pré-reprise, reprise, RDV de liaison.
 - Action 2 : développer et renforcer les partenariats locaux avec les acteurs externes du maintien en emploi

2/ Un axe Prévention des risques professionnels, avec 3 objectifs :

- **Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques professionnels**
 - Action 1 : optimiser le process de réalisation des Fiches d'entreprise pour répondre aux besoins de création et de mises à jour
 - Action 2 : Déployer le tronc commun APPTIV pour disposer d'une cartographie des risques
- **Objectif 2 : Aider à évaluer les risques professionnels et mettre en place des actions d'amélioration :**
 - Action 1 : Accompagner les adhérents du BTP dans l'élaboration du D.U. – partenariat BTP
 - Action 2 : Accompagner les adhérents à intégrer les RPS dans le D.U.
- **Objectif 3 : Réalisation des actions ciblant la prévention des risques spécifiques :**
 - Action 1 : Organiser des sensibilisations à la démarche ergonomique pour les projets de conception
 - Action 2 : Proposition d'Echanges collectifs santé travail dans les secteurs médico-social et santé
 - Action 3 : Organiser des sessions de sensibilisation sur le risque chimique – outil Escape Game
 - Action 4 : Déployer l'analyse des FDS et traçabilité des expositions - outil TOXILIST
 - Action 5 : Prévenir le risque radon
 - Action 6 : Améliorer la prévention des TMS pour les salariés des entreprises de la Grande distribution – partenariat CARSAT

3/ Un axe suivi individuel :

- **Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi individuel :**
 - Action 1 : Accompagner les adhérents dans la catégorisation des risques
 - Action 2 : Optimiser le process de convocation – diminuer l'absentéisme
- **Objectif 2 : réaliser des actions de dépistage de santé publique :**
 - Action 1 : Organiser des campagnes de dépistage et sensibilisation avec le CRCDC

4/ Un axe communication.

- **Objectif 1 : Améliorer la communication vers nos adhérents :**
 - Action 1 : Organiser des actions de communication vers les adhérents
 - Action 2 : Optimiser le process de convocation – diminuer l'absentéisme

Pour le PS 2024-2028 ont été retenus pour certaines actions les secteurs suivants :

- le secteur médico-social,
- le secteur service à la personne,
- le secteur de la grande distribution,
- le secteur du bâtiment,
- tous les adhérents des TPE pour une action sur le risque chimique.

A ce jour le nouveau CPOM n'a pas été conclu.

Le service participe aussi à plusieurs groupes du PRST4 :

- Groupe Document unique, maintien en emploi, chimique, saisonnier.

Et poursuit ses partenariats développés avec :

- la CARSAT (programmes TMS PRO, actions Grande distribution, services à la personnes, escape game) et avec le laboratoire chimie ;
- l'OPPBTP, le CFA du BTP de Morcenx et les syndicats du bâtiment (CAPEB, FFB, SCOP BTP, Travaux Publics) ;
- les acteurs du maintien en emploi des Landes réunis dans le collectif Landes : service social de la CARSAT, assurance maladie, MDPH, CAP EMPLOI, TRANSITION PRO, AGEFIPH, réseau EVA dont le CIBC, CDG, MSA, centres de rééducation et autres acteurs en fonction des sujets (SAMSAH) ;
- le Centre de dépistage des cancers (sein, colorectal, utérus)
- L'INSERM, PSTPO, ANSM, VAL SOLUTIONS pour le projet APPTIV.

Concernant le partenariat avec CAP EMPLOI, 278 dossiers ont été ouverts auprès de CAP EMPLOI pour des adhérents du service avec 108 maintiens en emploi et 70 transitions professionnelles. Différentes mesures ont pu être mobilisées (prothèse auditive, PAS, CRPE, auxiliaire professionnel...)

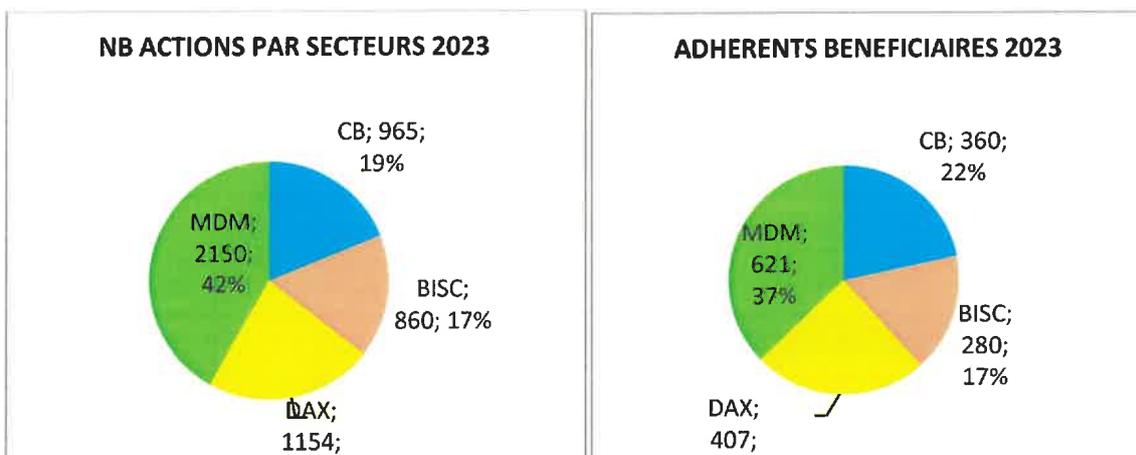
Des réunions par secteur se tiennent aussi auxquelles sont associées les cellules micro, les conseillers CAP EMPLOI et CARSAT du secteur.

CAP EMPLOI continue d'organiser des permanences dans le service par secteur.

SYNTHESE ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL

Sur 2023, on relève 4759 AMT distinctes au bénéfice de 1668 adhérents.

nb total AMT	4759
Nb actions Médecins	2276
Nb actions IDEST	307
Nb actions autres intervenants	1987
Nb actions Psychologues du travail	188
Nb actions Assistantes sociales	1



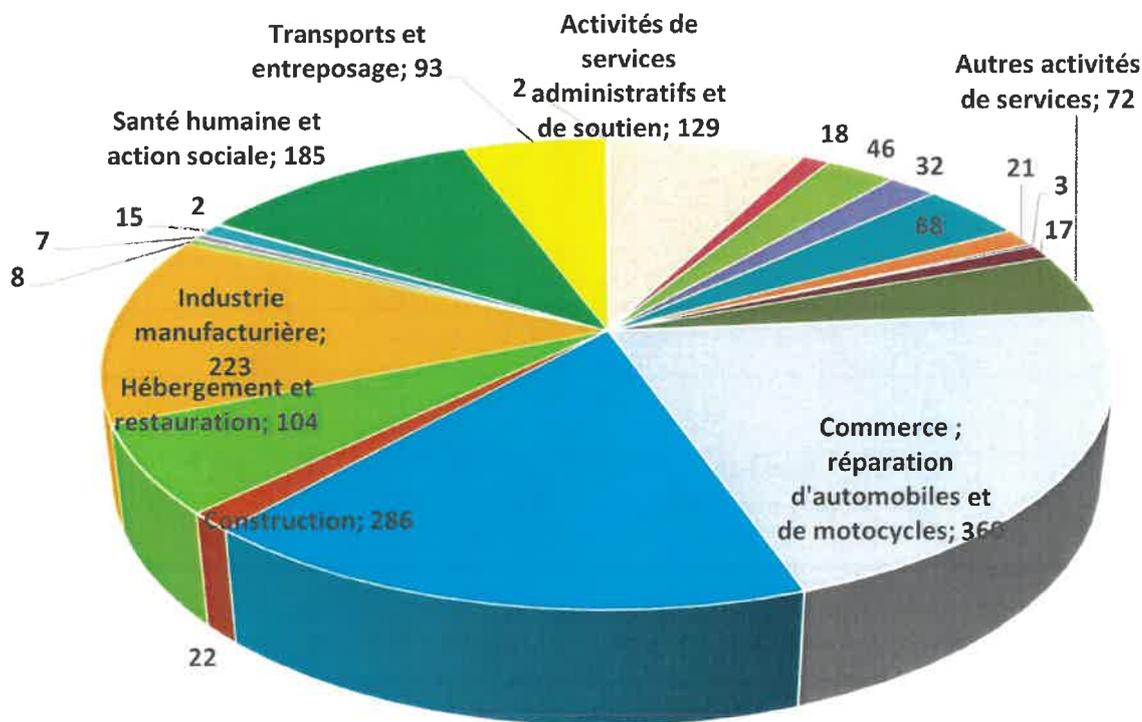
	nb actions par secteur	nb adhérents du secteur	nb adhérents bénéficiaires	% adh du secteur bénéficiaires	ETP équipes
CB	827	3034	360	11,87%	10,65
BISC	826	1797	280	15,58%	9,35
DAX	1465	2203	407	18,47%	15,95
MDM	1845	3443	621	18,04%	16,75
TOTAL	4963	10477	1668	15,92%	52,7

FICHES ENTREPRISE 2023

Nombre de fiches entreprises réalisées ou mises à jour dans l'année	720
Nombre d'établissements bénéficiaires sur 2023	682
Nombre d'établissements couverts par une fiche entreprise au 31/12/2023	4528
Nombre d'adhérents concernés par la réalisation d'une fiche d'entreprise	9880
Soit 45,8 % des adhérents couverts par une FE	
Nombre d'adhérents couverts par une fiche d'entreprise de moins de 5 ans	2567
Nombre de salariés couverts par une FE de moins de 5 ans	33614

Taille des adhérents bénéficiaires sur 2023	Total AMT
0 - 10	313
11 - 49	329
50 - 299	119
300 et +	15
Total général	720

NOMBRE D'ADHERENTS BENEFICIAIRES DES AMT 2023 PAR SECTEUR NAF

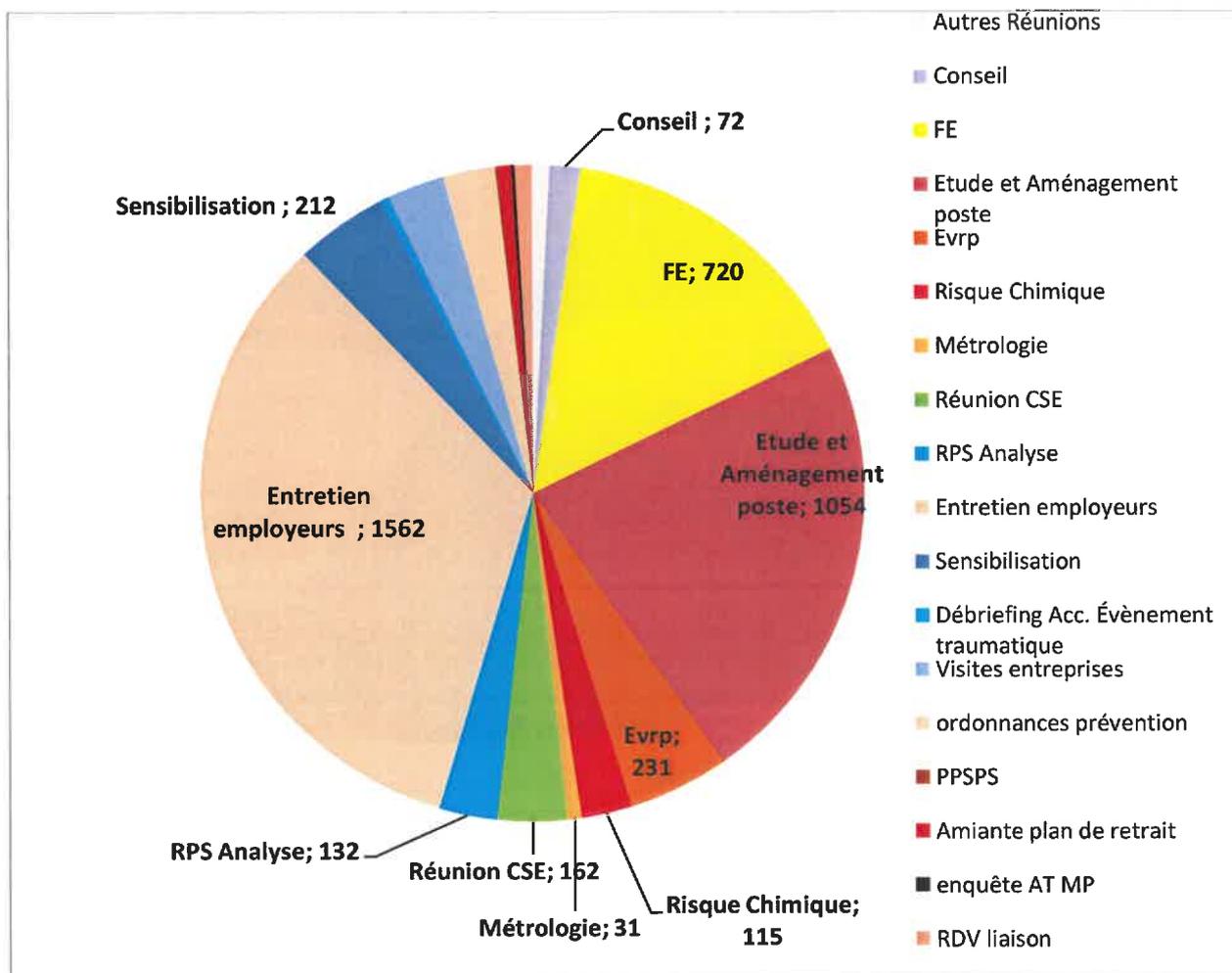


Activités de services administratifs et de soutien

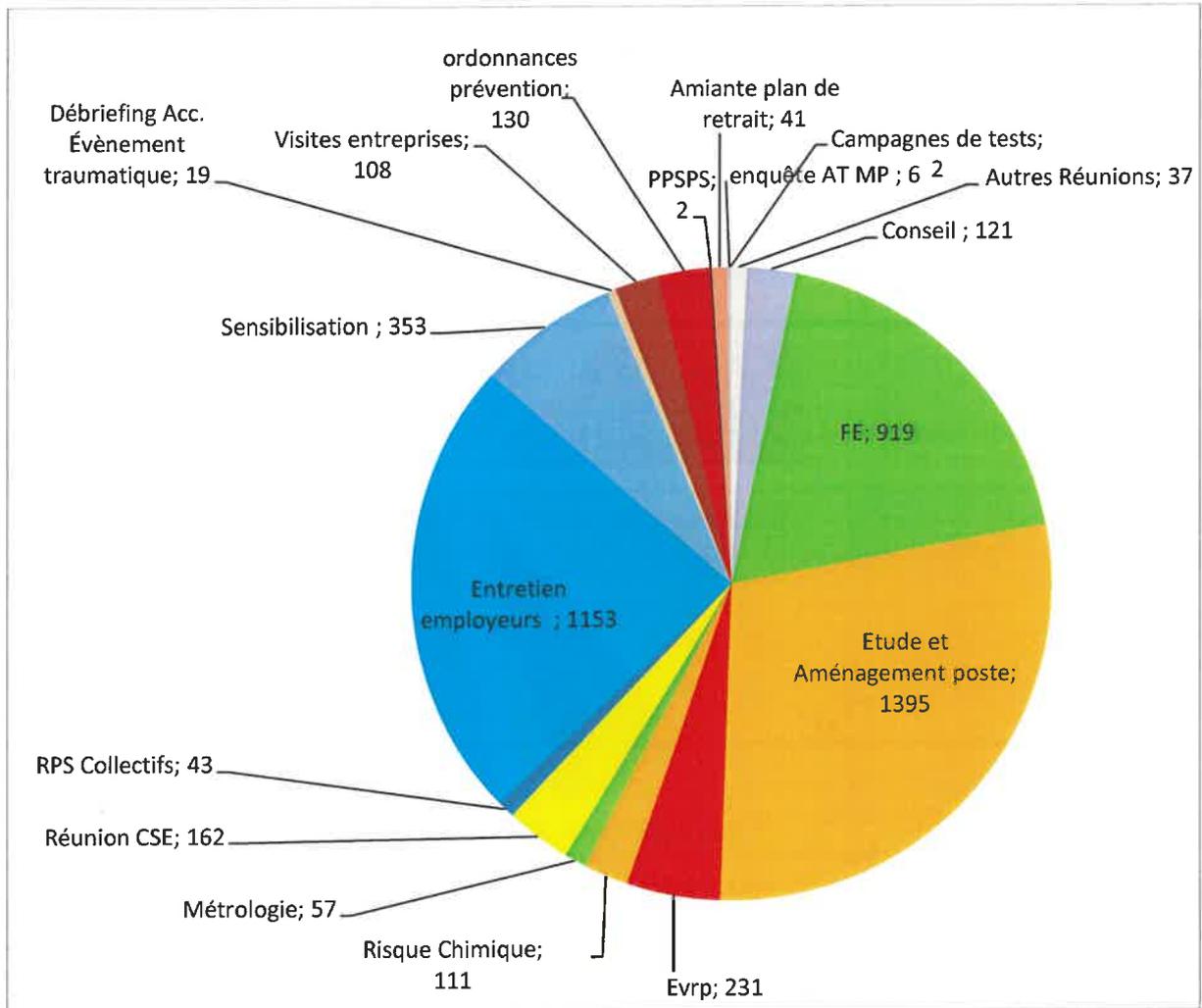
- Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
- Activités financières et d'assurance
- Activités immobilières
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Administration publique
- Agriculture, sylviculture et pêche
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autres activités de services
- Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles

AMT par secteur NAF

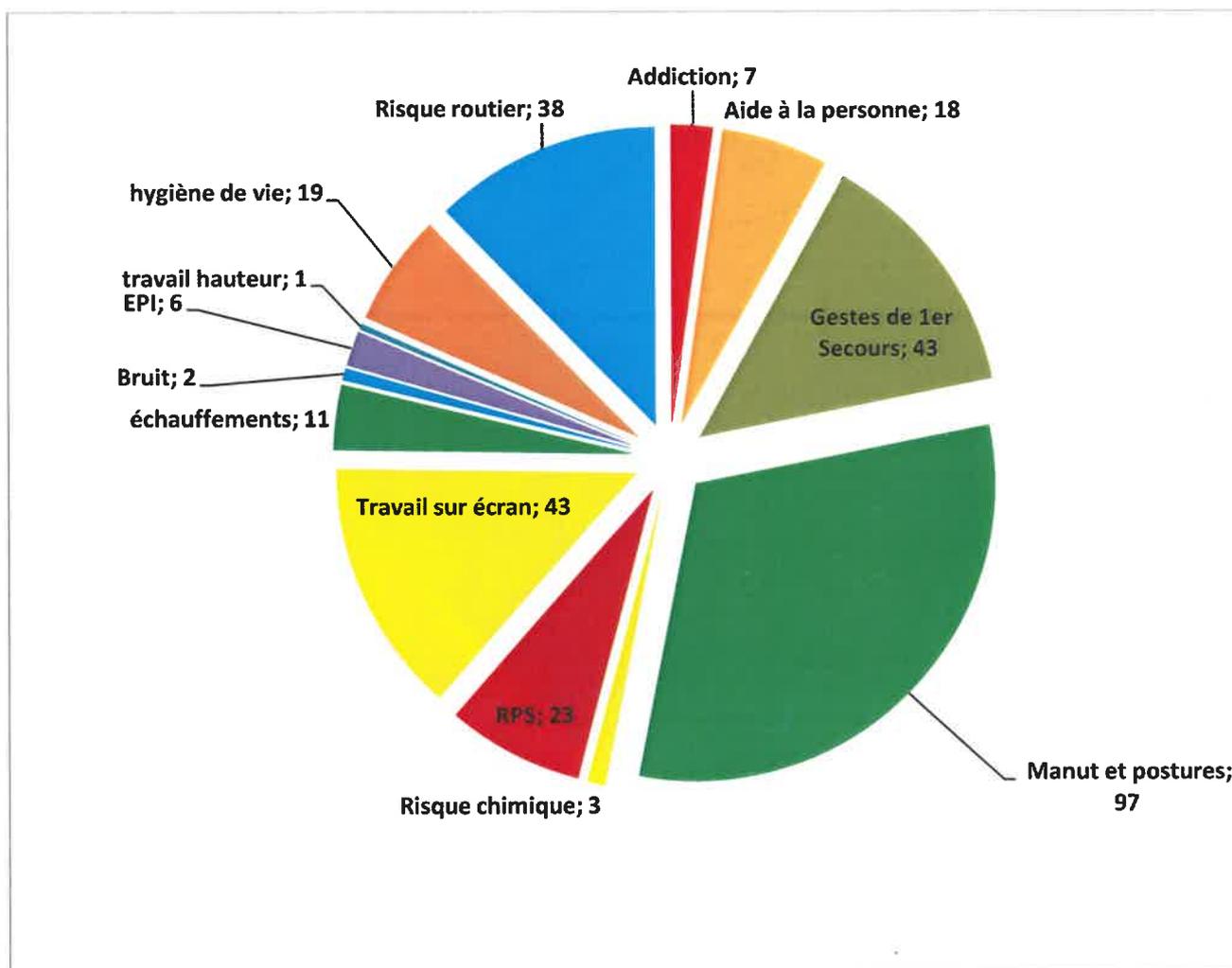
MOTIFS D' ACTIONS 2023 (Nombre d' Actions)



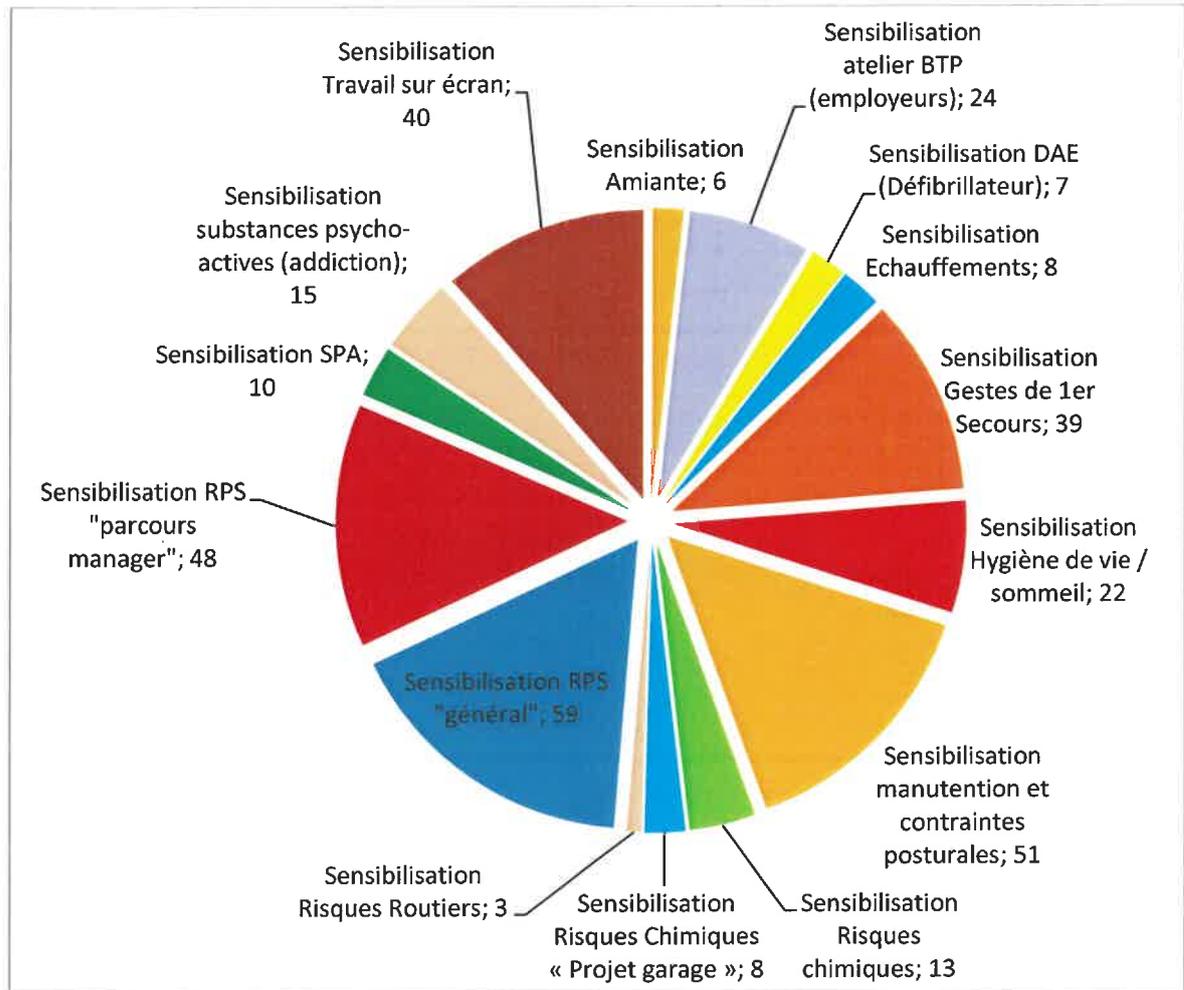
Par comparaison avec 2022



DETAIL DES MODULES DE SENSIBILISATIONS DELIVRES



Par comparaison avec 2022



DETAIL ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL DES MEDECINS

1.2.1 Données numériques

I. Nombre de visites des locaux de l'entreprise

Type de lieu	Nombre
Entreprise	5
Bureau	4
Atelier	4
Chantier	1

II. Nombre de visites et d'interventions ayant fait l'objet de propositions, avis ou conseils

	Nombre
Propositions, avis, conseils	
Organisation du travail	16
Conditions de travail	20
Protections collectives	4
Protections individuelles	6
Autre	21

III. Nombre d'étude(s) de métrologie effectuée(s)

NATURE de l'étude métrologique	REALISEE(S) personnellement par le médecin du travail	FAITE(S) par un autre intervenant du service interentreprises	FAITE(S) par un personnel des entreprises avec transmission au médecin du travail		FAITE(S) par un organisme extérior avec transmission du médecin de travail	FAITE(S) dans le cadre de l'art. 13 du décret du 28 décembre 1988	TOTAL
			Infirmier(s)	Autre(s)			
Métrologie	4	6					10
Métrologie chimique	6	9					15
TOTAL	10	15					25

IV. Nombre d'étude(s) de postes de travail

NATURE de l'étude de poste	REALISEE(S) personnellement par le médecin du travail ou en collaboration avec	FAITE(S) par un autre intervenant du service interentreprises	FAITE(S) par un personnel des entreprises avec transmission au médecin du travail		FAITE(S) par un organisme extérior avec transmission	FAITE(S) dans le cadre de l'art. 13 du décret du 28	TOTAL
			Infirmier(s)	Autre(s)			

	le personnel appartenant au service				du médecin de travail	décembre 1988	
Etude de poste (aménagement)	12	93					105
Etude de Poste	60	159					219
Etude de poste (Procédure Inaptitude)	124	514					638
Etude de Poste (tracabilité risques professionnels identifiés après AMT)	14	334					348
Etude de poste (aménagement poste tertiaire)	3	106					109
TOTAL	213	1206					1419

V. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T.).

- Nombre de réunion(s) CSE/CSSCT auxquelles le médecin du travail a assisté : 193 contre 139 en 2022

VI. Actions de formations dans les entreprises

Formations santé travail	Nombre
Chaleur / Vibration	1
Sécurité	1
Autre	1
Autres formations	Nombre
Alcool	2
Alimentation	3
Hygiène générale	1
Lombalgies - postures	1
Toxicomanie	2
Autre	2

VII. Liaisons du Médecin :! dans l'entreprise et hors entreprise

Dans l'entreprise :

Liaisons dans l'entreprise	Nombre
Employeur	22
Ingénieur sécurité	5
Membre du CSE / CSSCT	1
Autre	7

Hors entreprise : NC

VIII. Autres Actions en Milieu du Travail du médecin

Les AMT ci-dessous n'apparaissent pas dans les chapitres 8 et 10

Libellé de l'action	Nombre
Conseil projet organisationnel	7
Enquête suite AT	5
Enquête suite MP	2
Entretien employeur	1018
Entretien tripartite	8
Fiche d'entreprise - création	16
Fiche d'entreprise - mise à jour	2
Intégration d'un risque spécifique dans DUER (par ex RPS,COVID)	6
Ordonnance de prévention	112
Plan de retrait amiante	3
PPSPS / Modes opératoires	1
Rédaction Rapport	35
Rendez-vous de liaison	38
Risque Chimique	17
RPS Analyse	23
RPS analyse de la demande avec l'employeur	1
RPS conseil employeur	1
RPS échange employeur	7
RPS suivi d'intervention	1
Travail Administratif Adhérents	263
Visite Atelier (hors FE)	5
Visite Chantier (hors FE)	3
Visite d'entreprise (hors FE)	76

DETAIL ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL DES IDEST

Nombre d'actions en milieu du travail : 604 contre 611 en 2022

Motif de l'action	Total
Autres Réunions	3
Conseil projet organisationnel	2
Conseils Modifications Equipements	5
Création Fiche d'entreprise	2
Entretien employeur	10
Entretien employeur (Procédure Inaptitude)	1
Etude de Poste	31
Etude de poste (aménagement poste tertiaire)	8
Etude de poste (aménagement)	5
Etude de poste (Procédure Inaptitude)	66
Etude de Poste (tracabilité risques professionnels identifiés après AMT)	254
Evaluation des Risques Professionnels (aider à /conseiller sur)	33
Fiche d'entreprise - création	9
Fiche d'entreprise - mise à jour	1
Intégration d'un risque spécifique dans DUER (par ex RPS,COVID)	1
Métrologie	3
Métrologie bruit	1
Métrologie Vibrations	1
Mise à jour Fiche d'entreprise	10
Ordonnance de prévention	2
Réunion CSE / CSSCT	60
Risque Chimique	1
RPS échange employeur	1
Sensibilisation Bruit	2
Sensibilisation Gestes de 1er Secours	4
Sensibilisation Hygiène de vie / sommeil	19
Sensibilisation manutention et contraintes posturales	2
Sensibilisation poussières de bois	2
Sensibilisation Risques chimiques	1
Sensibilisation Risques Routiers	26
Sensibilisation SPA	1
Sensibilisation substances psycho-actives (addiction)	6
Sensibilisation Travail en hauteur	1
Travail Administratif Adhérents	19
Visite Atelier (hors FE)	1
Visite d'entreprise (hors FE)	10
Total	604

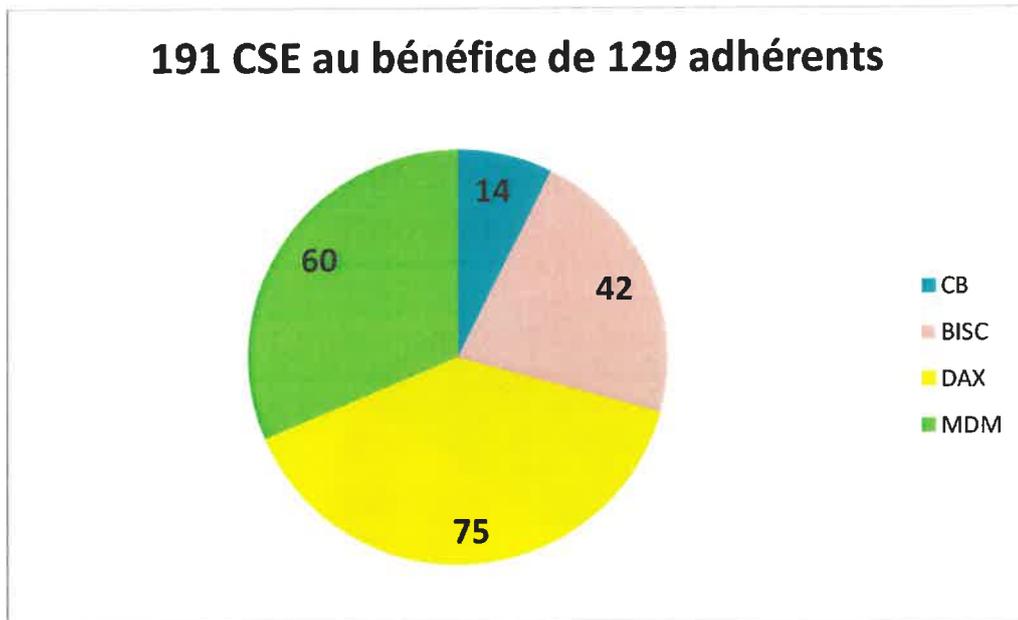
ACTIVITES AUTRES INTERVENANTS DU SERVICE

Nombre d'actions en milieu du travail réalisées par les autres intervenants : 2315 contre 1979 en 2022

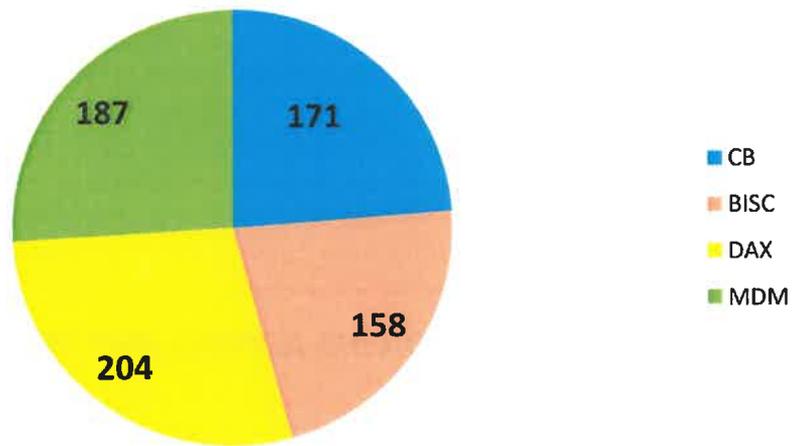
Motif de l'action	Total
Autres Réunions	7
Conseil projet de Construction	10
Conseil projet organisationnel	7
Conseils Modifications Equipements	33
Conseils Nouv. Techniques de Production	1
Création Fiche d'entreprise	95
Entretien employeur	10
Entretien employeur (Procédure Inaptitude)	5
Essai encadré	4
Etude de Poste	107
Etude de poste (aménagement poste tertiaire)	98
Etude de poste (aménagement)	81
Etude de poste (Procédure Inaptitude)	438
Etude de Poste (tracabilité risques professionnels identifiés après AMT)	79
Etude de Poste aménagement (action TMS PRO)	1
Evaluation des Risques Professionnels (aider à /conseiller sur)	119
Fiche d'entreprise - création	459
Fiche d'entreprise - mise à jour	34
Intégration d'un risque spécifique dans DUER (par ex RPS,COVID)	3
Métrologie	3
Métrologie bruit	10
Métrologie chimique	8
Mise à jour Fiche d'entreprise	75
Ordonnance de prévention	3
Plan de retrait amiante	28
PPSPS / Modes opératoires	5
Prévention Collective en partenariat avec OPPBTP	2
Rédaction Rapport	1
Réunion CSE / CSSCT	125
Risque Chimique	100
Sensibilisation Aide à la personne	9
Sensibilisation atelier BTP (employeurs)	10
Sensibilisation Bruit	2
Sensibilisation DAE (Défibrillateur)	1
Sensibilisation Echauffements	8
Sensibilisation EPI	5
Sensibilisation Gestes de 1er Secours	34
Sensibilisation Hygiène de vie / sommeil	6
Sensibilisation manutention et contraintes posturales	76
Sensibilisation Risques chimiques	141
Sensibilisation Risques Chimiques « Projet garage »	3

Sensibilisation Risques Routiers	1
Sensibilisation RPS "général"	2
Sensibilisation Travail sur écran	20
Travail Administratif Adhérents	10
Visite Atelier (hors FE)	1
Visite Bureau (hors Etude de Poste)	9
Visite Chantier (hors FE)	4
Visite d'entreprise (hors FE)	22
Total	2315

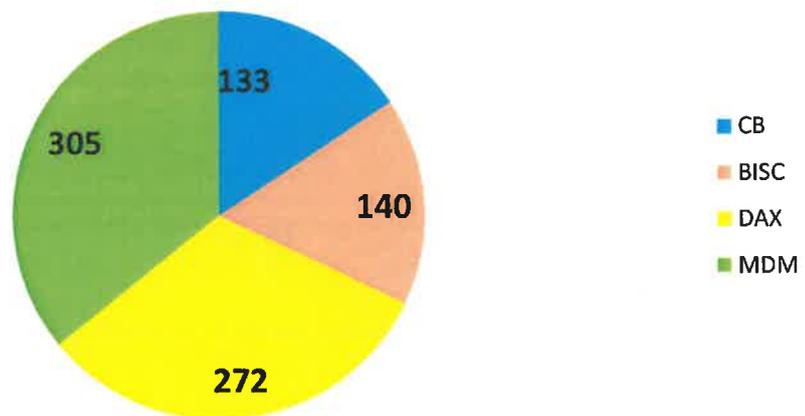
REPARTITION DES ACTIONS AMT PAR SECTEUR



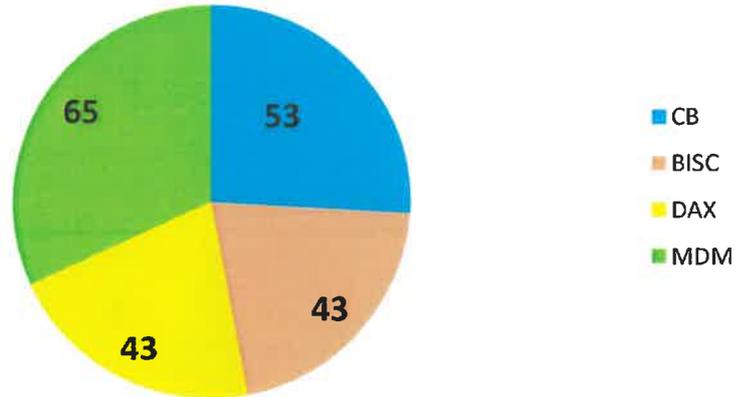
720 FE au bénéfice de 682 adhérents



850 études de poste au bénéfice de 688 adhérents

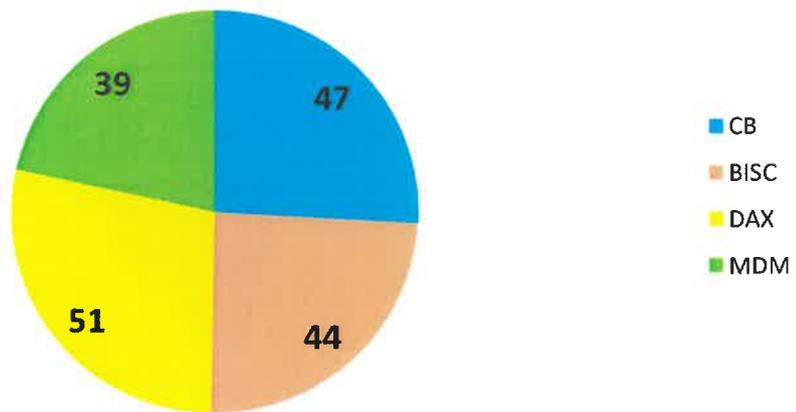


204 Aménagements de poste au bénéfice de 171 adhérents

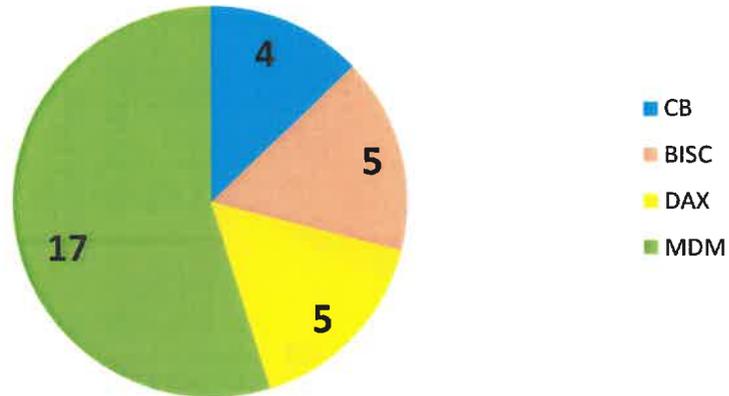


Sur 204 actions, on relève 104 aménagements de postes tertiaires pour 86 adhérents

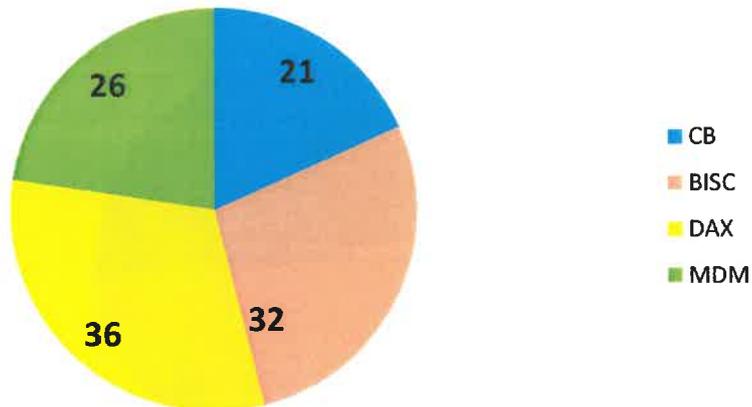
181 Evrp au bénéfice de 178 adhérents



31 Métrologies pour 28 adhérents



115 évaluation du risque chimique au bénéfice de 103 adhérents

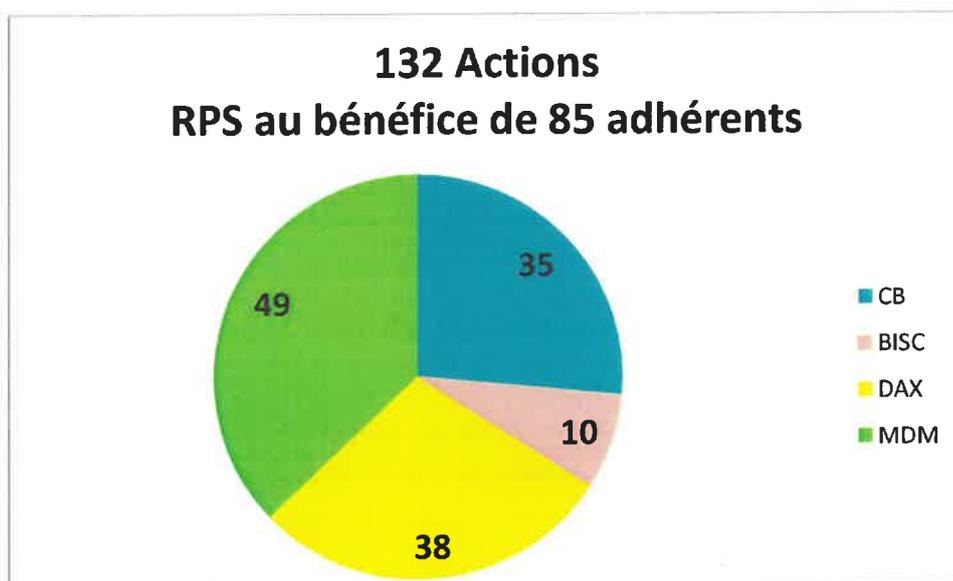
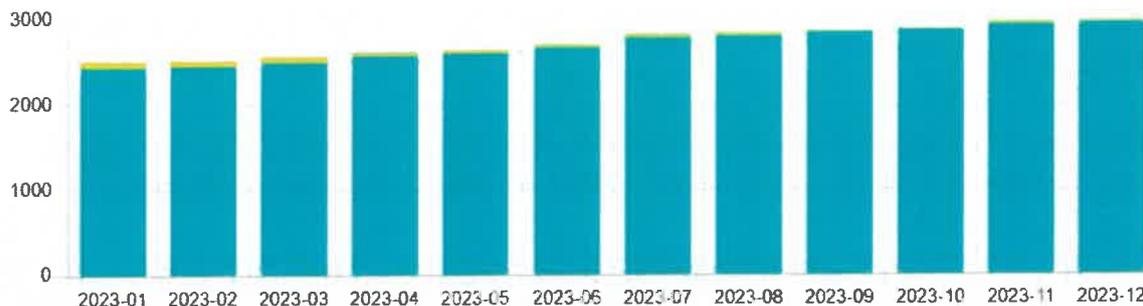


Dans le détail, ces évaluations intègrent les analyses FDS avec l'outil TOXILIST.

On relève sur 2023 :

- 503 FDS validées par le service en 2023 et 2928 FDS en tout depuis 2019,
- 1264 FDS associées à un adhérent en 2023, 5022 au total depuis 2019
- 9 résumés toxicologiques validés
- 88 adhérents SSTL avec au moins une FDS associée en 2023 et un rapport envoyé, 385 adhérents au total avec au moins une FDS associée depuis 2019

Détails des FDS



Dans le détail, on relève : 38 actions Analyse RPS, 26 actions de conseils employeur, 34 actions d'échanges employeurs, 6 réunions de COPIL, 11 entretiens individuels en lien avec ces actions, 9 entretiens tripartites et 1 entretien collectif et 5 actions de suivi.

SYNTHESE SUIVI INDIVIDUEL DE LA SANTE DES SALARIES

L'activité de suivi individuel est en augmentation sur 2023 par rapport à 2022 (38 611 actes de suivi contre 35 625 en 2022).

Globalement, le nombre de salariés vus représente 48 % des salariés suivis par le service (37 931 salariés vus sur un effectif de 78 471 salariés suivis, y compris les salariés saisonniers et intérimaires).

Ainsi que le montrent les statistiques annuelles, par rapport à 2022, le nombre des visites médicales augmente de 2,8 % et le nombre d'entretiens infirmiers augmente de 12,8%.

Dans le détail pour les médecins, la hausse des visites médicales concerne presque tous les types de visites, sauf les visites de reprise :

- visites d'aptitude d'embauche : + 5,2 %,
- visites d'aptitude périodiques : + 28,5 %
- visites à la demande : + 8 %
- visites de reprise : -7,5 %
- visites de pré- reprise : + 6,4 %

Les visites de reprise diminuent en lien avec le nouveau délai pour organiser ces visites (60 jours au lieu de 30 jours) tandis que les visites de pré-reprise augmentent suite au nouveau délai d'un mois autorisant la demande d'une visite (au lieu de trois mois précédemment).

Sur 2023, les visites de fin de carrière ont atteint 55 visites (souvent précédées d'une pré-visite IDEST) et on constate 77 visites de mi-carrière.

Les visites d'embauche (EMA) représentent 25,7% des visites médicales contre 29,4 % en 2022, les visites d'aptitude périodiques et embauches représentent 35,39 % et les autres visites (VR-VPR-VO-VFC-VMC) représentent 64,61 %.

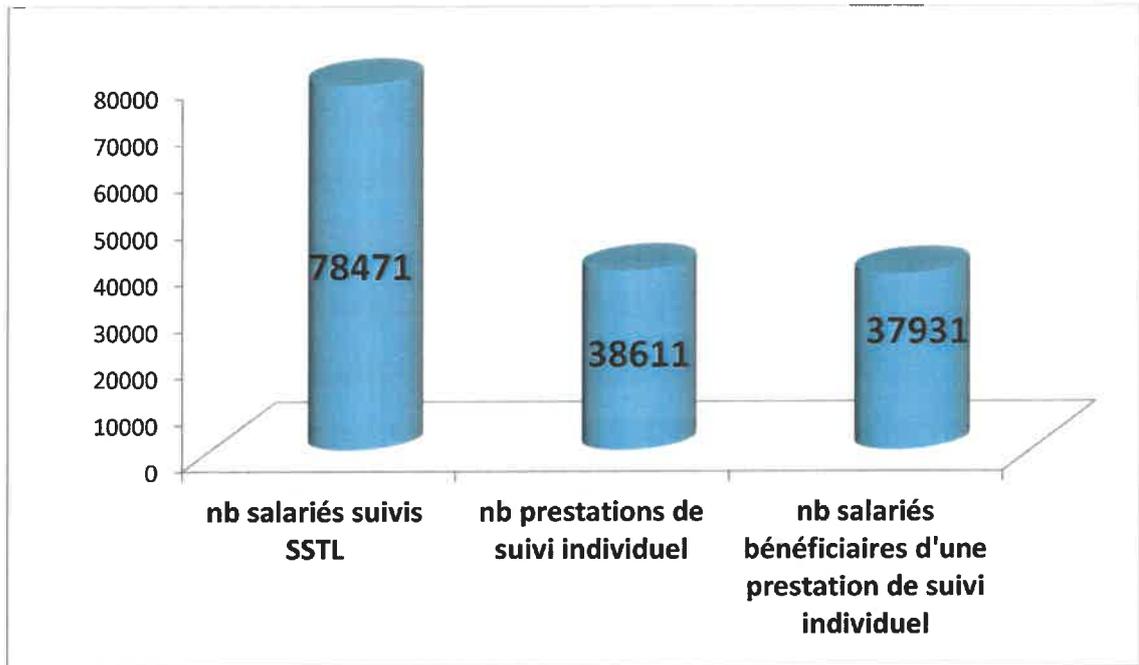
Pour les infirmiers, la délégation des visites de reprise, pré-reprise, mi-carrière représentent 3,1% de leur activité.

- 130 visites de pré-reprise contre 59 en 2022,
- 225 visites de reprise contre 111 en 2022,
- 77 visites à la demande contre 96 en 2022.

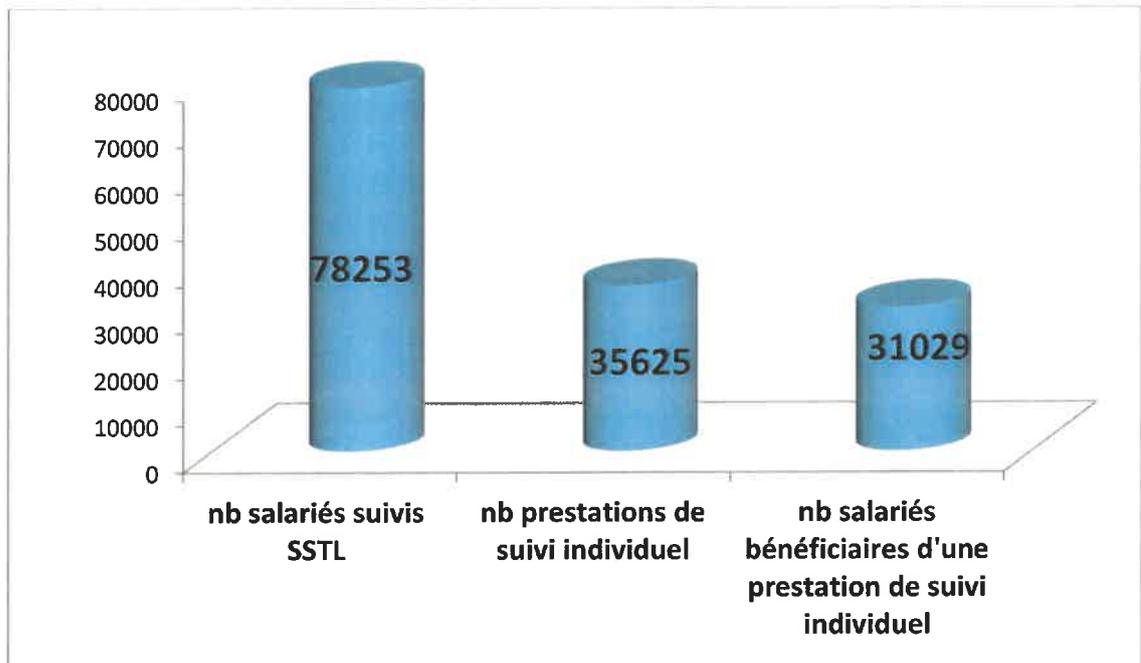
Malgré la hausse des visites médicales, La pénurie de temps médical entraîne un retard sur les visites périodique et embauche d'aptitude, qui pénalise les adhérents et les salariés. Le retard est estimé à 3200 visites d'aptitudes périodiques et 1500 visites d'aptitudes embauche.

Il est espéré une évolution des textes et de l'article réglementaire définissant les risques soumis à surveillance renforcée, afin que soient retirés les CACES et habilitations électriques de la liste des SIR. Cela permettrait aux infirmiers de suivre ces salariés sans délivrance d'aptitude et de rattraper une partie du retard.

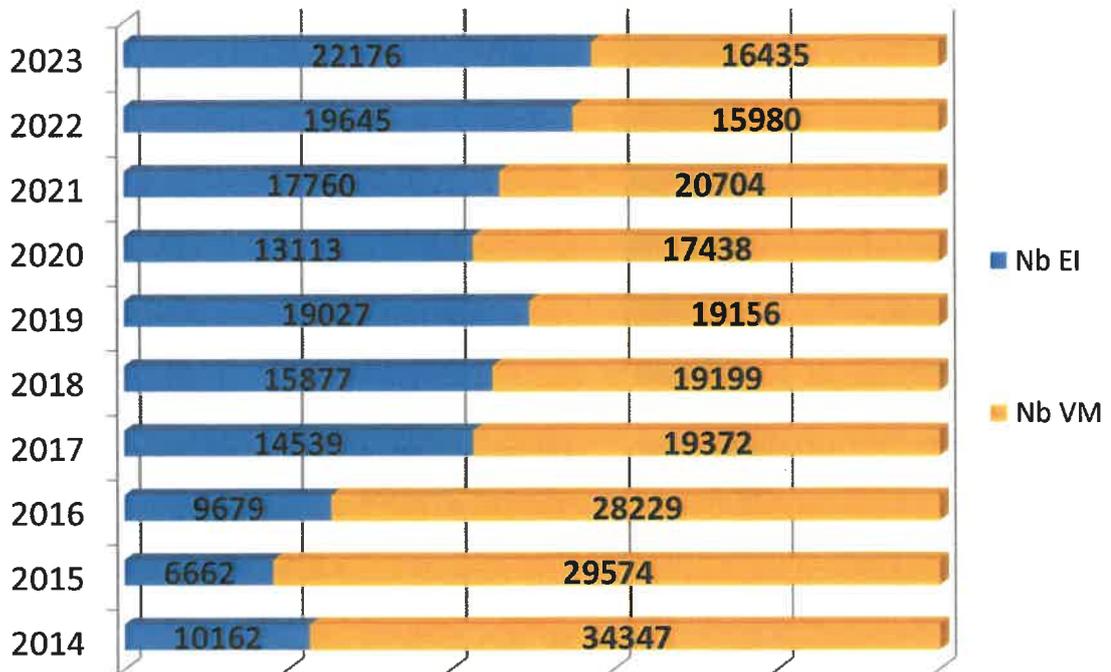
2023



Par comparaison avec 2022



COMPARATIF EI / VISITES MEDICALES SSTL 2014-2023



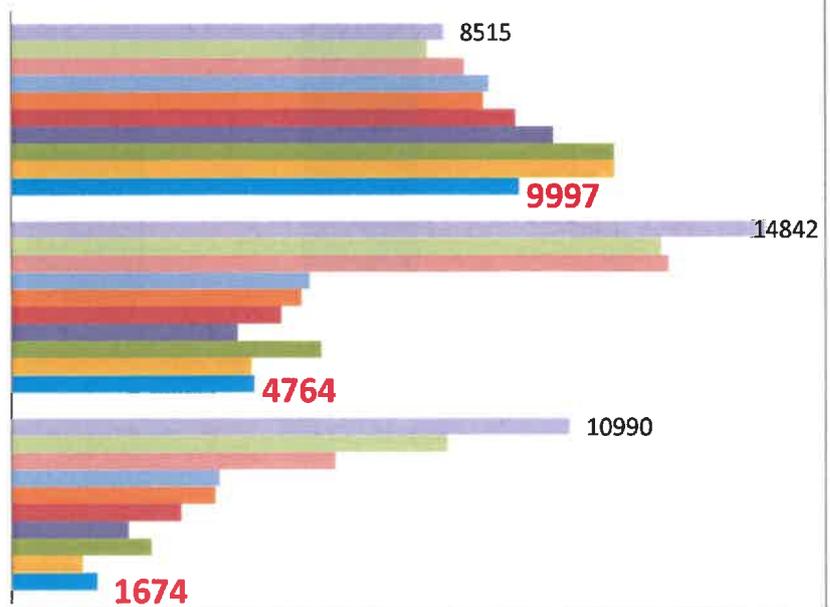
- 2014
- 2015
- 2016
- 2017
- 2018
- 2019
- 2020
- 2021
- 2022
- 2023

Evolution des visites médicales

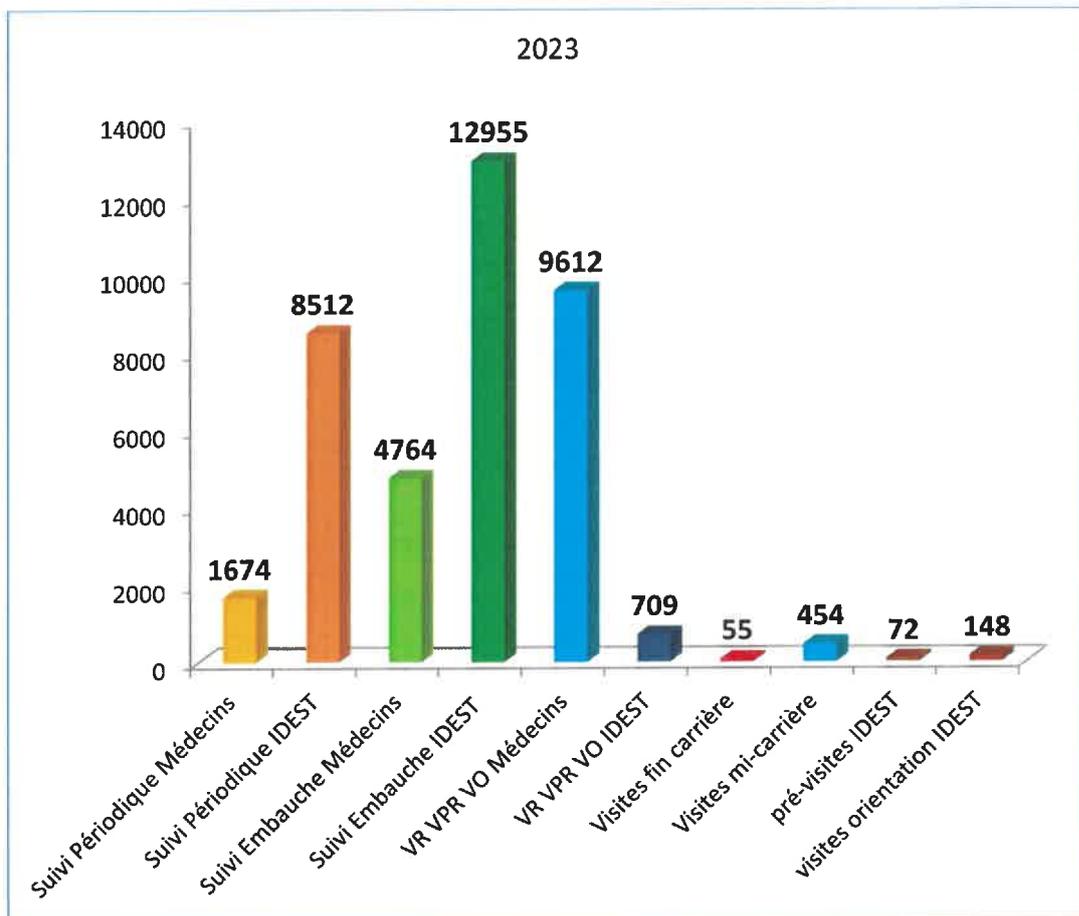
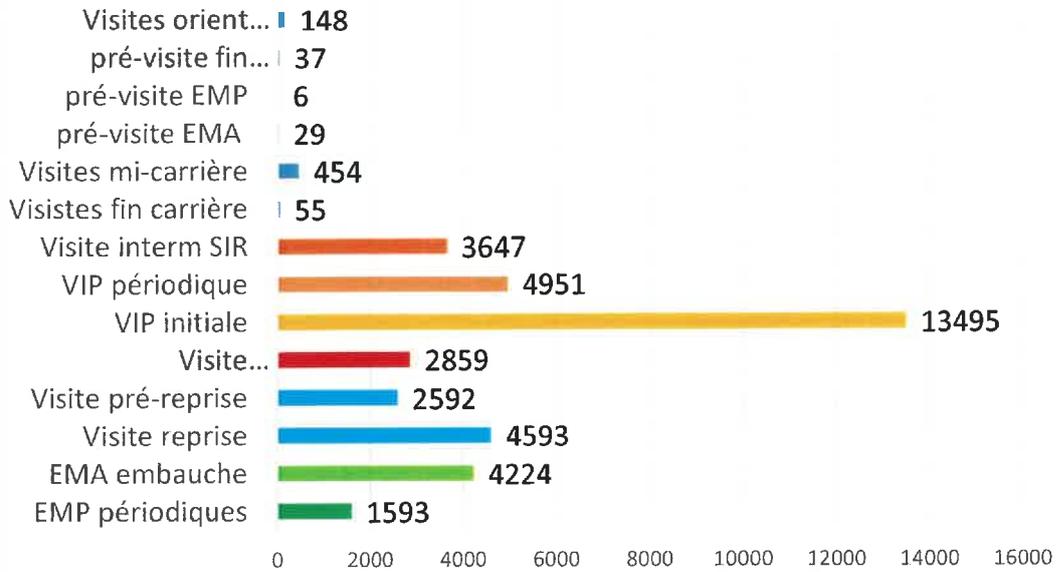
visites autres motifs

visites d'embauche (SI/SIR)

visites périodiques (SI/SIR)



VISITES MEDICALES ET ENTRETIENS INFIRMIERS PAR MOTIFS - 2023



SUIVI INDIVIDUEL PAR SEXE ET CATEGORIE DECLAREE 2022

	Hommes	Femmes
SUIVI (VM et EI)	20031	15594
SI	9205	13328
SIA	1420	1614
SIR	10441	1954

SUIVI INDIVIDUEL PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'AGE 2022

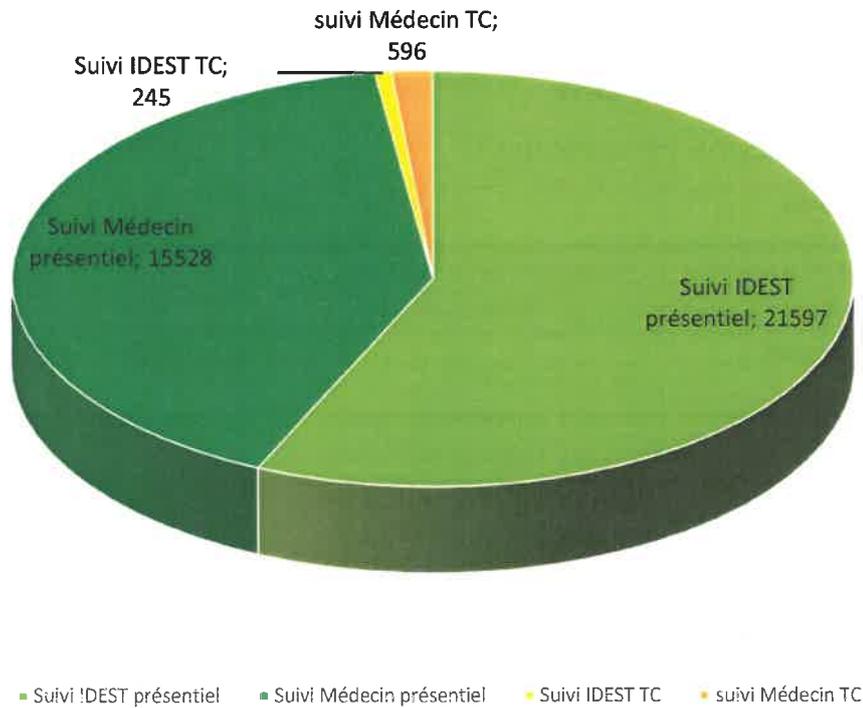
Étiquettes de lignes	Féminin	Masculin	Total général
16 - 20	1044	1667	2711
21 - 30	3283	4303	7586
31 - 39	3355	4013	7368
40 - 49	3903	4783	8686
50 - 55	2642	3098	5740
56 - 60	1938	2455	4393
61 et plus	734	748	1482
Total général	16899	21067	37966

SUIVI INDIVIDUEL PAR SEXE ET TYPE DE VISITE

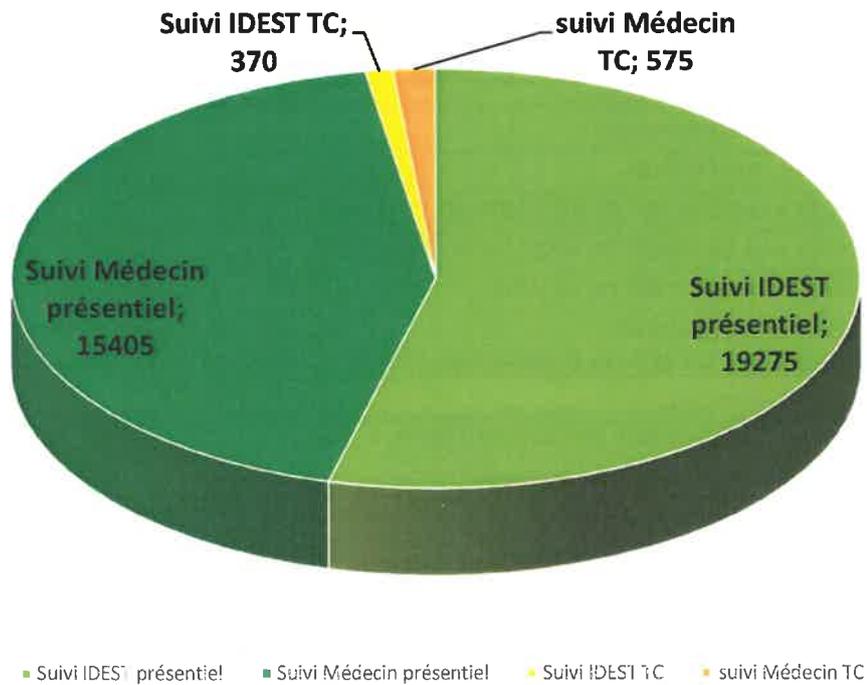
Étiquettes de lignes	Féminin	Masculin	Total général
Embauche	7914	9782	17696
Occasionnelle	1850	1621	3471
Périodique	3615	6373	9988
Préprise	1400	1063	2463
Reprise	2120	2228	4348
Total général	16899	21067	37966

	Homme	Femme	Total
EXAMENS MEDICAUX PERIODIQUES	1406	296	1702
Nombre d'examens médicaux périodiques effectués :	1402	296	1698
Nombre d'examens médicaux supplémentaires	4	0	4
EXAMENS MÉDICAUX NON PÉRIODIQUES	10040	7563	17603
Visites d'embauche	3886	892	4778
EXAMEN MEDICAL A L'EMBAUCHE (art.R.4624-24)	3600	613	4213
VISITE D'INFORMATION ET DE PREVENTION INITIALE	286	279	565
Visites de Pré-reprise	1065	1405	2470
VISITE PRE REPRISE DEMANDE DU MEDECIN CONSEIL	82	96	178
VISITE PRE REPRISE DEMANDE MEDECIN DU TRAVAIL	37	30	67
VISITE PRE REPRISE DEMANDE DU MEDECIN TRAITANT	54	65	119
VISITE DE PRE REPRISE A LA DEMANDE DU SALARIE	892	1214	2106
Visites de reprise	2230	2137	4367
VISITE DE REPRISE APRES ACCIDENT DU TRAVAIL	539	264	803
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE	1606	1568	3174
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE PROFESSIONNELLE	84	65	149
VISITE DE REPRISE APRES MATERNITE	1	240	241
Visites occasionnelles	2859	3129	5988
Demande DMST	1	1	2
Suivi maintien en emploi	1	0	1
Traçabilité des expositions	34	30	64
TRAVAIL SUR DOSSIER	1260	1531	2791
VISITE A LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE	420	344	764
VISITE A LA DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL	437	395	832
VISITE A LA DEMANDE DU SALARIE	466	719	1185
VISITE DE MI CARRIERE	80	25	105
VISITE MEDICALE POST EXPOSITION / POST PROFESSIONNELLE	44	8	52
VISITE OCCASIONNELLE ORIENTATION IDEST	91	56	147
VISITE MEDICALE POST EXPOSITION	1	0	1
VISITE OCCASIONNELLE ORIENTATION DECRETS	16	13	29
VISITE A LA DEMANDE DU SALARIE	8	7	15
TOTAL DES EXAMENS CLINIQUES	11446	7859	19305

DETAIL TELECONSULTATION 2023



2022



DETAIL PAR SECTEUR DES TELECONSULTATIONS

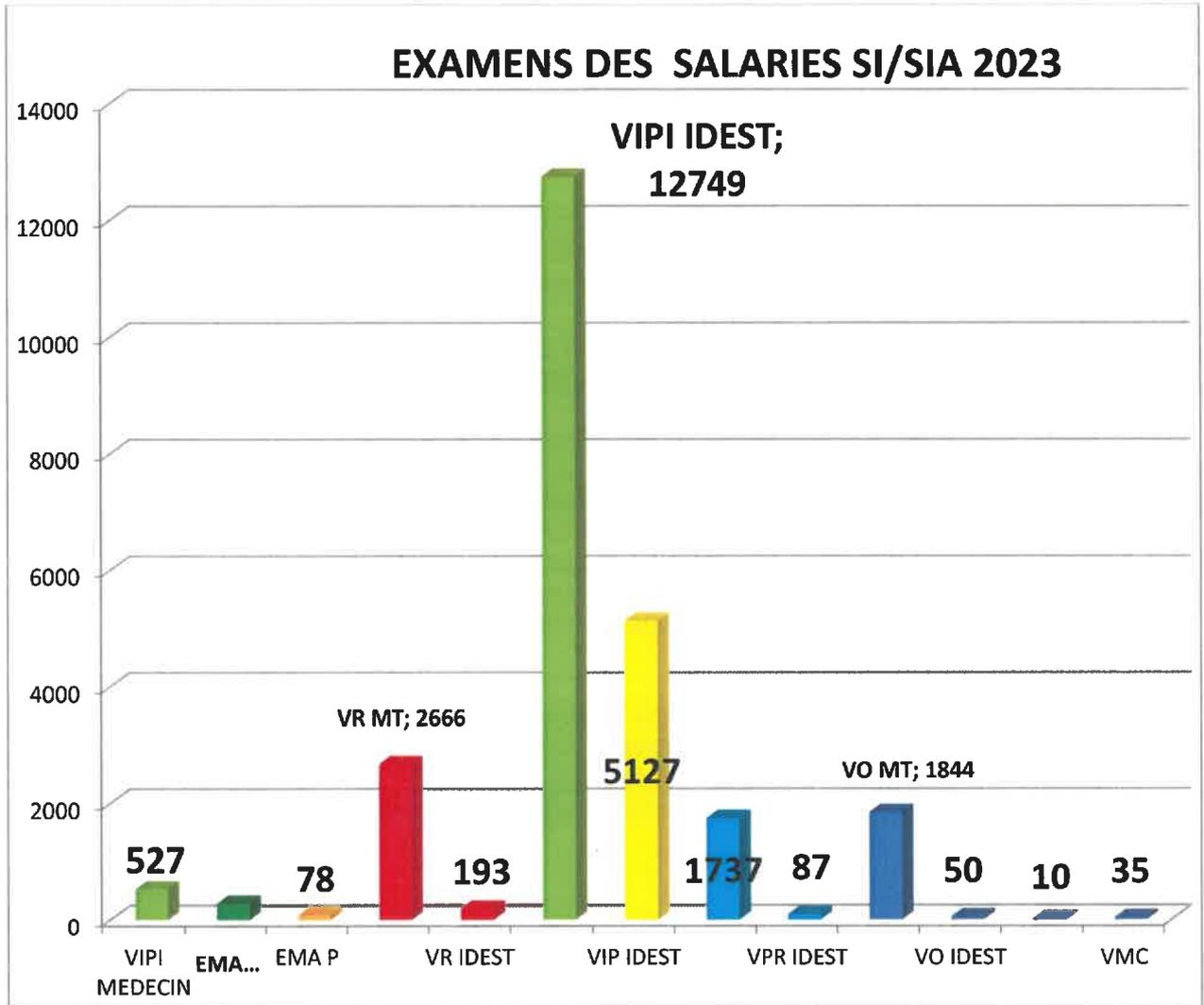
Étiquettes de lignes	Audio	Vidéo	Total général
BISCARROSSE	38	56	94
CAPBRETON	76	290	366
DAX	99	89	188
MONT DE MARSAN	83	110	193
Total général	296	545	841

DETAIL DES TELECONSULTATIONS MEDICALES PAR MOTIFS

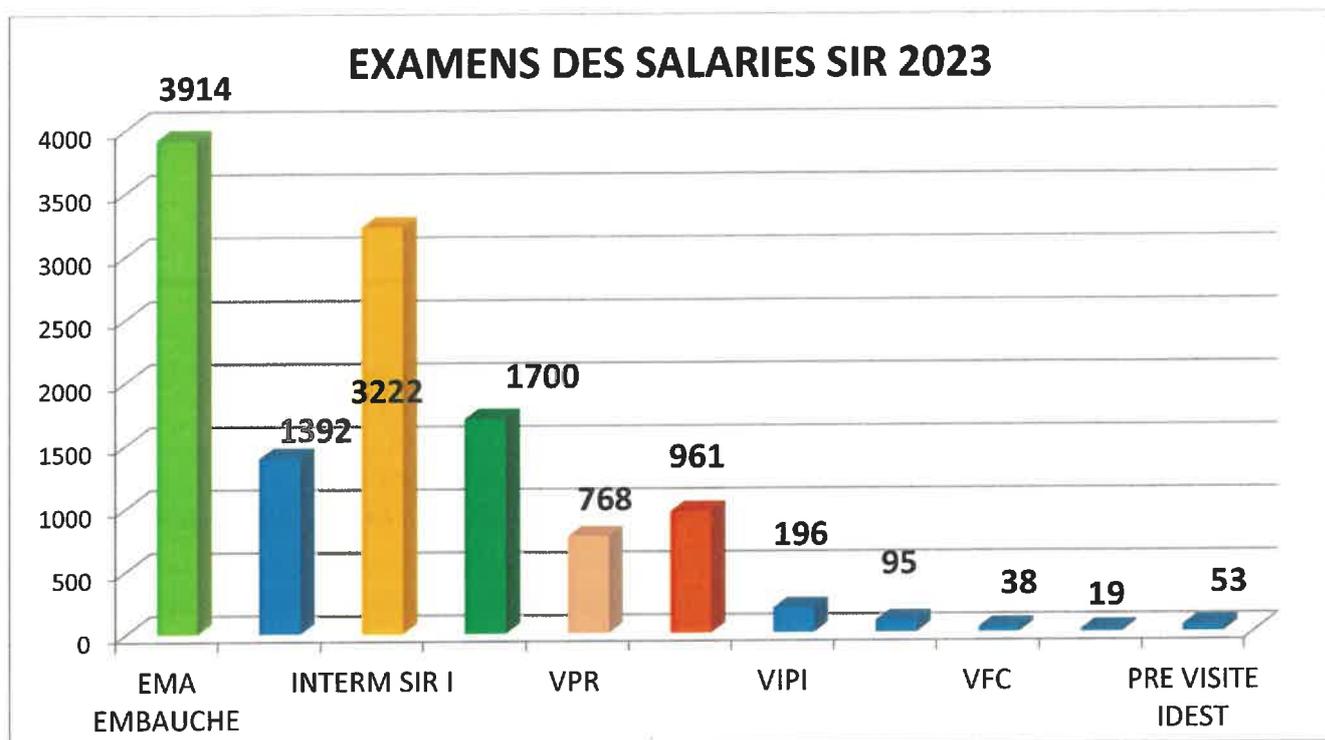
Étiquettes de lignes	Nombre de visites
VISITE OCCASIONNELLE ORIENTATION IDEST	2
VISITE MEDICALE POST EXPOSITION / POST PROFESSIONNELLE	1
VISITE MEDICALE POST EXPOSITION	1
VISITE D'INFORMATION ET DE PREVENTION PERIODIQUE	30
VISITE D'INFORMATION ET DE PREVENTION INITIALE	99
VISITE DE REPRISE APRES MATERNITE	7
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE PROFESSIONNELLE	3
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE	84
VISITE DE REPRISE APRES ACCIDENT DU TRAVAIL	8
VISITE DE PRE REPRISE A LA DEMANDE DU SALARIE	188
VISITE DE PRE REPRISE A LA DEMANDE DU MEDECIN TRAITANT	7
VISITE DE PRE REPRISE A LA DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL	93
VISITE DE PRE REPRISE A LA DEMANDE DU MEDECIN CONSEIL	12
VISITE DE MI CARRIERE	1
VISITE A LA DEMANDE DU SALARIE	193
VISITE A LA DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL	86
VISITE A LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE	25
EXAMEN MEDICAL PERIODIQUE (art.R.4624-28)	1
Total général	841

DETAIL DU SUIVI INDIVIDUEL PAR CATEGORIE (SI SIA SIR)

Les visites médicales des salariés en SI/SIA sont en hausse de 4051 visites par rapport à 2022.



Les visites médicales des salariés en SIR sont en hausse de 1284 visites par rapport à 2022.



SUIVI SALARIES INTERIMAIRES

2584 visites intérimaires ont été effectuées en 2023 (contre 2040 en 2022 et 2608 en 2021), dont 1426 concernent des salariés en SIR (contre 1175 salariés en 2022 et 1410 en 2021).

Les intérimaires visités sont en majorité des hommes, en SIR.

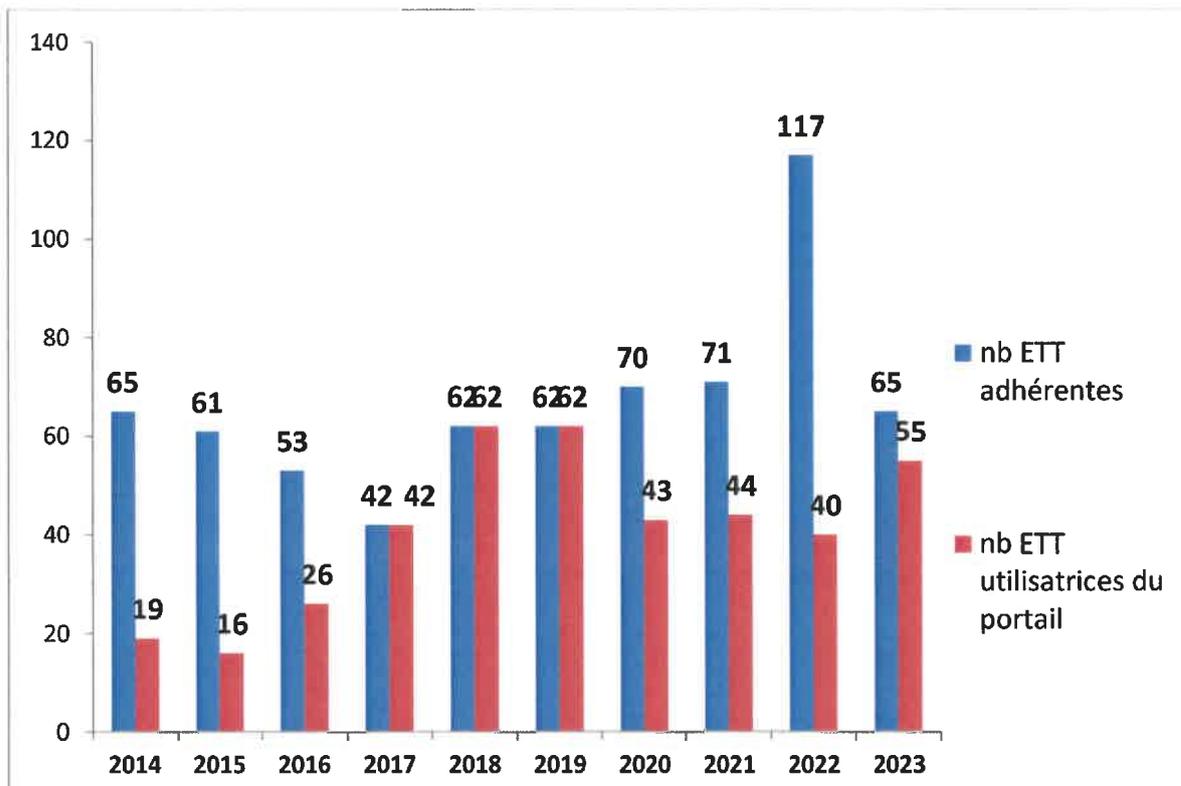
Malgré la hausse des visites, le manque de temps médical ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes de visite d'aptitude, notamment pour les salariés titulaires d'une habilitation CACES ou électrique.

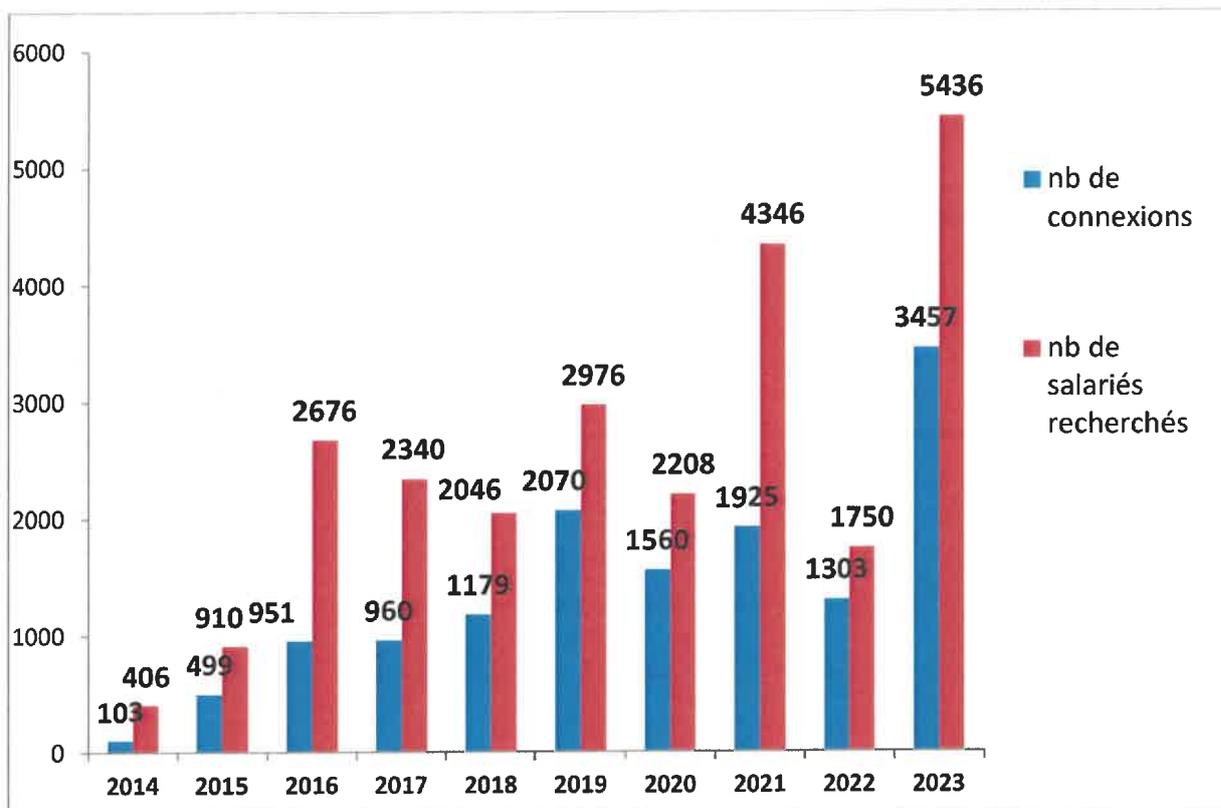
EVOLUTION DE L'UTILISATION DU PORTAIL INTERIMAIRES

65 Entreprises adhérentes appartenant souvent au même réseau.

Des consignes ont été données à l'ensemble des équipes pour ne pas donner de RV si l'entreprise n'a pas fait sa demande via le portail intérimaire régional. Cela permet de s'assurer que le salarié ne dispose pas déjà d'une aptitude et de connaître le nom de l'entreprise utilisatrice.

On constate que le nombre de salariés recherchés par les entreprises à augmenter en 2023.





Les visites par secteur, par sexe et par catégorie de surveillance

Étiquettes de lignes	Féminin	Masculin	Total général
Intérimaire			
BISCARROSSE	36	218	254
CAPBRETON	121	305	426
DAX	151	871	1022
MONT DE MARSAN	178	704	882
Total général	486	2098	2584

Étiquettes de lignes	Féminin	Masculin	Total général
Intérimaire			
SM		3	3
Suivi Individuel (5 ans)	324	663	987
Suivi Individuel Adapté (3 ans)	57	120	177
Suivi Individuel Renforcé (4 ans)	105	1312	1417
Total général	486	2098	2584

CONCLUSIONS DES EXAMENS MEDICAUX CLINIQUES ET ENTRETIENS INFIRMIERS 2023

Conclusions professionnelles 2023

Conclusion	Embauche		Reprise		Périodique		Autres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Inapte à tous les postes	0	1	98	147	0	0	11	9	109	157
Pas de fiche délivrée	6	3	52	24	1	1	351	441	410	469
Apte	2070	444	574	205	1126	192	251	60	4021	901
Compte-rendu délivré	0	0	0	0	0	0	694	874	694	874
Suivi validé	199	182	247	526	38	26	107	135	591	869
Inapte au poste	3	0	260	318	0	0	52	54	315	372
Suivi avec propositions de mesures	55	65	344	732	7	8	262	720	668	1525
Apte avec proposition de mesures	175	43	568	162	106	14	412	138	1261	357
Total	2508	738	2143	2114	1278	241	2140	2431	8069	5524

Pour les intérimaires des établissements de travail temporaires 2023 :

Conclusion	Embauche		Reprise		Périodique		Autres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Apte	2856	223	104	3	22	6	51	0	3033	232
Apte avec proposition de mesures	385	35	48	1	16	4	51	4	500	44
Compte-rendu délivré	0	0	0	1	0	0	21	3	21	4
Inapte à tous les postes	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0
Inapte au poste	9	0	8	6	0	0	4	0	21	6
Pas de fiche délivrée	16	1	13	0	0	0	27	0	56	1
Suivi avec propositions de mesures	9	11	4	6	0	0	3	0	16	17
Suivi validé	31	12	3	9	3	0	1	0	38	21
Total	3306	282	183	26	41	10	158	7	3688	325

DETAIL EXAMENS MEDICAUX PAR SECTEURS 2023

VM 2023	VO IDEST	VMC	VFC	VIPI	VIP	Interm SIR	EMA	EMP	VO	VR	VPR	TOTAL
BISCARROSSE	42	42	20	66	10		692	347	542	512	333	2606
CAPBRETON	31	18	11	231	26	2	683	303	617	950	550	3422
DAX	34	49	12	191	27	2	1867	445	677	1526	734	5564
MDM	41	68	12	52	18	1	982	498	946	1380	845	4843
TOTAL PST40	148	177	55	540	81	5	4224	1593	2782	4368	2462	16435

Par comparaison avec 2022

VM 2022	VO IDEST	VMC	VFC	VIP	Interm SIR	EMA	EMP	VO	VR	VPR	TOTAL
BISCARROSSE	43	0	24	69	1	562	307	533	503	364	2406
CAPBRETON	24	2	4	460	3	968	417	533	1051	491	3953
DAX	39	3	17	269	0	1773	308	732	1736	750	5627
MDM	108	1	6	43	0	707	203	775	1436	708	3987
TOTAL PST40	214	6	51	841	4	4010	1235	2573	4726	2313	15973

Par comparaison avec 2021

VM 2021	VIP	EMA	EMA P	VO	VR	VPR	TOTAL
BISCARROSSE	262	620	232	712	691	271	2788
CAPBRETON	514	944	709	899	1216	395	4677
DAX	322	1841	783	990	1980	728	6644
MONT DE MARSAN	624	1399	574	1429	1825	744	6595

La comparaison avec 2022 montre un recul des visites sur les secteurs de Dax et Capbreton. Sur Biscarrosse et Saint Pierre du Mont les visites augmentent.

Les examens d'aptitudes augmentent partout sauf sur Capbreton.

DETAIL ENTRETIENS INFIRMIERS PAR SECTEURS 2023

EI 2023									
	VMC	Pré-visite	Visite pré-reprise	Visite de reprise	Visite à la demande	interm SIR	VIP initiale	VIP Périodique	TOTAL
BISCARROSSE	48	20	4	14	5	541	2078	750	3436
CAPBRETON	64	4	35	39	5	649	3150	1052	5020
DAX	49	12	62	29	31	1625	3589	1536	6931
MONT MARSAN	87	36	28	143	36	833	4116	1450	6789
TOTAL SSTL	277	72	130	225	77	3648	12933	4788	22176

Par comparaison avec 2022

EI 2022									
	Pré visite fin de carrière	Pré examen aptitude	Visite pré-reprise	Visite de reprise	Visite à la demande	interm SIR	VIP initiale	VIP Périodique	TOTAL
BISCARROSSE	25	1	5	8	7	407	1954	496	2903
CAPBRETON	0	4	0	0	1	294	2652	477	3430
DAX	16		0	7	56	1323	3847	1424	6673
MONT MARSAN	4	162	54	96	32	794	4043	1452	6637
TOTAL SSTL	45	167	59	111	96	2818	12496	3849	19643

Par comparaison avec 2021

EI 2021					
	entretiens pré-vaccinal	interm SIR	VIP initiale	VIP Périodique	TOTAL
BISCARROSSE	401	420	1352	657	2429
CAPBRETON		431	2103	350	2884
DAX		1481	4104	1098	6683
MONT DE MARSAN	49	752	3813	1104	5669
TOTAL SSTL	450	3084	11372	3209	17665

DETAIL DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES

MEDECINS DU TRAVAIL

Examens complémentaires pouvant être prescrits

* Mcp : Maladie à caractère professionnelle

Mp : Maladie professionnelle

Mdg : Maladie dangereuse

Nature de l'examen	Cadre de la presc.et nb examens										Total
	Aptit.		M.c.p*		M.P*		M.dg*		Autres		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
ACETONE U	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
AUDIOGRAMME	269	31	0	0	84	3	0	0	3703	850	4940
Audition biométrie	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Bandelette urinaire	1	0	0	0	1	0	0	0	23	6	31
CAMPIMETRIE OU PERIMETRIE MANUELLE OU AUTOMATISEE, SANS PROGRAMME SPECIFIQUE DE MESURE DE SEUILS	3	3	0	0	0	0	0	0	1	0	7
CLAIRANCE (RENALE) DE LA CREATININE	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	11
Dynamométrie	0	0	0	0	0	0	0	0	231	33	264
ECHELLE DE DEPRESSION HAD (HOSPITAL ANXIETY AND DEPRESSION SCALE)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3
ECHELLE DE SOMNOLENCE D'EPWORTH	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
EFR	47	3	0	0	12	2	0	0	653	30	747
ELECTROCARDIOGRAPHIE SUR AU MOINS 12 DERIVATIONS	4	6	0	0	0	0	0	0	3	0	13
ENDOSCOPIE DE LA CAVITE NAsALE ET DU RHINOPHARYNX [CAVUM], PAR VOIE NAsALE	0	0	0	0	26	1	0	0	7	0	34

EXAMEN DE LA VISION BINOCULAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	556	141	697
FER S	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
FIBROSCOPIE DU PHARYNX ET DU LARYNX, PAR VOIE NASALE	0	0	0	0	2	0	0	0	13	0	15
GAMMA GLUTAMYL TRANSFERASE (GAMMAT GT , GGT) (SANG)	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	4
GASTROENTEROLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
HEMATOLOGIQUE	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	3
HEPATITE B (VHB) : SD : AC ANTIHBC IGM PAR EIA	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3
HEPATITE B (VHB) : SD : AC ANTIHBC TOTAUX PAR EIA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
HEPATITE B (VHB) : SD : AC ANTIHBS (IGG OU IG TOTALES) PAR EIA	0	1	0	0	1	2	0	0	3	6	13
HEPATITE B (VHB) : SD : AG HBS PAR EIA	1	0	0	0	0	0	0	0	5	14	20
HEPATITE B (VHB) : SD CONTROLE APRES VACCINATION : AC ANTI-HBS PAR EIA	0	1	0	0	1	0	0	0	6	14	22
HEPATITE B (VHB) : SD CONTROLE AVANT VACCINATION : AC ANTI-HBS+AC ANTI-HBC EIA	0	0	0	0	0	0	0	0	4	9	13
HEPATITE B (VHB) : SD INFECTION RECENTE : AG HBS + AC ANTI-HBC IGM PAR EIA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3
IBE URINAIRE	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
MESURE DE L'EXPIRATION FORCEE [COURBE DEBIT-VOLUME] AVEC ENREGISTREMENT	2	1	0	0	0	0	0	0	2	2	7

METHEMOGLOBINE S	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
NEURO-MUSCULAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
NFS	4	0	0	0	0	1	0	0	10	6	21
ORL	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4
PLOMB U	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
PLOMBEMIE - PLOMB S	0	0	0	0	1	1	0	0	3	1	6
PNEUMOLOGIQUE	1	0	0	0	0	1	0	0	2	0	4
PROTOPORPHYRINES ZINC S (PPZ)	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3
RADIOGRAPHIE DE LA CEINTURE SCAPULAIRE ET/OU DE L'EPAULE SELON 1 OU 2 INCIDENCES	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	20	2	0	0	40	2	0	0	139	5	208
ROUGEOLE : SD CONTRÔLE D'IMMUNITE : IGG OU IG TOTALES PAR EIA	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
SANG : CREATININE	8	0	0	0	12	2	0	0	89	5	116
SANG : GLUCOSE (GLYCEMIE)	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	4
SCANOGRAPHIE DU THORAX, AVEC INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
SCANOGRAPHIE DU THORAX, SANS INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE	0	0	3	0	69	3	0	0	17	0	92
SELLES : RECHERCHE DE SANG	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
T.S.H. + T3 LIBRE + T4 LIBRE (SANG)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3
TRANSAMINASE GLUT. OXALAC. (TGO , ASAT , AST) (SANG)	2	0	0	0	0	1	0	0	6	4	13

TRANSFERRINE DESIALYLEE OU DEGLYCOSYLEE (CDT) (DOSAGE) (SANG)	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3
UR. : GLYCOSURIE	14	2	0	0	0	0	0	0	5	3	24
UR. : RECHERCHE DE SANG (HEMATIES ET/OU HEMOGLOBINE)	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
UR. PROTEINURIE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
VISIOLITE	16	1	0	0	1	0	0	0	2232	426	2676
Vision biométrie	259	59	0	0	0	0	0	0	1495	650	2463
TOTAUX	659	111	3	0	250	19	0	0	9252	2216	12510

Examens complémentaires ayant comme cadre de prescription une surveillance

Motif de la surveillance	Nature de l'examen complémentaire	Nombre d'examens complémentaires		
		Homme	Femme	Total
Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES)	AUDIOGRAMME	1	0	1
Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES)	Vision biométrie	1	0	1
Salarié exposé à l'amiante	EFR	1	0	1
Salarié exposé à l'amiante	RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	1	0	1
Salarié exposé à l'amiante	SCANOGRAPHIE DU THORAX, SANS INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE	6	0	6
Salarié exposé au CMR	CULOT URINAIRE CYTOLOGIE URINES AVEC ETUDE DES CRISTAUX	1	0	1

Salarié exposé au CMR	EFR	9	1	10
Salarié exposé au CMR	ENDOSCOPIE DE LA CAVITE NASALE ET DU RHINOPHARYNX [CAVUM], PAR VOIE NASALE	3	0	3
Salarié exposé au CMR	RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	14	2	16
Salarié exposé au CMR	SANG : CREATININE	2	0	2
Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)	HEPATITE B (VHB) : SD : AC ANTIHBS (IGG OU IG TOTALES) PAR EIA	1	1	2
Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)	HEPATITE B (VHB) : SD INFECTION RECENTE : AG HBS + AC ANTI-HBC IGM PAR EIA	1	1	2
Silice	CLAIRANCE (RENALE) DE LA CREATININE	2	0	2
Silice	EFR	6	0	6
Silice	RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	1	0	1
TOTAL		0	5	

Commentaires et observations sur les examens complémentaires

Nombre total d'examens complémentaires : 12565

Nombre total d'examens complémentaires réalisés : 11823

En interne : 98,93 %

En externe : 1,07 %

Nombre total d'examens complémentaires prescrits et non réalisés : 742

	Homme	Femme	Total
Nombre total d'examens complémentaires	10214	2351	12565

Nombre total d'examens complémentaires réalisés	9568	2255	11823
.....En Interne	98,99%	98,67%	98,93 %
.....En Externe	1,01%	1,33%	1,07 %
Nombre total d'examens complémentaires prescrits et non réalisés	646	96	742

EXAMENS COMPLEMENTAIRES REALISES PAR LES INFIRMIERS EN SANTE AU TRAVAIL

Nature de l'examen	Homme	Femme	Total
ANTICORPS PRECIPITANTS (SANG)	0	1	1
AUDIOMETRIE TONALE ET VOCALE	7632	5712	13344
Bandelette urinaire	13	1	14
CAMPIMETRIE OU PERIMETRIE MANUELLE OU AUTOMATISEE, SANS PROGRAMME SPECIFIQUE DE MESURE DE SEUILS	3	0	3
CLAIRANCE (RENALE) DE LA CREATININE	7	0	7
CREATINE PHOSPHOKINASE (CPK) (SANG)	1	0	1
CULOT URINAIRE CYTOLOGIE URINES AVEC ETUDE DES CRISTAUX	3	0	3
ECHELLE DE SOMNOLENCE D'EPWORTH	226	11	237
ECHELLES / QUESTIONNAIRES	235	11	246
ENDOSCOPIE DE LA CAVITE NASALE ET DU RHINOPHARYNX [CAVUM], PAR VOIE NASALE	13	0	13
EXAMEN DE LA VISION BINOCULAIRE	7564	6291	13855
FIBROSCOPIE DU PHARYNX ET DU LARYNX, PAR VOIE NASALE	5	2	7
GAMMA GLUTAMYL TRANSFERASE (GAMMAT GT , GGT) (SANG)	4	0	4
HEMOGRAMME Y COMPRIS PLAQUETTES (NFS , NFP)	5	0	5
HEPATITE B (VHB) : SD CONTROLE APRES VACCINATION : AC ANTI-HBS PAR EIA	2	4	6
MESURE DE LA CAPACITE VITALE LENTE ET DE L'EXPIRATION FORCEE, AVEC ENREGISTREMENT [SPIROMETRIE STANDARD]	310	28	338
OPHTALMO	581	534	1115
ORL	6	2	8
PNEUMOLOGIQUE	540	425	965
RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	73	0	73
SANG : CHOLESTEROL TOTAL (CHOL)	5	0	5
SANG : CREATININE	74	0	74
SANG : GLUCOSE (GLYCEMIE)	8	1	9
SANG : TRIGLYCERIDES (TG)	5	0	5
SCANOGRAPHIE DU THORAX, AVEC INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE	1	0	1
SCANOGRAPHIE DU THORAX, SANS INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE	11	0	11

TEST TUBERCULINIQUE CUTANE	1	1	2
TRANSAMINASES (TGO + TGP, ALAT + ASAT ...) (SANG)	5	0	5
Vision biométrie	49	24	73
Total			30430

DETAIL DES ORIENTATIONS ET PATHOLOGIES DEPISTEES

Orientations

	Homme	Femme	Total
Nombre de salariés orientés	1236	447	1683

Pathologie d'appareil qui suscite l'orientation	Homme	Femme	Total
Autre pathologie d'appareil	0	1	1
addictologie	10	1	11
Addictologue	27	4	31
allergologie	1	1	2
Allergologie	4	0	4
Angéiologue	2	2	4
Cardiologie	184	34	218
cardiologie-angiologie	4	1	5
Chirurgien	33	12	45
Dentiste	112	15	127
Dermatologie	38	17	55
Dietéticien	12	1	13
Endocrinologie	11	8	19
endocrinologie-diabétologie	1	0	1
Gastro-entérologie	11	7	18
Gynécologie - Obstétrique	0	12	12
hématologie	1	0	1
Hématologie	1	0	1

Médecin du travail	3	1	4
Médecin Traitant	520	213	733
médecine du travail	0	1	1
médecine générale	51	22	73
neurologie	1	0	1
Neurologie	19	7	26
oncologie	0	1	1
ophtalmologie	34	7	41
Ophtalmologie	168	41	209
orthopédie	5	0	5
Oto-rhino-laryngologie	75	20	95
oto-rhino-laryngologie (ORL)	28	3	31
pneumologie	16	1	17
Pneumologie	48	9	57
psychiatrie	7	5	12
Psychiatrie	18	22	40
psychologie	0	2	2
Psychologue	38	45	83
Radiologue	76	9	85
Reeducation fonctionnelle	4	1	5
rhumatologie	3	3	6
Rhumatologie	14	10	24
Stomatologue	1	0	1
Tabacologue	2	1	3
Urologie	1	0	1
Total	1584	540	2124

Dépistage des maladies en relation avec le travail

Maladie(s) inscrite(s) dans un tableau de maladies professionnelles

Numéro tableau	Déclarées dans l'année à l'initiative du médecin du travail		Déclarées dans l'année à l'initiative de tout autre praticien et connues du médecin du travail		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
RG 25 Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.	0	0	1	0	1	0
RG 30 Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	1	0	1	0	2	0
RG 30 BIS Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante	1	0	0	0	1	0
RG 57 -A Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Epaule	0	0	8	4	8	4
RG 57 Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	0	0	1	0	1	0
RG 57 -B Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Coude	0	0	10	3	10	3
RG 57 -C Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Poignet - Main et doigt	0	0	3	10	3	10
RG 57 -D Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Genou	0	0	0	1	0	1
RG 57 -E Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Cheville et pied	0	0	0	1	0	1

RG 98 Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	0	0	1	0	1	0
TOTAL	2	0	25	19	27	19

Autres orientations

Type d'orientation	Homme	Femme	Nombre
Autres organismes	69	51	120
caisse d'allocations familiales (CAF)	0	1	1
caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	8	5	13
Cap Emploi	15	9	24
cellule de maintien en emploi / PDP du SPSTI	7	2	9
cellule d'urgence médicopsychologique (CUMP)	0	1	1
Cellule PDP	20	24	44
centre anti-douleur	0	1	1
centre d'addictologie (CSAPA, ...)	1	0	1
centre de bilan de compétences	9	2	11
centre de vaccination	1	1	2
centre du sommeil	3	0	3
centre médico-psychologique	3	8	11
hôpital - service des urgences	2	1	3
Infirmière	1	0	1
inspection du travail	0	1	1
Inspection du travail	0	3	3
IPRP/ASST	6	10	16
Kinésithérapeute	8	3	11

maison départementale des personnes handicapées (MDPH) / maison départementale de l'autonomie (MDA)	8	4	12
MDPH (maison du handicap)	180	155	335
Médecin conseil	12	16	28
Psychologue du travail	113	200	313
SAMETH	79	98	177
service médical de l'Assurance Maladie	1	0	1
service social de la CARSAT	6	7	13
service social de l'Assurance Maladie	2	1	3
Service social de l'entreprise	2	3	5
service social du SPSTI	19	20	39
Service social extérieur à l'entreprise	25	30	55
Service social SSTL	271	260	531
Total	871	917	1788

SYNTHESE ACTIVITE DE MAINTIEN EN EMPLOI 2023

ACTIONS MENEES AVEC LE COLLECTIF LANDES

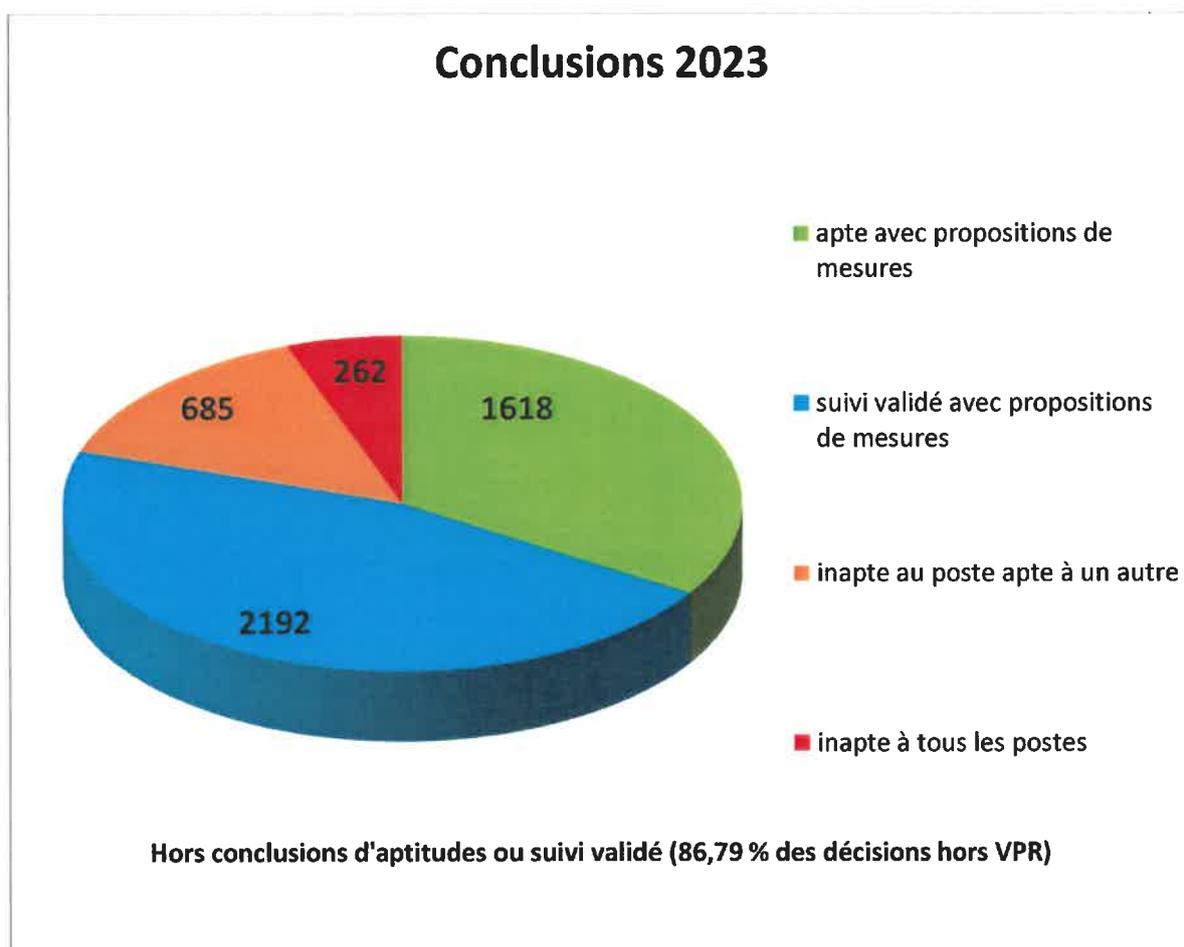


**TOUS ACTEURS
DU MAINTIEN EN EMPLOI**

Le collectif des acteurs du maintien en emploi Landes permet à chaque acteur du MDE de mieux se connaître et de se coordonner (CAP EMPLOI, CARSAT service social et risques professionnels, MDPH, TRANSITION PRO, réseau EVA, MSA, CDG, CPAM, CRIC).

Le collectif a travaillé sur le développement des échanges avec les médecins traitants et les CPTS avec l'appui d'un consultant.

DETAIL DES CONCLUSIONS



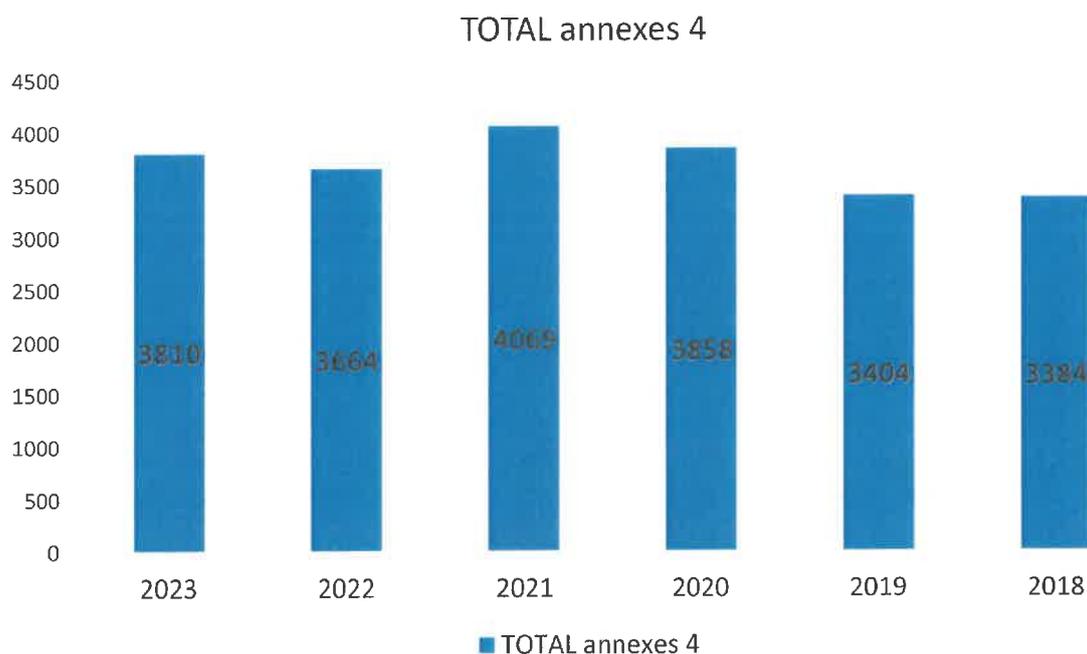
DETAIL DES ANNEXES 4 (PROPOSITIONS DE MESURES)

En 2023, les annexe 4 progressent (mesures d'adaptation de postes, restrictions).

Dans le détail par secteurs il existe des différences, avec d'avantage d'annexes 4 rédigées sur Mont de Marsan, Biscarrosse, Dax tandis qu'elles diminuent sur Capbreton.

Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total général
Apte avec proposition de mesures	399	215	409	595	1618
Suivi avec propositions de mesures	230	456	554	952	2192
Total général	629	671	963	1547	3810

Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total général
Apte avec proposition de mesures	375	319	425	644	1763
Suivi avec propositions de mesures	214	444	534	709	1901
Total général	589	763	959	1353	3664



DETAIL ENTRETIENS EMPLOYEURS - ETUDES/AMENAGEMENTS DE POSTE – RDV LIAISON

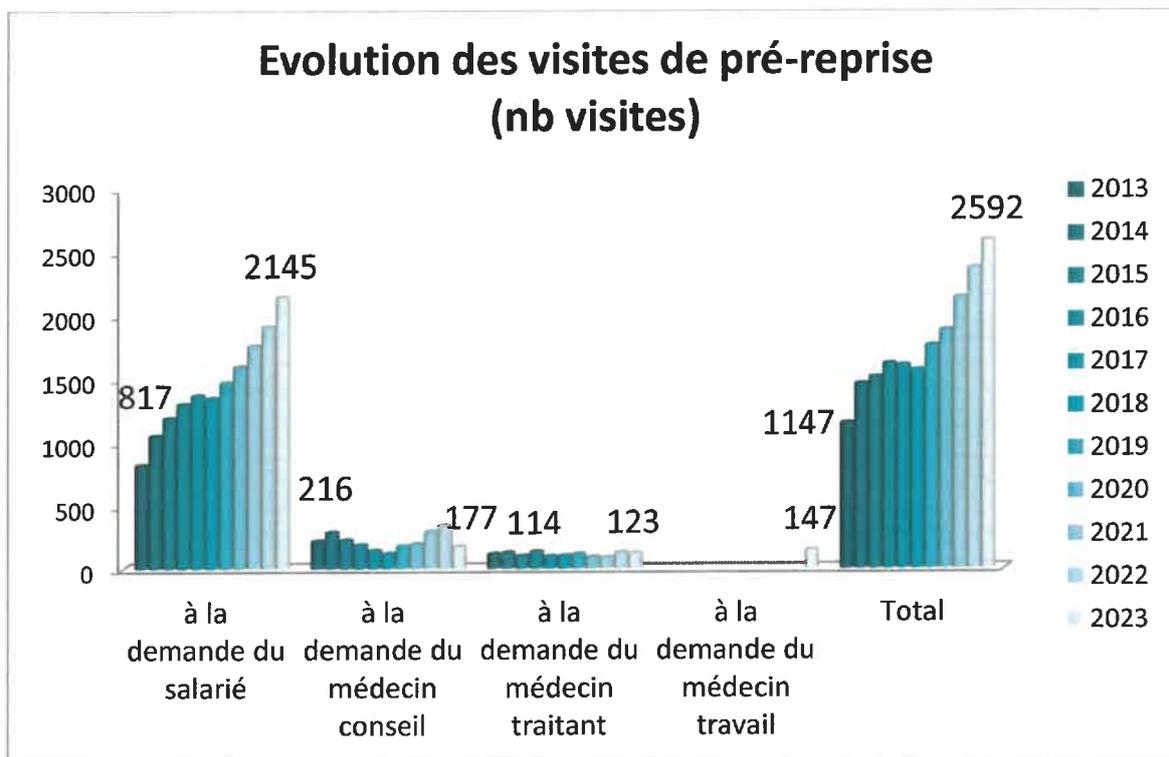
1562 échanges employeurs, 39 RDV de liaison, 851 études de poste, 204 aménagements de poste sur 2023.

Étiquettes de lignes	Total distinct de Numéro AMT
Entretien employeur	1052
Entretien employeur (Procédure Inaptitude)	510
Total général	1562

Étiquettes de lignes	Total distinct de Numéro AMT
Etude de Poste	219
Etude de poste (aménagement poste tertiaire)	104
Etude de poste (aménagement)	100
Etude de poste (Procédure Inaptitude)	632
Total général	1055

DETAIL DES VISITES DE PRE REPRISE

Les visites de pré-reprise sont le seul motif de visites médicales en augmentation sur 2022.



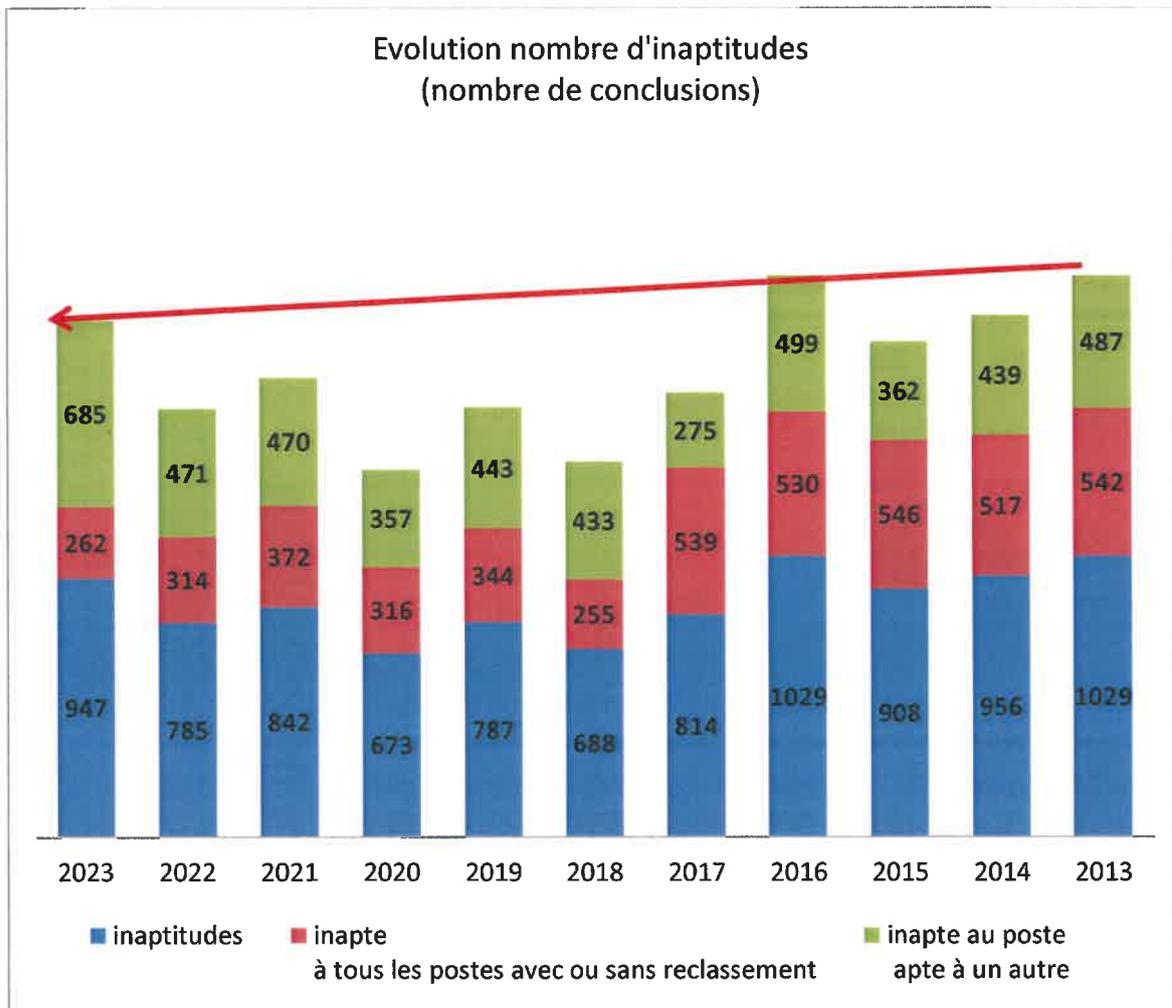
DETAIL PAR SECTEUR

Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total général
DEMANDE SALARIE	303	457	623	762	2145
DEMANDE MEDECIN TRAITANT	9	31	45	38	123
DEMANDE MEDECIN TRAVAIL	6	43	73	25	147
DEMANDE MEDECIN CONSEIL	19	54	55	49	177
Total général	337	585	796	874	2592

Par comparaison avec 2022

Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total général
DEMANDE MEDECIN CONSEIL	36	77	150	73	336
DEMANDE MEDECIN TRAITANT	10	22	55	40	127
DEMANDE SALARIE	323	392	545	649	1909
Total général	369	491	750	762	2372

DETAIL DES INAPTITUDES

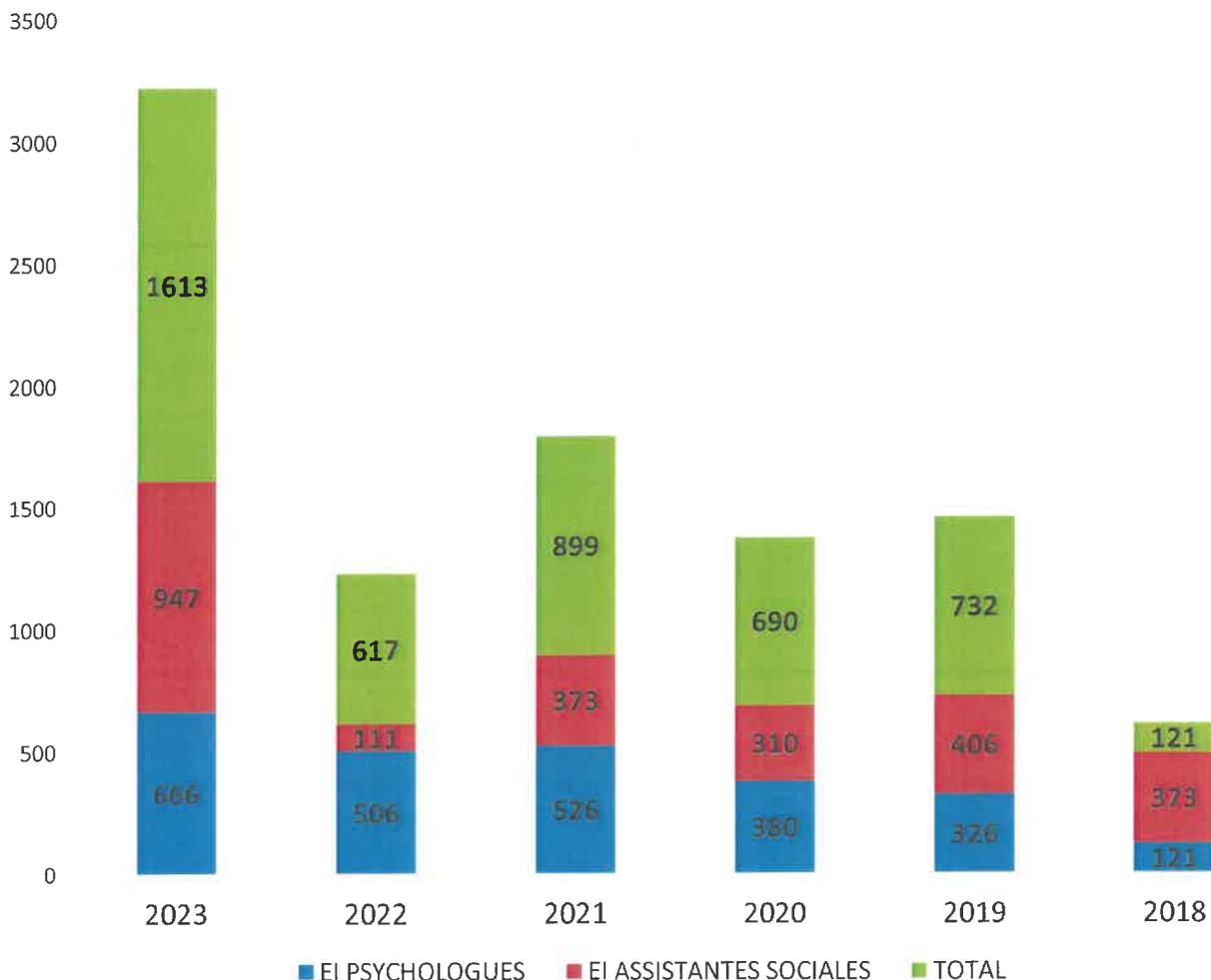


947 inaptitudes en 2023 concernant 785 salariés en 2022

INAPTITUDES PAR SECTEUR

Étiquettes de lignes	Inapte à tous les postes	Inapte au poste	Total général
BISCARROSSE	51	43	94
CAPBRETON	59	183	242
DAX	113	215	328
MONT DE MARSAN	39	244	283
Total général	262	685	947

DETAIL DES ENTRETIENS PSYCHOLOGUES ET ASSISTANTES SOCIALES



Partenariat CAP EMPLOI

Concernant le partenariat avec CAP EMPLOI, 278 dossiers ont été ouverts auprès de CAP EMPLOI pour des adhérents du service avec 108 maintiens en emploi et 70 transitions professionnelles. Différentes mesures ont pu être mobilisées (prothèse auditive, PAS, CRPE, auxiliaire professionnel...)

Saint Pierre du Mont le 5 AVRIL 2024

La Directrice du PST Landes
Anne PLANTIF

